

IMPACT ES

Société d'investissement à capital variable
Société par actions simplifiée
Capital social initial : 600 000 euros
Siège social : 43 avenue Pierre Mendès-France - 75013 PARIS
794 346 205 RCS PARIS

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE 2024

Compartiments :
Impact ES ACTIONS EUROPE
Impact ES OBLIG EURO

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION ÉTABLI PAR LE PRÉSIDENT ET PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 16 AVRIL 2025

I. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

- Identification de la SICAV et de ses compartiments
- Orientation des placements – Souscripteurs concernés
- Valeurs liquidatives
- Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou entité du groupe
- Franchissement de seuil
- Information sur le financement de la recherche

II. RAPPORT DE GESTION

a) Politiques d'investissement

- Politiques de gestion
- Informations relatives au Règlement Taxonomie (UE) 2020/852

b) Informations sur l'OPC

- Principaux mouvements au cours de l'exercice
- Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir
- OPC Indiciel
- Fonds de fonds alternatifs
- Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)
- Réglementation SFTR
- Accès à la documentation

c) Informations sur les risques

- Méthode de calcul du risque global
- Effet de levier
- Exposition à la titrisation
- Gestion des risques
- Gestion des liquidités
- Traitement des actifs non liquides

d) Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »)

e) Information relative au Décret n°2021-663 du 27 mai 2021 pris en application de l'article L. 533-22-1 du code monétaire et financier (Article 29 de la loi relative à l'énergie et au climat)

III. ENGAGEMENTS DE GOUVERNANCE ET COMPLIANCE

- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contrepartie – Exécution des ordres
- Politique de vote
- Politique de rémunération

IV. FRAIS ET FISCALITÉ

- Rétrocession des frais de gestion
- Frais d'intermédiation
- Retenues à la source

V. REVENUS – AFFECTATION

- Examen des comptes et des revenus nets
- Proposition d'affectation des sommes distribuables
 - I – Sommes distribuables afférentes aux revenus nets
 - II – Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

VI. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

VII. DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

VIII. INFORMATION CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Annexe 1 – Annexes SFDR

Annexe 2 – Information en application de l'article de Loi Energie Climat (LEC)

Annexe 3 – Ordre du jour et projet de texte des résolutions

Annexe 4 – Comptes annuels arrêtés au 31/12/2024

Annexe 5 – Rapports du commissaire aux comptes

RAPPORT ÉTABLI PAR LE PRÉSIDENT ET PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 16 AVRIL 2025

Chers actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, vous êtes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Toutes précisions et tous renseignements complémentaires vous seront donnés concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du commissaire aux comptes.

I - ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

▪ Identification de la SICAV

- Dénomination : IMPACT ES

La SICAV IMPACT ES est constituée au 31 décembre 2024 de deux compartiments :

- IMPACT ES ACTIONS EUROPE
- IMPACT ES OBLIG EURO

- Gestionnaire financier, administratif et comptable par délégation :

MIROVA, Société de gestion par délégation (ci-après la « Société de gestion » ou la « Société de gestion de portefeuille ») Société Anonyme à Conseil d'administration de droit français dont le siège social est 59 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS. Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers le 26 août 2002 sous le numéro GP 02-014.

- Autres délégués :

Sous délégation de la gestion comptable :

CACEIS FUND ADMINISTRATION

Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

- Lieux et adresses des établissements habilités à recevoir les souscriptions et rachats :

CACEIS BANK

Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

❖ Compartiment IMPACT ES ACTIONS EUROPE :

- Classification :

Actions internationales

- Affectation des sommes distribuables :

Le compartiment est un compartiment de capitalisation.

- Durée de placement recommandée :

La durée minimale de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

- Codes ISIN :

FR0011439082

■ Orientation des placements – Souscripteurs concernés

- Objectif de gestion :

Le compartiment a un objectif d'investissement durable.

Il a pour objectif de surperformer l'indice de référence MSCI Europe sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans, en investissant dans des sociétés dont les activités sont liées à des thèmes d'investissement durable au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière intégrant la prise en compte des critères ESG (Environnemental, Social, Gouvernance). L'indice MSCI Europe est calculé en cours de clôture, dividendes nets réinvestis et en euro.

Les investissements dans des modèles économiquement durables présentant des caractéristiques sociales et/ou environnementales ne sont effectués qu'à condition qu'ils n'entravent pas ces objectifs environnementaux et sociaux et que les sociétés sélectionnées suivent des pratiques de bonne gouvernance.

- Indicateur de référence :

L'indice de référence MSCI Europe est composé d'environ 450 sociétés représentant les plus grandes capitalisations boursières des pays européens développés, en zone Euro ou hors zone Euro. Le poids de chaque valeur dans l'indice est déterminé en fonction du capital flottant de ces sociétés. Cet indice est publié par MSCI. Il est disponible sur le site internet www.msci.com.

A la date d'entrée en vigueur du Prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

- Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Tous les souscripteurs sont concernés, mais le compartiment est plus particulièrement destiné aux FCPE du Groupe Natixis.

Pour plus d'informations relatives à la stratégie d'investissement et à l'exposition aux risques, les actionnaires sont invités à se reporter au Prospectus disponible auprès de la Société de gestion par délégation de la SICAV.

■ Valeur liquidative

La valeur liquidative du compartiment IMPACT ES ACTIONS EUROPE atteint 21 607,9374 euros le 31 décembre 2024, soit une augmentation de 963,95 euros par rapport à la valeur liquidative de 20 643,9836 euros au 29 décembre 2023, soit une performance nette de frais de gestion de 4,67% sur l'exercice.

Sur la durée de placement recommandée (5 ans), la performance nette de frais de gestion est de 29,60%.

Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

▪ **Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou entité du groupe**

Conformément au règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers nous vous informons que le portefeuille détient 80 081 647,48 euros d'OPC gérés par les entités du groupe NATIXIS et ses filiales.

❖ **Compartiment IMPACT ES OBLIG EURO :**

- Classification :

Obligations et/ou titres de créances libellés en euros.

- Affectation des sommes distribuables :

Le compartiment est un compartiment de capitalisation.

- Durée de placement recommandée :

La durée minimale de placement recommandée est supérieure à 3 ans.

- Codes ISIN :

FR0011439116

▪ **Orientation des placements – Souscripteurs concernés**

- Objectif de gestion :

Ce compartiment a un objectif d'investissement durable.

L'objectif de gestion du compartiment est d'obtenir, sur une durée minimale de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice Bloomberg Euro Aggregate 500 Total Return Index Value Unhedged EUR (coupon inclus) en investissant dans un large éventail d'instruments de taux incluant des obligations vertes et sociales répondant aux critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) selon l'analyse de l'équipe de recherche interne de MIROVA et en intégrant la prise en compte systématique de critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Les investissements dans des modèles économiquement durables présentant des caractéristiques sociales et/ou environnementales ne sont effectués qu'à condition qu'ils n'entravent pas ces objectifs environnementaux et sociaux et que les sociétés sélectionnées suivent des pratiques de bonne gouvernance.

- Indicateur de référence :

L'indice Bloomberg EuroAgg 500 Total Return Index Value Unhedged EUR est composé de titres obligataires émis en euros dont les émissions ont un encours supérieur à 500 millions d'euros et dont la notation minimum est BBB- dans l'échelle de l'agence de notation Standard & Poor's et, Baa3 dans l'échelle Moody's (catégories *Investment grade*). Exclusivement à taux fixe, les émissions ont une durée de vie restant à courir supérieure à 1 an. La nationalité de l'émetteur n'est pas un critère discriminant.

Cet indice est publié par Bloomberg Il est disponible sur le site Internet www.bloomberg.com.

A la date d'entrée en vigueur du prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

- Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Tous les souscripteurs sont concernés, mais le compartiment est plus particulièrement destiné aux FCPE du Groupe Natixis.

Pour plus d'informations relatives à la stratégie d'investissement et à l'exposition aux risques, les actionnaires sont invités à se reporter à son Prospectus disponible auprès de la Société de gestion par délégation de la SICAV.

- **Valeur liquidative**

La valeur liquidative du compartiment IMPACT ES OBLIG EURO atteint 11 498,4791 euros le 31 décembre 2024, soit une augmentation de 331,931 euros par rapport à la valeur liquidative de 11 166,5481 euros au 29 décembre 2023, soit une performance nette de frais de gestion de 2,97 % sur l'exercice.

Sur une durée minimale de placement recommandée de 3 ans, la performance nette de frais de gestion du compartiment est de -10,55 %.

Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

- **Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou entité du groupe**

Conformément au règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers nous vous informons que le portefeuille détient 29 119 112,72 euros d'OPC gérés par les entités du groupe NATIXIS et ses filiales.

- **Franchissement de seuil**

Il y a eu 6 franchissements de seuil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

- **Information sur le financement de la recherche**

Le financement de la recherche financière est supporté par la SICAV, celui de la recherche extra-financière par MIROVA, Société de gestion par délégation de la SICAV.

Les informations relatives à la recherche extra-financière sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion par délégation de votre SICAV : <http://www.mirova.com> (rubrique Engagements”).

II - RAPPORT DE GESTION

a) Politiques d'investissement

- ❖ **Compartiment IMPACT ES ACTIONS EUROPE** :

L'année 2024 a été une année de hausse du marché Actions. Le rallye haussier du début d'année, a été porté par les espoirs d'un cycle marqué de baisses de taux, par de bonnes publications de résultats annuels 2023 et de premier trimestre 2024. Ceci a été ensuite contrebalancé par les inquiétudes économiques, politiques et géopolitiques qui se sont accentuées au cours du second semestre. L'indice MSCI Europe monte néanmoins de 8.59% sur l'année.

Le compartiment IMPACT ES ACTIONS EUROPE affiche lui une performance de +4.67%.

Le marché actions clôture donc l'année en hausse malgré un second semestre compliqué par : la crise politique en France et en Allemagne, l'élection de Donald Trump accompagnée de menaces de droits de douane, l'extension de la guerre au Moyen-Orient, l'escalade internationale de la guerre en Ukraine, une détérioration de l'activité économique européenne ou encore la faible consommation chinoise, qui ont pesé sur le sentiment des investisseurs européens.

Sur le plan économique, la désinflation se poursuit dans la zone euro. Elle passa de +2.6% en janvier à +1.7% en septembre, avant de légèrement rebondir à +2.2% en novembre. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution des prix de l'énergie et à l'inflation des services. En revanche, les signaux sont plus négatifs du côté de la croissance, avec un PMI composite qui a commencé l'année en zone de contraction (47.9 en janvier) et qui a fini l'année dans cette même zone de contraction (49.5 en décembre), montrant ainsi une certaine fragilité de l'économie. Bien que le PIB ait légèrement augmenté entre le T4 2023 et le T3 2024 (+0.9% YoY), il reste à des niveaux très faibles. Aux USA, l'inflation a baissé plus modérément, passant de +3.1% YoY en janvier à +2.7% en novembre. Le PCE, indice préféré de la Fed, est quant à lui resté stable entre janvier et novembre à + 2.4%. D'un point de vue de l'activité économique, le PIB et le PMI composite ont nettement augmenté sur l'année, renforçant la confiance des investisseurs dans la première économie mondiale. Enfin, du côté de l'Asie, la Chine a dévoilé de nombreuses mesures pour relancer son marché immobilier et soutenir la croissance, dans le but d'atteindre son objectif de +5% de PIB en 2024. Pour l'instant, les données économiques se sont légèrement détériorées, le PIB atteignant +4.6% YoY au T3, contre +5.3% au T1.

Face à la baisse de l'inflation, les banques centrales, ont globalement assoupli leurs politiques monétaires au cours de l'année. L'ampleur des baisses a varié en fonction des régions, de leur progression dans la réduction de l'inflation, ainsi que de leurs problématiques internes. La BCE a baissé ses taux de - 100pdb en 2024 (à 3%), soutenue par une baisse de l'inflation plus marquée que prévu et par une croissance plus faible qu'attendue. Christine Lagarde a estimé que de nouvelles baisses de taux sont à prévoir pour 2025 si l'inflation se stabilise au niveau des 2%, afin de soutenir la croissance. La FED, quant à elle, n'a déclenché son cycle de baisses de taux qu'en septembre, avec une baisse de -50pdb, en raison d'une inflation plus résiliente que prévu et de solides chiffres économiques. La Fed a ensuite abaissé ses taux de -25pdb lors des deux dernières réunions de l'année, portant le total à - 100pdb en 2024 (4.25-4.50%). Bien que des baisses de taux aient eu lieu lors des trois dernières réunions, Jérôme Powell s'est montré plus prudent quant à de nouvelles baisses de taux en 2025, révisant ses prévisions à la baisse pour ne prévoir plus que 2 baisses de taux en 2025 au lieu de 4 précédemment.

La nouvelle année de contreperformance des « Valeurs Vertes » s'est traduite par des contributions négatives des Secteurs des Valeurs Industrielles (Vestas ou bien Alfen dont la position a été cédée) et des Sociétés de Services aux collectivités (EDP, Acciona Energias Renovables). Les secteurs des Valeurs Technologiques et le Secteur Financier contribuent également négativement à la performance. Dans le premier cas, la contreperformance provient essentiellement des sociétés de production de semi-conducteurs exposées à la consommation (Infineon, Soitec notamment), alors que les stocks des clients ne sont pas apurés. Dans le second cas, la bonne tenue de notre sélection ne suffit pas à contrebalancer la contreperformance de Worldline (sortie du portefeuille) et la performance de HSBC et Barclays, dont nous sommes absents. Du côté des contributions positives, on retrouve le Secteur de la Consommation de Base, aidé par notre absence du groupe Nestlé, ainsi que des producteurs de spiritueux, impactés par la faiblesse de la demande chinoise. On retrouve également le Secteur de la Santé, porté par UCB et Medincell, dont le newsflow sur les médicaments phares, s'est avéré très positif.

Tout au long de l'année, nous avons maintenu une surexposition sur les Valeurs du secteur de la Santé dont le newsflow reste bien orienté. Nous avons cependant commencé à réduire notre exposition sur les Valeurs Financières à partir de la mise à jour de l'année pour terminer l'année sous pondérés, alors que la baisse des taux a été anticipée par le marché et les difficultés économiques et politiques de la zone euro s'amplifient.

Au cours de l'année écoulée, nous avons maintenu un niveau d'exigence élevé en termes de sélection ISR et de réponse aux enjeux de notre temps. Cela se traduit notamment par un pourcentage d'Opinions d'impact positif fort et modéré de 73% pour le portefeuille contre 38 pour l'indice de référence à fin décembre. Par ailleurs, l'évaluation carbone du portefeuille au cours de l'année 2024 est restée conforme à une trajectoire de limitation du réchauffement climatique à moins de 2°C en 2100, conformément aux accords de la Cop 21.

CONTEXTE DE MARCHÉ

Quelle fin d'année ! Certains pensaient que 2024 marquerait « l'année de l'obligataire » et si ce scénario paraissait encore atteignable à la veille du quatrième trimestre, les forts mouvements de marché observés au cours de ce dernier n'auront pas permis sa réalisation. L'élection de M. Trump, bien qu'en partie anticipée, aura bien sûr alimenté cette volatilité : d'abord, ses déclarations quant à la nécessité d'ériger des barrières tarifaires et de restreindre les flux migratoires aux Etats-Unis ont ravivé les craintes sur la possibilité d'une résurgence de l'inflation avant que des propos plus mesurés ne les apaisent, et enfin, que des statistiques macro-économiques toujours aussi porteuses dans le pays ne se multiplient.

En Europe, si l'Italie et l'Espagne ou l'Irlande ont continué de rassurer sur la solidité de leurs trajectoires respectives, les situations politique et économique en France et en Allemagne douchent l'enthousiasme sur la zone euro dont la monnaie a logiquement décroché face au dollar. Cela s'ajoute à une crise majeure de l'industrie automobile locale, qui s'aggrave : les volumes de ventes demeurent bas alors que la possibilité de maintenir les marges opérationnelles très confortables obtenues depuis 2020 a disparu. Le Royaume-Uni pour sa part montre toujours de forts contrastes dans la séquence des données publiées, sur fond, là aussi, de fragilité du gouvernement de M. Starmer.

Quant à la Chine, à force de multiplier les plans de soutien à son économie, dont les premiers nous paraissaient insuffisants, elle a fini par quelque peu rassurer quant à ses perspectives.

Bien entendu, les banques centrales ont poursuivi leur cycle d'abaissement des taux, mais avec une certaine mesure dans le discours, provenant autant de la prudence à laquelle invitent les échéances politiques que de petits signaux, fort légers à ce stade mais réels, d'une résistance de l'inflation.

2024 aura donc au moins tenu une promesse : celle d'une dichotomie croissante entre les économies des deux côtés de l'Atlantique, tendance déjà bien ancrée depuis 2008 et qui a subi des accélérations notables.

Dans ce contexte, les taux ont débuté l'année en retraçant fortement la baisse qu'ils avaient effectué fin 2023.

La volatilité a perduré sur les marchés obligataires, enchaînant les phases hausses puis de baisses mois après mois.

En fin d'année, ce sont les taux courts qui auront résisté le mieux, notamment les taux euro.

Le taux 2 ans Allemand se resserre de 21 bps à 2.19% quand son homologue américain termine l'année 5 bps plus haut à 4.29%.

Les taux plus longs souffrent, le 10 ans allemand s'écartent de 45bps à 2.47% et le 10 ans US monte de 80 bps à 4.68%.

La pentification des courbes a donc été forte sur toutes les zones monétaires.

Le marché du crédit affiche de belles performances, porté par la résilience économique et la perspective d'assouplissement quantitatif.

Le spread LECPOAS contre souverain se resserre de 36 bps grâce à la performance des swap spread. Le HY est le meilleur performeur et affiche une performance absolue de plus de 8%

STRATEGIE

La performance brute de frais du portefeuille s'élève à 3.65% contre un indice de référence à 2.61% soit 104 bps de surperformance, venant de nos trois principaux moteurs de performance, la durée, l'allocation d'actif et la sélection de titres.

L'allocation d'actif a apporté de la valeur via son exposition sur le secteur crédit et l'allocation entre les dettes souveraines.

Tout au long de l'année, le portefeuille a maintenu sa surexposition sur les titres de crédit et a donc bénéficié du resserrement des spreads contre souverain.

Au sein de la dette souveraine, le portefeuille était sous pondéré sur la dette française et surexposé sur la dette Italienne, contribuant ainsi positivement à la performance du fonds.

La sélection de titre a été positive, du choix de maturité sur la dette italienne, à certains titres crédit, comme des hybrides des secteurs des services aux collectivités ou des télécoms ou à certaines banques comme Crelan, une banque belge de taille moyenne avec un profil de risque faible dont la notation crédit a été améliorée grâce à l'acquisition de Axa Banque Belgique et des synergies attendues.

Nous avons maintenu la durée du portefeuille au-dessus de l'indice durant toute l'année, entre 100% et 106% de la durée de l'indice de référence ; négative durant la première partie de l'année, cette stratégie a finalement été positive sur l'année, grâce notamment à la performance des taux swap

Le profil du portefeuille demeure très axé sur le financement de la transition environnementale : la part des obligations vertes et sociales s'établit à 80%.

Notre portefeuille se maintient en ligne avec un scénario climatique à 1,5 degrés.

▪ **Information relative au Règlement Taxonomie (UE) 2020/852**

Au titre de l'article 58 du Règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable de la SICAV sont disponibles en Annexe 1 de ce rapport annuel.

b) Informations sur l'OPC

▪ **Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice**

❖ **Compartiment IMPACT ES ACTIONS EUROPE :**

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
OSTRUM SRI MONEY Part I-C	46 072 985,81	104 847 219,99
NOVO NORDISK A/S-B	45 216 929,59	11 722 387,97
ASML HOLDING NV	37 520 918,09	12 776 751,77
ASTRAZENECA PLC	3 227 844,63	40 420 305,84
AIR LIQUIDE SA	27 889 190,01	9 889 836,51
RELX PLC	21 384 096,34	9 247 137,67
SIEMENS AG-REG	20 623 828,94	9 777 376,98
ADYEN NV	26 042 599,78	3 297 715,26
DSM-FIRMENICH AG	19 412 986,70	6 806 656,25
LONZA GROUP NOM.	25 432 061,50	231 392,11

❖ Compartiment IMPACT ES OBLIG EURO

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
OSTRUM SRI CASH PLUS I	33 436 631,00	49 264 615,82
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-08-30	0,00	64 136 405,00
BUNDSOBLIGATION 0.0% 10-10-25	0,00	52 292 709,10
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	33 947 796,00	0,00
BUNDSOBLIGATION 1.3% 15-10-27	27 600 861,92	0,00
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 1.35% 18-09-27	0,00	26 837 816,39
MIR EUR GREEN SUST CORP BD FD I EUR CAP	0,00	24 734 845,72
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30-04-45	18 422 258,60	0,00
EUROPEAN UNION 0.4% 04-02-37	0,00	18 268 951,01
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42	17 084 703,50	0,00

▪ **Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice et à venir**

Cet OPC n'a pas fait l'objet de changements substantiels.

▪ **OPC Indiciels**

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des OPC indiciels.

▪ **Fonds de fonds alternatifs**

Cet OPC ne rentre pas dans la classification des fonds de fonds alternatifs.

▪ **Techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés (ESMA)**

❖ Compartiment IMPACT ES ACTIONS EUROPE :

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00**

- o Prêts de titres : 0,00
- o Emprunt de titres : 0,00
- o Prises en pensions : 0,00
- o Mises en pensions : 0,00

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 0,00**

- o Change à terme : 0,00
- o Future : 0,00
- o Options : 0,00
- o Swap : 0,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	0,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	0,00
Total	0,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	0,00
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	0,00

❖ Compartiment IMPACT ES OBLIG EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 89 439 973,95**

- o Prêts de titres : 21 609 267,00
- o Emprunt de titres : 0,00
- o Prises en pensions : 0,00
- o Mises en pensions : 67 830 706,95

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 278 541 300,00**

- o Change à terme : 0,00
- o Future : 263 541 300,00
- o Options : 0,00
- o Swap : 15 000 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NATIXIS TRADEX SOLUTIONS	

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	32 298 102,36
Total	32 298 102,36
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	0,00
Total	0,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	259 890,69
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	259 890,69
. Frais opérationnels directs	8 287 488,54
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	8 287 488,54

(*) Nets de la rémunération perçue par Natixis TradEx Solutions qui ne peut excéder 40% des revenus générés par ces opérations. Les autres revenus et autres frais correspondent à la rémunération du placement en compte de dépôt des garanties financières reçues en espèces qui varie en fonction des conditions de marché, et à d'éventuels autres produits sur comptes financiers et charges sur dettes financières non liés aux techniques de gestion efficace.

■ Réglementation SFTR

❖ Compartiment IMPACT ES ACTIONS EUROPE :

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

❖ Compartiment IMPACT ES OBLIG EURO

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	21 609 267,00				
% de l'Actif Net (*)	1,33				

(*) % hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	21 609 267,00	0,00	68 237 438,21	0,00	0,00
% de l'Actif Net	1,33	0,00	4,19	0,00	0,00

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

	0,00			0,00	0,00
--	------	--	--	------	------

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

NATIXIS TRADEX SOLUTIONS FRANCE	21 609 267,00	0,00	68 237 438,21	0,00	0,00
------------------------------------	---------------	------	---------------	------	------

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions	0,00			0,00	0,00
- Obligations	0,00			0,00	0,00
- OPC	0,00			0,00	0,00
- TCN	0,00			0,00	0,00
- Cash	32 298 102,36		0,00		0,00
Rating	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Monnaie de la garantie					
Euro	32 298 102,36		0,00	0,00	0,00

Le collatéral reçu doit être conforme à la politique de MIROVA définie afin de garantir un haut niveau de qualité et de liquidité ainsi qu'une absence de corrélation directe avec la contrepartie de l'opération. En complément, la politique de collatéralisation de MIROVA définit des niveaux de sur-collatéralisation adaptés à chaque type de titres pour faire face le cas échéant à la variation de leur valeur. Enfin un dispositif d'appel de marges quotidien est en place afin de compenser les variations de mark to market des titres.

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour	0,00			0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00			0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00			0,00	0,00
1 à 3 mois	0,00			0,00	0,00
3 mois à 1 an	0,00			0,00	0,00
Plus d'1 an	0,00			0,00	0,00
Ouvertes	0,00			0,00	0,00

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 jour à 1 semaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 semaine à 1 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 à 3 mois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 mois à 1 an	3 062 438,94	0,00	494 579,93	0,00	0,00
Plus d'1 an	2 658 249,66	0,00	17 063 148,22	0,00	0,00
Ouvertes	15 888 578,40	0,00	50 679 710,06	0,00	0,00

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant utilisé (%)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les OPCVM doivent impérativement réinvestir l'intégralité de leurs garanties cash (ie. montant maximal = montant maximal utilisé = 100%), mais ne peuvent réutiliser leurs garanties titres (ie. montant maximal = montant utilisé = 0%).

Par ailleurs, en cas de réception de garanties financières en espèces, celles-ci doivent, dans des conditions fixées par la réglementation, uniquement être :

- placées en dépôts ;
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
- utilisées dans une prise en pension livrée ;
- investies dans des organismes de placement collectif (OPC) monétaire court terme.

Pour les opérations réalisées par Natixis TradEx Solutions, en mode agent ou en mode principal, les sommes reçues au titre du collatéral espèces sur les opérations de cessions temporaires de titres sont investies sur un compte de dépôts rémunéré.

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres	0,00			0,00	0,00
Cash	32 298 102,36				0,00

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cash	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Toutes les garanties financières fournies par l'OPC sont transférées en pleine propriété.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	259 890,69	0,00	0,00	0,00	
- Gestionnaire	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Coûts					
- OPC	-25 954,07	0,00	-8 261 534,47	0,00	
- Gestionnaire	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	

La société de gestion a confié à Natixis TradEx Solutions pour le compte de l'OPCVM la réalisation des opérations de prêts de titres et de mises en pension.

Les revenus de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation de Natixis TradEx Solutions ne peut excéder 40% des revenus générés par ces opérations et est déduite des produits comptabilisés par l'OPCVM.

Les montants présentés n'intègrent pas la rémunération du placement en compte de dépôt des garanties financières reçues en espèces.

- **Accès à la documentation**

La documentation légale de la SICAV (DIC, prospectus, rapports périodiques ...) est disponible auprès de la Société de gestion par délégation, à son siège ou à l'adresse e-mail suivante :

ClientServicingAM@natixis.com

- c) **Informations sur les risques**

- **Méthode de calcul du risque global**

La méthode de calcul retenue par la société de gestion pour mesurer le risque global de cet OPC est celle de l'engagement.

- **Exposition à la titrisation**

Cet OPC n'est pas concerné par l'exposition à la titrisation.

- **Gestion des risques**

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la Société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le DIC de cet OPC et plus particulièrement sa rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus, disponibles sur simple demande auprès de la Société de gestion.

- **Gestion des liquidités**

La Société de gestion de portefeuille a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses OPC ouverts, basée sur des mesures et des indicateurs d'illiquidité et d'impact sur les portefeuilles en cas de ventes forcées suite à des rachats massifs effectués par les investisseurs. Des mesures sont réalisées selon une fréquence adaptée au type de gestion, selon différents scénarii simulés de rachats, et sont comparées aux seuils d'alerte prédéfinis. La liquidité du collatéral fait l'objet d'un suivi hebdomadaire avec des paramètres identiques.

Les OPC identifiés en situation de sensibilité du fait du niveau d'illiquidité constaté ou de l'impact en vente forcée, font l'objet d'analyses supplémentaires sur leur passif, la fréquence de ces tests évoluant en fonction des techniques de gestion employées et/ou des marchés sur lesquels les OPC investissent. A minima, les résultats de ces analyses sont présentés dans le cadre d'un comité de gouvernance.

La Société de gestion s'appuie donc sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs.

Toute modification éventuelle de cette politique en cours d'exercice, ayant impacté la documentation de l'OPC, sera indiquée dans la rubrique « changements substantiels » du présent document.

- **Traitement des actifs non liquides**

Cet OPC n'est pas concerné.

d) Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »)

La prise en compte de critères ESG dans le processus d'investissement est explicitée en détail dans le document précontractuel annexé au Prospectus de la SICAV.

En complément de ces informations liées à la prise en compte de critères ESG, les annexes périodiques telles que définies par la réglementation SFDR sont disponibles en Annexe 1 de ce rapport.

e) Information relative au Décret n°2021-663 du 27 mai 2021 pris en application de l'article L. 533-22-1 du code monétaire et financier (Article 29 de la loi relative à l'énergie et au climat)

Les rapports répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat sont disponibles en annexe du présent rapport (cf. Annexe 2).

III - ENGAGEMENTS DE GOUVERNANCE ET COMPLIANCE

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contrepartie – Exécution des ordres

Dans le cadre du respect par la Société de gestion de son obligation de « best execution », la sélection et le suivi des intermédiaires taux, des brokers actions et des contreparties sont encadrés par un processus spécifique.

La politique de sélection des intermédiaires / contreparties et d'exécution des ordres de la Société de gestion est disponible sur son site internet : <http://www.mirova.com> (rubrique « MIROVA/Informations réglementaires/Engagements dans le cadre de la directive MIF »).

Politique de vote

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les OPC qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables au siège de la Société ou sur son site internet : <http://www.mirova.com> (rubrique « Recherche/S'engager et voter »).

Politique de rémunération

Politique de rémunération de MIROVA

Préambule

La Politique de rémunération de Mirova est établie en conformité avec la directive AIFM 2011/61/UE, la directive UCITS 5 2014/91/UE, la directive MIF2 2014/65/UE, le Règlement SFDR 2019/2088/UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, la Position AMF 2013-11 « Politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs », ainsi que les textes de références du Code monétaire et financier et de l'Autorité des Marchés Financiers.

1. Principes généraux

La politique de rémunération est un élément stratégique de la politique de MIROVA. Outil de mobilisation et d'engagement des collaborateurs, elle veille, dans le cadre d'un strict respect des grands équilibres financiers et de la réglementation, à être compétitive et attractive au regard des pratiques de marché.

La politique de rémunération de Mirova, qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs, intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs :

- Elle est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des produits gérés.

- Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion et des produits qu'elle gère et à ceux des investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération, qui comprennent la rémunération fixe et, le cas échéant, la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité. Elle tient compte des conditions de marché.

La rémunération variable est fonction de l'évaluation de la performance collective, mesurée à la fois au niveau de la société de gestion et des produits gérés, et de la performance individuelle. Elle tient compte d'éléments quantitatifs et qualitatifs, dont l'atteinte des objectifs statutaires définis dans le cadre de la Mission de Mirova, qui peuvent être établis sur base annuelle ou pluriannuelle.

L'évaluation objective et transparente de la performance annuelle et pluriannuelle sur la base d'objectifs pré-définis est le prérequis de l'application de la politique de rémunération de Mirova. Elle assure un traitement équitable et sélectif des collaborateurs. Cette évaluation est partagée entre le collaborateur et son manager lors d'un entretien individuel d'évaluation.

La contribution et le niveau de performance de chacun des collaborateurs sont évalués au regard de ses fonctions, de ses missions et de son niveau de responsabilité dans la société de gestion.

Des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance, sont définis en cohérence avec les objectifs globaux de Mirova définis dans el cadre de sa Mission.

Pour chaque catégorie de personnel, l'ensemble des objectifs quantitatifs et qualitatifs sont définis et communiqués individuellement en début d'année, en déclinaison des objectifs stratégiques de Mirova.

2. Les composantes de la rémunération

La politique de rémunération veille à maintenir une proportion équilibrée entre rémunération fixe et variable, la direction des ressources humaine en est la garante. Les revalorisations des salaires fixes et l'attribution des rémunérations variables sont étudiées une fois par an dans le cadre de la campagne d'avancement.

a. La rémunération fixe

La rémunération fixe rémunère les compétences et l'expertise attendues dans l'exercice d'un poste.

Le positionnement des rémunérations fixes est étudié périodiquement pour s'assurer de sa cohérence vis-à-vis des pratiques de marché géographiques et professionnelles.

La revalorisation des salaires fixes est analysée une fois par an dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations. En dehors de cette période, seuls les cas de promotion, de mobilité professionnelle ou de situation individuelle exceptionnelle peuvent donner lieu à une revalorisation

b. La rémunération variable

Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels de Mirova mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influencer de manière temporaire sur la performance du métier.

Ces enveloppes sont aussi définies en fonction de l'atteinte des objectifs statutaires liés à la mission de Mirova.

Les rémunérations variables, qui peuvent être attribuées le cas échéant, rémunèrent une performance annuelle, collective et/ou individuelle.

Les rémunérations variables collectives de Mirova sont constituées d'un dispositif d'intéressement et de participation, associé à un plan d'épargne entreprise (PEE) et à un plan d'épargne retraite collectif

(PERCOL). Les collaborateurs peuvent bénéficier, dans le cadre de ces plans, d'un dispositif d'abondement. Ces rémunérations variables collectives n'ont aucun effet incitatif sur la gestion des risques de MIROVA et/ou des produits gérés et n'entrent pas dans le champ d'application des directives AIFM ou UCITS.

Dans le respect des enveloppes globales de rémunérations variables, les rémunérations variables individuelles sont attribuées, dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations, de manière discrétionnaire objectivée au regard de l'évaluation d'une performance individuelle et de la manière dont cette performance est atteinte.

La population identifiée est soumise à des obligations spécifiques en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'attribution de la rémunération variable individuelle.

Pour les autres collaborateurs, elles sont versées en totalité sous forme numéraire et sont attribuées de façon sélective et varient d'une année sur l'autre en fonction de l'appréciation des critères de performance. La rémunération variable attribuée aux collaborateurs est impactée par la prise d'un niveau de risque non conforme ou le non-respect des procédures internes sur l'année considérée.

En cas de perte ou de baisse significative de ses résultats, Mirova peut également décider de réduire voire d'annuler en totalité l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

De même, en cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité, i.e. de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés, l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles pourra être réduite voire annulée, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

Il n'y a pas de garantie contractuelle encadrant les rémunérations variables.

c. Dispositif de fidélisation des collaborateurs clé

Mirova souhaite pouvoir garantir à ses investisseurs la stabilité des collaborateurs clé au travers d'un dispositif de rétention intégré aux politiques de rémunération qui permet d'allouer un montant de rémunération variable supplémentaire, sous la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par Mirova, et acquis par tranches égales sur une période de minimum trois ans. Il permet ainsi, sous réserve de conditions de présence, d'associer les collaborateurs à l'évolution des résultats. Les montants sont attribués au regard de l'évaluation de la performance et d'un engagement professionnel individuel sur une année considérée. L'enveloppe allouée au dispositif de rétention est contenue dans le budget global alloué aux rémunérations variables.

d. Carried interest

Le carried interest représente la fidélisation et l'alignement des intérêts des investisseurs et des collaborateurs concernés au travers d'un paiement différé. Obligeant à une prise de risque financier personnel minimum au regard de la taille du fonds pour les collaborateurs concernés, il se concrétise par l'acquisition de parts du fonds. La rémunération des parts acquises est ensuite conditionnée à la création de plus-value et à un rendement positif minimum des parts ordinaires des investisseurs du fonds.

3. Evaluation de la performance collective et individuelle

La contribution et le niveau de performance des collaborateurs sont évalués au regard de leurs fonctions, missions et niveau de responsabilités dans l'entreprise. Il est distingué plusieurs catégories de personnel :

- Le comité exécutif est évalué sur sa contribution à la définition et la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise et sur sa capacité à développer les performances des offres de produits et de service et les résultats financiers. La performance s'apprécie annuellement,
- Les fonctions de support et de développement commercial sont évaluées sur leur capacité à atteindre des objectifs qualitatifs et quantitatifs pour les fonctions du développement commercial. Ces objectifs quantitatifs sont définis et communiqués en début de chaque année,
- Les fonctions de contrôles dont l'évaluation repose sur l'appréciation de critères qualitatifs définis annuellement, afin de ne pas compromettre leur indépendance ni créer de conflit d'intérêts,
- Les fonctions de gestion sont évaluées de façon différente, selon la typologie des portefeuilles gérés. Les critères quantitatifs utilisés reflètent les enjeux de développement des performances de gestion recherchés par les investisseurs sans toutefois autoriser une prise de risque excessive pouvant avoir une incidence sur le profil de risque de Mirova et/ou des produits gérés.

4. Déclinaison du dispositif applicable à la population identifiée au titre d'AIFM et/ou UCITS V

a. Population identifiée

Conformément aux dispositions réglementaires, la population identifiée de Mirova comprend les catégories de personnel qui peuvent à titre individuel avoir une incidence significative de par leurs décisions sur le profil de risque de Mirova et/ou des produits gérés, sachant que les membres du comité exécutif sont systématiquement inclus dans cette population, les fonctions de direction des activités support, les fonctions de direction de contrôle (risques, conformité et contrôle), les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille, les autres preneurs de risques, ainsi que les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques.

L'identification du périmètre de la population identifiée de Mirova est réalisée annuellement par la DRH et le RCCI - responsable de la conformité, du contrôle interne et des risques à partir de la cartographie des processus de gestion. La direction générale valide le périmètre de l'ensemble de la population identifiée.

b. Dispositif applicable aux rémunérations variables attribuées à la population identifiée

La rémunération variable et, le cas échéant, le dispositif de fidélisation de la population identifiée sont attribués globalement pour moitié en numéraire et pour autre moitié sous forme d'équivalent instrument financier. Pour les rémunérations variables les plus faibles, en deçà d'un seuil défini annuellement, la proportion de différée ne s'applique pas. La liste des collaborateurs concernés est validée par le RCCI - directeur de la conformité, du contrôle interne et des risques. Pour les rémunérations les plus élevées de Mirova, la proportion différée sous forme d'équivalent instrument financier peut atteindre 60%.

La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60% pour les rémunérations les plus élevées de Mirova.

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes. Dans ce cas, les nouveaux seuils définis sont soumis à l'approbation du Comité exécutif de Mirova et du Comité des rémunérations de NATIXIS.

La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50% minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par Mirova.

L'acquisition de la part de la rémunération variable, qui est différée, est soumise à des conditions de présence, de performance financière de la société de gestion, de performance relative des produits gérés

par rapport à des indices de marché de référence et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque de Mirova et/ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Les collaborateurs bénéficiant d'une rémunération variable différée ont l'interdiction de recourir, sur la totalité de la période d'acquisition, à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance.

Les modalités et conditions de détermination, de valorisation, d'attribution, d'acquisition et de paiement de de la rémunération variable différée en équivalent instrument financier sont détaillées dans le Long Term Incentive Plan (LTIP) de Mirova.

c. Dispositif de contrôle

A la fin de chaque campagne d'avancement et avant attribution des rémunérations variables, la DRH formalise un contrôle de l'adéquation et de l'efficacité de la politique de rémunération de la population identifiée (la liste nominative, les montants attribués, la répartition entre les versements immédiats et différés et la partie numéraire et équivalent instrument financier). Il est approuvé par le Comité Exécutif et par Natixis Investment Managers.

Les principes généraux et spécifiques, les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de la politique de rémunération comprenant la population identifiée, ainsi que l'enveloppe de rémunération annuelle des dirigeants sont fournis annuellement au conseil d'administration de Mirova. Dans le cadre des campagnes d'avancement, les propositions individuelles sont validées par la direction des ressources humaines et la direction générale de Mirova, puis successivement par les instances de validation des rémunérations de Natixis Investment Managers AM et de Natixis. La rémunération du directeur général est déterminée par la direction générale de Natixis Investment Managers et de Natixis et est présentée au comité des nominations et des rémunérations de Natixis

5. Rémunérations versées au titre du dernier exercice

Le montant total des rémunérations pour l'exercice, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées par la société de gestion à son personnel, et le nombre de bénéficiaires :

- Rémunérations fixes 2024* : 17 876 585 €,
- Rémunérations variables attribuées au titre de 2024 : 13 495 569 €,
- Effectifs concernés : 178 collaborateurs.

* Rémunérations fixes théoriques en ETP - décembre 2024.

Le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la Société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la Société de gestion et/ou des portefeuilles :

- Rémunération totale attribuée au titre de 2024 : 20 148 111 € dont,
 - Cadres supérieurs : 5 731 370 €,
 - Membres du personnel : 14 416 741 €.
- Effectifs concernés : 74 collaborateurs.

IV - FRAIS ET FISCALITÉ

■ Rétrocession des frais de gestion

Dans le cadre du respect des règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille, les dispositions de l'article 411-130 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers interdisent la rétrocession à la Société de gestion par délégation de frais de gestion ou de souscription et de rachat au titre d'investissements réalisés par cette dernière pour le compte de la SICAV dans les parts ou actions d'un OPC ou d'un fonds d'investissement.

La société de gestion a mis en place les mesures nécessaires pour que l'ensemble des rétrocessions soit affecté directement à la SICAV.

▪ **Frais d'intermédiation**

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion a eu recours à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres au cours du dernier exercice clos est consultable sur son site internet : <https://www.mirova.com/fr/mirova/informations-reglementaires/Engagements> dans le cadre de la directive MIF.

▪ **Retenues à la source**

Cet OPC n'est pas concerné par les retenues à la source.

V - REVENUS - AFFECTATION

▪ **Examen des comptes et des revenus nets**

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels qui vous sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le Règlement ANC n°2020-07 modifié.

Nous soumettons les comptes annuels à votre approbation et qu'ils ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur (Règlement ANC 2020-07 modifié).

Vous trouverez dans l'annexe 4 toutes explications complémentaires.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

L'actif net, qui était de 4 238 768 598,72 euros, le 29 décembre 2023 divisé :

- en 122 362,4180 actions du compartiment « IMPACT ES ACTIONS EUROPE », représentant un actif de 2 526 047 759,13 euros
- et 153 379,6131 actions du compartiment « IMPACT ES OBLIG EURO », représentant un actif de 1 712 720 839,59 euros.

S'élevait à 4 306 282 377,39 euros le 31 décembre 2024 divisé :

- en 123 902,2755 actions du compartiment « IMPACT ES ACTIONS EUROPE », représentant un actif de 2 677 272 619,41 euros
- et 141 671,7585 actions du compartiment « IMPACT ES OBLIG EURO », représentant un actif de 1 629 009 757,98 euros.

▪ **Proposition d'affectation des sommes distribuables**

❖ **Compartiment IMPACT ES ACTIONS EUROPE**

Il vous est proposé de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître :

I.	Un revenu net de l'exercice de	59 152 062,03 euros.
II.	Des Plus ou moins-values réalisées nettes de	34 894 958,81 euros

Il vous est proposé les répartitions et affectations suivantes des sommes distribuables :

I – Sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Les sommes distribuables à affecter au titre de la quote-part afférente aux revenus nets s'élèvent à 59 152 062,03 euros.

Il est proposé d'affecter ces sommes au compte de capital conformément aux dispositions statutaires.

Il est rappelé que les sommes distribuables afférentes aux revenus nets ont été intégralement capitalisées au titre des trois exercices précédents.

II – Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Les sommes distribuables à affecter au titre de la quote-part afférente aux plus et moins-values réalisées nettes s'élèvent à 34 894 958,81 euros.

Il est proposé d'imputer ces sommes au compte de capital conformément aux dispositions statutaires.

Il est rappelé que les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes ont été intégralement capitalisées au titre des trois exercices précédents.

❖ Compartiment IMPACT ES OBLIG EURO

Il vous est proposé de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître :

I.	Un revenu net de l'exercice de	15 221 836,41 euros.
II.	Des plus et moins-values réalisées nettes de	- 71 093 722,01 euros

Il vous est proposé les répartitions et affectations suivantes des sommes distribuables :

I – Sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Les sommes distribuables à affecter au titre de la quote-part afférente aux revenus nets s'élèvent à 15 221 836,41 euros.

Il est proposé d'affecter ces sommes au compte de capital conformément aux dispositions statutaires.

Il est rappelé que les sommes distribuables afférentes aux revenus nets ont été intégralement capitalisées au titre des trois exercices précédents.

II – Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Les sommes distribuables à affecter au titre de la quote-part afférente aux plus et moins-values réalisées nettes présentent un solde négatif de 71 093 722,01 euros.

Il est proposé d'imputer ces sommes au compte de capital conformément aux dispositions statutaires.

Il est rappelé que les sommes distribuables afférentes aux revenus nets ont été intégralement capitalisées au titre des trois exercices précédents.

VI - CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention visée à l'article L.227-10 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Le Président tient la liste des conventions de la SICAV à votre disposition sur demande.

VII - DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

La société est représentée, dirigée et administrée par MIROVA, représentée par Monsieur Hervé GUEZ, Président.

VIII - INFORMATION CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats et fonctions exercées par Monsieur Hervé GUEZ dans toutes autres sociétés :

	Sociétés	Forme juridique	Nature du mandat
1	FRANCE ACTIVE INVESTISSEMENTS	SA	Administrateur
2	Forum pour l'Investissement Responsable	Association	Administrateur

- Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (Tableau A1b)

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les éléments caractéristiques de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Je vous invite après lecture des rapports présentés par votre commissaire aux comptes à adopter les résolutions soumises à votre vote.

Le Président

Annexe 1

Annexes SFDR

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, 1er alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **IMPACT ES - Actions Europe**
Identifiant d'entité juridique : **9695 00BWMUBNHDZ1VP 74**

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : 49.17%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : 47.19%

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

L'objectif d'investissement durable du Compartiment est d'allouer son capital à des sociétés :

- qui proposent des solutions liées aux principaux thèmes durables tels que la biodiversité, le climat, la diversité du capital humain, la santé, etc.,
- qui contribuent positivement par leurs produits, services et/ou pratiques à la réalisation d'un ou plusieurs des Objectifs de développement durable des Nations Unies (les « ODD »).

En outre, compte tenu de la nécessité de maintenir un climat stable et de soutenir la croissance des services écosystémiques, la société de gestion vise à constituer un portefeuille d'investissement qui :

- (i) Représente une économie dans laquelle le réchauffement climatique mondial devrait se limiter à 2 degrés Celsius, comme le prévoit l'Accord de Paris de 2015, et
- (ii) Qui contribue à préserver la diversité biologique et à utiliser durablement ses composantes.

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement durable.

Nos objectifs d'investissement étaient les suivants : 90% en SI, 25% en SIE, et 25% en SIS. En 2024, 96.37% des actifs nets du Compartiment en moyenne au cours de la période de référence ont été alignés sur les objectifs d'investissement durable, 49.17% en SIE, et 47.19% en SIS. L'alignement avec la taxonomie de l'UE s'élevait à 10.26%.

Les indicateurs n'ont pas fait l'objet d'une vérification par un auditeur externe ou une partie tierce.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Point préalable : les résultats publiés ci-dessous représentent la moyenne des 4 fins de trimestres de la période de référence.

Indice de référence : MSCI EUROPE NET TOTAL RETURN EUR INDEX. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.

En 2024, les résultats du fonds étaient les suivants :

- une répartition des entreprises en portefeuille selon un impact positif fort et modéré à plus de 70% du portefeuille
- des contributions supérieures au benchmark sur les Objectifs de Développement Durable, sur les piliers Environnement et Social.
- l'alignement du portefeuille aux objectifs de l'Accord de Paris, à savoir un réchauffement climatique global de 2°C.

Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

RÉPARTITION PAR OPINION D'IMPACT DURABLE*

Part du total de l'actif net hors orances et dettes (représentant 100 % des investissements du fonds)



L'opinion d'impact durable vise à évaluer si l'investissement est compatible avec les ODD des Nations Unies. Les données sont évaluées en interne par les analystes de Mirova qui suivent des directives d'évaluation qualitative robustes et rigoureuses. Lorsqu'un titre n'est pas inclus dans le périmètre d'évaluation interne de Mirova, les données externes fournies par les ESG sont utilisées et traitées par le modèle d'évaluation interne de Mirova.

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

En % de l'encours avec opinions d'impact positif

Thèmes des ODD	Mesure dans laquelle un actif contribue aux ODD correspondant à chaque pilier		17 objectifs de développement durable ont été adoptés par l'ONU en 2015, avec l'ambition de les atteindre d'ici 2030. Vous pouvez consulter un aperçu de tous les ODD (1-17) sur le site Web de l'ONU : www.un.org/sustainabledevelopment/fr/la-ville-du-developpement-durable/ . Ce graphique montre dans quelle mesure un actif contribue aux objectifs de développement durable des Nations Unies («ODD»). Pour illustrer les principaux impacts durables de nos investissements, quatre piliers d'impact ont été développés, deux environnementaux et deux sociaux, pour chaque actif (tel qu'illustré à gauche). Les mêmes actifs peuvent contribuer à plusieurs piliers / ODD.
	Fonds	Indicateur de référence	
ENVIRONNEMENT CLIMAT Limiter les émissions de gaz à effet de serre pour limiter la hausse de la température mondiale en dessous de 2°C	71%	37%	
BIODIVERSITÉ Maintenir les écosystèmes terrestres et marins dans les conditions écologiques les plus favorables	39%	18%	
SOCIAL OPPORTUNITÉS SOCIALES Promouvoir le développement socio-économique par l'accès aux services essentiels, à la santé et à l'éducation	37%	22%	
CAPITAL HUMAIN Fournir des conditions de travail favorisant l'épanouissement personnel et le bien-être ainsi qu'une plus grande diversité et inclusion	54%	30%	

Les pourcentages indiqués représentent la part de valeur du portefeuille (en poids) qui contribue positivement au pilier concerné (entreprises dont l'opinion est « Impact positif fort » ou « Impact positif modéré » sur le pilier). Notre mesure de la contribution s'appuie à la fois sur la capacité des entreprises à offrir des produits et services à impact positif et sur la qualité de leurs pratiques environnementales et sociales sur toute leur chaîne de valeur.



IMPACT ESTIMÉ SUR L'AUGMENTATION MOYENNE MONDIALE DE LA TEMPÉRATURE



En 2015, Mirova et Carbone 4 ont développé conjointement une méthode d'évaluation, renforcée en 2022, des données carbone au regard des enjeux spécifiques d'une économie bas-carbone : Carbon Impact Analytics (CIA).
Chaque entreprise est d'abord évaluée individuellement selon un cadre adapté à chaque secteur. Cette méthode se concentre sur deux indicateurs principaux :
- Émissions « Induites » résultant du « cycle de vie » des activités d'une entreprise, en tenant compte à la fois des émissions directes et de celles des fournisseurs et des produits
- Émissions « Évitées » grâce au déploiement de « solutions vertes » et à l'amélioration de l'efficacité énergétique.
Ces indicateurs sont complétés par une évaluation des politiques et des objectifs de décarbonation des entreprises.
Les évaluations de chaque entreprise sont ensuite utilisées pour calculer l'alignement du portefeuille avec une trajectoire de réchauffement climatique de 1,5°C à 5°C, à horizon 2100.
Pour plus d'informations sur nos méthodologies, veuillez consulter le site Internet de Mirova : www.mirova.com/en/home/fr/impact-management.
L'indicateur de température a pour objectif d'apporter une estimation, par essence approximative, de l'augmentation de la température globale qui serait induite par une généralisation des investissements sur la stratégie émise sur la base d'une méthodologie qui implique de nombreuses hypothèses nécessaires mais subjectives.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

La performance de l'année 2024 est alignée avec celle de l'année 2023 :
-une répartition des entreprises en portefeuille avec un impact positif fort
-des contributions supérieures au benchmark sur les Objectifs de Développement Durable, sur les piliers Environnement et Social.
-l'alignement du portefeuille aux objectifs de l'Accord de Paris, à savoir un réchauffement climatique global de 2°C.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

L'analyse de la durabilité vise à identifier les risques environnementaux et sociaux résiduels pertinents provenant des activités et pratiques des entreprises et évalue la qualité des mesures prises par l'entreprise pour atténuer ces risques (le « test DNSH »). Cette analyse tient compte notamment du degré d'exposition de la société bénéficiaire à certains secteurs ou activités qui peuvent être considérés comme préjudiciables à l'environnement et/ou à la société et de l'exposition aux controverses environnementales ou sociales pertinentes.
A la suite de cette analyse qualitative, la société de gestion émet une opinion contraignante sur la base de laquelle les sociétés dont les activités ou pratiques économiques sont considérées comme ayant un impact négatif

significatif sur la réalisation d'un ou plusieurs des ODD de l'ONU sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement, indépendamment de leur contribution positive par ailleurs. Par conséquent, au cours de la période considérée, tous les investissements dans le Compartiment étaient conformes aux critères DNSH de la société de gestion.

— *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Dans le cadre de son évaluation des risques, le Compartiment évalue et surveille systématiquement les indicateurs pertinents qui sont réputés indiquer la présence d'incidences négatives significatives (y compris la prise en compte des données relatives aux indicateurs des impacts négatifs principaux (PAI) obligatoires).

Lorsque les données nécessaires au calcul de certains indicateurs PAI ne sont pas disponibles, la société de gestion peut utiliser des estimations qualitatives ou quantitatives qui couvrent des thèmes similaires aux indicateurs PAI en question.

Les incidences négatives sont hiérarchisées en fonction des spécificités de chaque secteur et des modèles économiques des entreprises en utilisant une combinaison de critères basés sur :

- analyse de l'exposition de l'entreprise aux impacts environnementaux sur la base de données scientifiques provenant d'organisations internationales (par ex. intensité énergétique, impacts sur la biodiversité, etc.),
- analyse de l'exposition de l'entreprise aux droits fondamentaux et aux questions relatives aux employés par le biais de ses sites, de son modèle commercial et de l'organisation de sa chaîne d'approvisionnement (par ex. l'exposition à des risques pour la santé et la sécurité, l'exposition à des pays présentant des risques spécifiques pour les droits de l'homme, etc.),
- analyse de l'empreinte de l'entreprise sur les communautés locales et les consommateurs,
- contrôle des controverses en cours ou potentielles.

Lorsque la société de gestion estime que les processus et pratiques de la société bénéficiaire sont insuffisants pour atténuer les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, notamment en ce qui concerne les PAI pertinentes, l'impact de la société est considéré comme négatif, ce qui la rend inéligible à l'investissement.

Vous trouverez plus de détails dans le tableau ci-dessous, qui répertorie les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité pris en compte par MIROVA:

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Indicateur de durabilité négatif	Comment les PAIs sont pris en compte par Mirova
<p>Émissions de gaz à effet de serre</p> <p>1. Émissions de gaz à effet de serre (GES)</p> <p>2. Empreinte carbone</p> <p>3. Intensité des émissions GES des entreprises investies</p> <p>4. Exposition à des entreprises opérant dans le secteur des combustibles fossiles</p> <p>5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable</p> <p>6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> Exclusion des entités les plus intensives en carbone et des entreprises n'ayant pas de plan ou un plan insuffisant pour réduire les émissions de gaz à effet de serre Intégration systématique dans l'analyse interne qualitative Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs <p>Exclusion s'appliquant à :</p> <p>1/ Projets : aucun investissement direct dans des projets de charbon ou tout type de soutien financier spécialisé.</p> <p>2/ Exclusion des entreprises planifiant une capacité supplémentaire de charbon, à travers le développement de nouveaux projets de charbon ou l'expansion de capacités existantes, pour l'extraction minière, la production d'énergie, l'infrastructure (transport de charbon, autres actifs) et les services dédiés.</p> <p>3/ Exclusion des entreprises opérant ou soutenant l'exploitation d'installations liées au charbon qui n'ont pas de plan de sortie clair d'ici 2030 pour les pays de l'OCDE, et d'ici 2040 dans le monde entier.</p> <p>4/ Exclusions basées sur des seuils d'exposition relative et absolue :</p> <ul style="list-style-type: none"> Production d'électricité : exclusion des entreprises si au moins 20% de leur production d'électricité provient du charbon OU si l'intensité carbone moyenne de leur production d'électricité dépasse 300 gCO₂/kWh. En dehors de la production d'électricité : exclusion des entreprises impliquées dans l'extraction de charbon, l'infrastructure du charbon, FPC, D&M, charbon vers gaz, charbon vers liquides, négoce de charbon, à partir de 5% des revenus. <ul style="list-style-type: none"> Exclusion des entreprises produisant plus de 10 Mt de charbon thermique par an, ou dont la capacité installée de production d'électricité à base de charbon dépasse 5 GW, à partir de 2022. Mirova a l'intention de réduire progressivement ces seuils vers 0 d'ici 2030. Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque cela est pertinent Intégration dans l'analyse interne qualitative lorsque pertinent Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent Intégration dans l'analyse interne qualitative lorsque pertinent Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent
<p>Biodiversité</p> <p>7. Activités ayant un impact négatif sur les zones sensibles à la biodiversité</p>	<ul style="list-style-type: none"> Exclusion des entreprises ou des projets portant gravement atteinte à des zones sensibles pour la biodiversité Intégration systématique dans l'analyse interne qualitative Faisant partie de l'analyse des controverses et du processus d'engagement
<p>Eau</p> <p>8. Consommation d'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> Intégration dans l'analyse interne qualitative lorsque pertinent Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent
<p>Déchets</p> <p>9. Ratio des déchets dangereux et des déchets radioactifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> Intégration dans l'analyse interne qualitative lorsque pertinent Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent
<p>Questions sociales et relatives aux employés</p> <p>10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales</p> <p>11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour surveiller le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales</p> <p>12. Écart de rémunération non ajusté entre les sexes</p> <p>13. Diversité de genre au sein du conseil d'administration</p>	<ul style="list-style-type: none"> Exclusion des entreprises violant les principes du Pacte mondial des Nations Unies et les lignes directrices de l'OCDE Intégration systématique dans l'analyse interne qualitative Faisant partie de l'analyse des controverses et du processus d'engagement <ul style="list-style-type: none"> Exclusion pour les grandes entreprises, au cas par cas pour les petites entreprises ou projets Intégration systématique dans l'analyse interne qualitative Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent Intégration systématique de l'égalité des sexes dans l'analyse interne qualitative Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs Intégration systématique de l'égalité des sexes dans l'analyse interne qualitative Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs
<p>14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Exclusion (dès le 1er euro de chiffre d'affaires)
<p>Indicateurs PAI supplémentaires</p> <p>4. Investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone</p> <p>14. Nombre de cas identifiés de graves problèmes et incidents liés aux droits de l'homme</p> <p>17. Nombre de condamnations et montant des amendes pour violation des lois anti-corruption</p>	<ul style="list-style-type: none"> Exclusion des entités les plus intensives en carbone et des entreprises n'ayant pas de plan ou un plan insuffisant pour réduire les émissions de gaz à effet de serre Intégration systématique dans l'analyse interne qualitative Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent <ul style="list-style-type: none"> Exclusion des entreprises concernées par des mauvaises pratiques ou incidents graves liés aux droits de l'homme Intégration systématique dans l'analyse qualitative interne Intégration dans l'analyse des controverses et le processus d'engagement <ul style="list-style-type: none"> Exclusion des entreprises concernées par la violation des lois anti-corruption Intégration systématique dans l'analyse qualitative interne

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La société de gestion examine les sociétés bénéficiaires par rapport au respect des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme. La société de gestion examine en

permanence les antécédents et les flux d'actualités des sociétés afin d'identifier les controverses importantes. Les mesures d'implication et de résolution des entreprises sont prises en compte. Les risques de violation potentielle peuvent être surveillés par le biais d'un engagement pour obtenir une assurance supplémentaire. Cet indicateur est suivi de manière systématique par le biais de notre prestataire externe ainsi que par une veille constante concernant les controverses, des meetings réguliers entre la Gestion et l'équipe de Recherche.

Les sociétés jugées par la société de gestion comme étant en violation grave des Directives de l'OCDE pour les entreprises multinationales ou des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme sont reconnues comme faisant un préjudice important et sont donc rendues non éligibles.

Par conséquent, au cours de la période de déclaration, tous les investissements ont été considérés comme respectant les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les indicateurs PAI sont intégrés dans le cadre d'analyse de la durabilité et les résultats font partie du test DNSH. Comme décrit ci-dessus, le résultat du test DNSH est une opinion contraignante identifiant quelles entreprises dont les activités ou pratiques économiques sont considérées comme ayant un impact négatif significatif sur la réalisation d'un ou plusieurs des ODD de l'ONU et qui sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement, indépendamment de leur contribution positive par ailleurs. Les indicateurs PAI sont donc continuellement pris en compte par ces produits financiers.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Largest Investments	Sector	% Assets	Pays
ASML HOLDING NV NA EUR	Technologie et équipement de production	3.86	Pays-Bas
NOVO NORDISK A/S-B DC DKK	Produits pharmaceutiques	3.79	Danemark
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG GY EUR	Services de télécommunications	3.44	Allemagne
ASTRAZENECA PLC LN GBp	Produits pharmaceutiques	3.44	Royaume-Uni
EDP SA PL EUR	Électricité alternative	3.28	Portugal
RELX PLC LN GBp	Publication	2.89	Royaume-Uni
HERMES INTERNATIONAL FP EUR	Habillement et accessoires	2.82	France
AVIVA PLC LN GBp	Assurance vie	2.77	Royaume-Uni
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN FP EUR	Matériaux de construction : autres	2.64	France
KBC GROUP NV BB EUR	Banques	2.64	Belgique
VEOLIA ENVIRONNEMENT FP EUR	Eau	2.6	France

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
02/01/2024-31/12/2024

Largest Investments	Sector	% Assets	Pays
INTESA SANPAOLO IM EUR	Banques	2.53	Italie
VESTAS WIND SYSTEMS A/S DC DKK	Matériel de production d'énergie renouvelable	2.36	Danemark
ALLIANZ SE-REG GY EUR	Assurance services complets	2.33	Allemagne
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN SE CHF	Produits pharmaceutiques	2.2	Suisse

Les pourcentages affichés représentent la moyenne des 4 fins de trimestres de la période de référence.

Le pays affiché est le pays de risque.

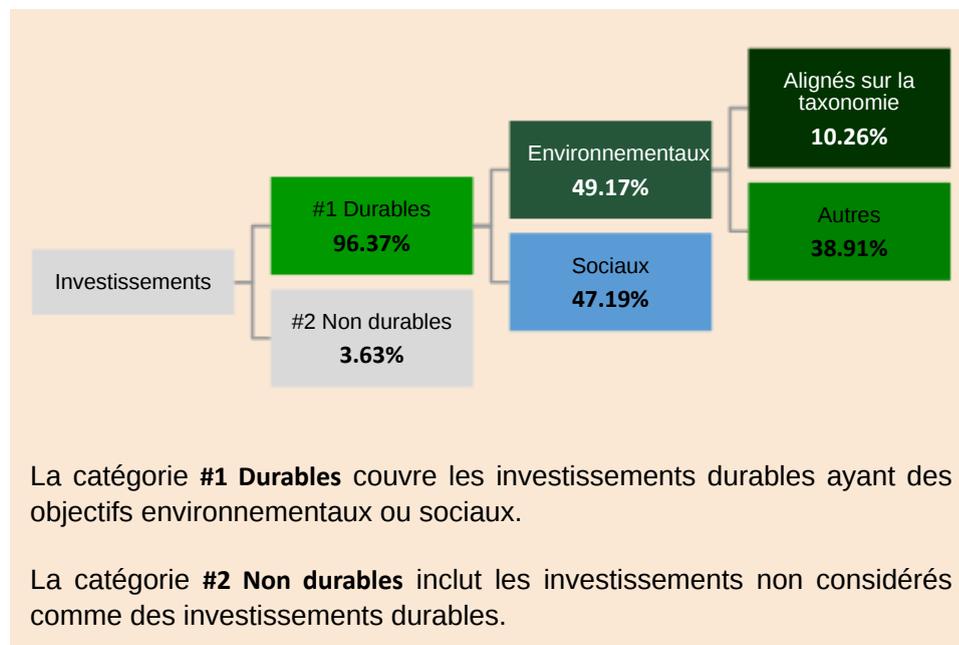


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Le Compartiment vise à investir uniquement dans des investissements durables tels que définis à l'article 2(17) du SFDR, 96.37% des actifs nets du Compartiment en moyenne au cours de la période de référence ont été alignés sur les objectifs d'investissement durable. Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés à des fins de couverture.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

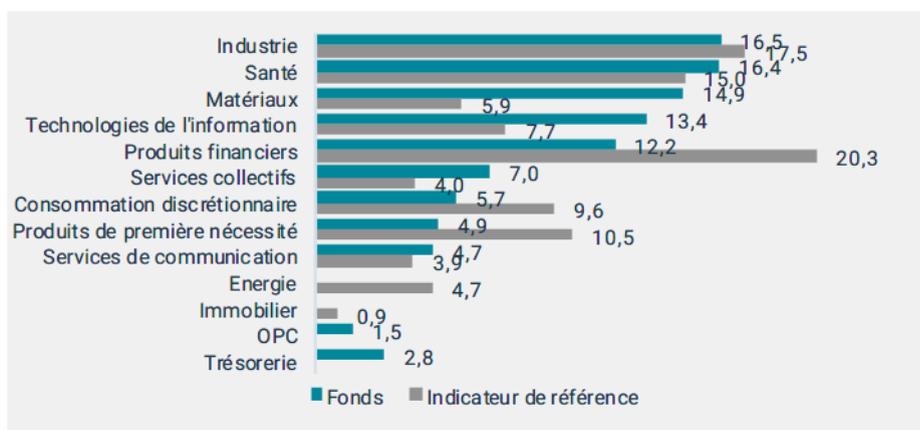
Point préalable : les résultats publiés ci-dessous représentent la moyenne des 4 fins de trimestres de la période de référence.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Répartition sectorielle (%)



Nomenclature MSCI



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Du fait de son objectif durable, ce Compartiment peut investir dans des activités économiques qui contribuent aux objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du Règlement (UE) 2020/852 (le « Règlement sur la taxinomie ») : (a) l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique, (b) l'utilisation durable et la protection de l'eau et des ressources marines, (c) la transition vers une économie circulaire, (d) la prévention et le contrôle de la pollution, (e) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes. L'alignement des activités économiques de chaque société avec les objectifs ci-dessus est identifié et mesuré dans la mesure où les données sont à la disposition du Gestionnaire et d'une qualité adéquate. Elles peuvent aussi résulter d'estimations dans les cas où certaines informations seraient manquantes, dans les conditions définies par les régulateurs et notamment dans le respect du principe de prudence. Par conséquent, le pourcentage d'alignement fourni est conservateur.

10.26% des actifs nets du Compartiment sont alignés sur la taxinomie de l'UE en moyenne au cours de la période de référence. Par exemple, en 2024, le fonds a notamment investi dans les entreprises GETLINK SE, entreprise de transport ferroviaire et VESTAS WIND SYSTEMS A/S, entreprise engagée dans le secteur de l'énergie éolienne. Ces deux entreprises sont alignées à près de 100% à la taxinomie européenne.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui:

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique) et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

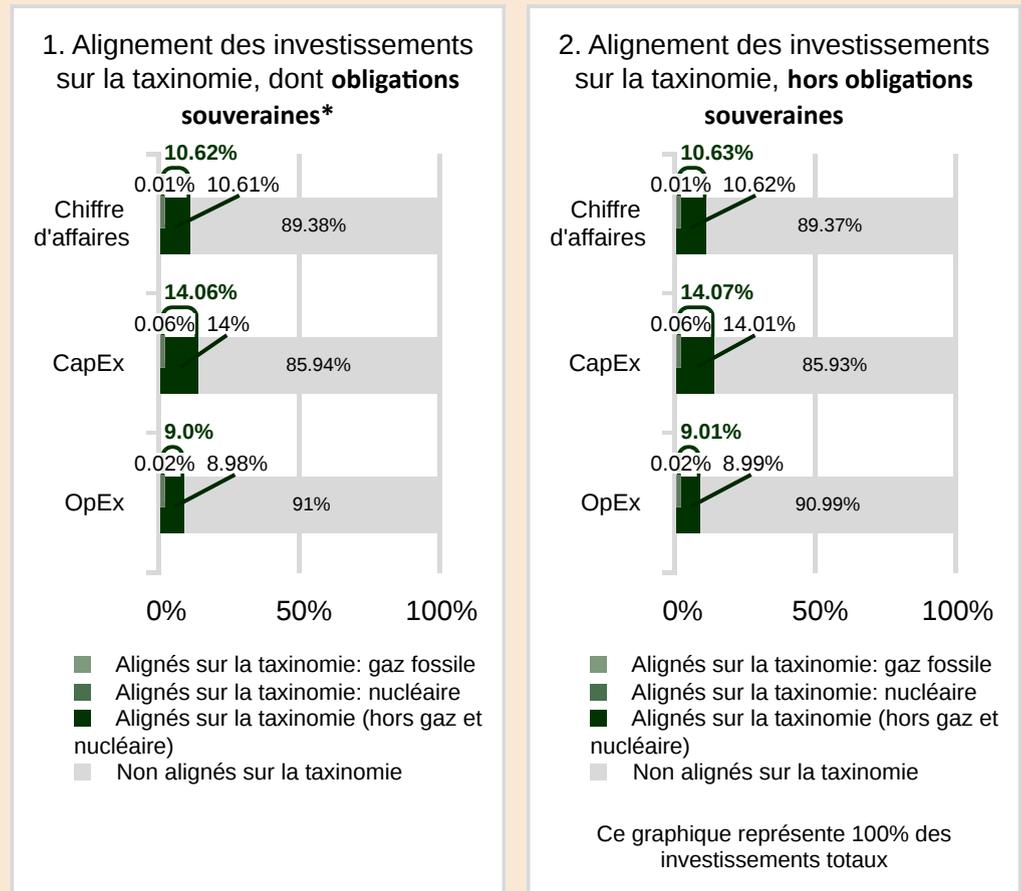
Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimés en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La part des investissements dans les activités transitoires et habilitantes était de 8.1%.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le pourcentage d'alignement du fonds à la taxinomie verte européenne est resté plutôt stable entre les deux périodes de référence. Nous pouvons mentionner que le fonds a opéré en 2024, entre autres, une sortie des émetteurs suivants dont les activités ne sont pas alignées avec la taxinomie: AXA SA, BANCO SANTANDER SA, CREDIT AGRICOLE SA et WORLDLINE, qui représentaient fin 2023 7.91% des encours du fonds.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment a investi 49.17% dans des investissements durables avec un objectif environnemental, dont 38.91% d'investissements durables qui ne sont pas alignés avec la taxinomie de l'UE.

La société de gestion réalise une évaluation globale de la durabilité sur chaque société bénéficiaire, qui comprend un examen des impacts positifs concernant trois thèmes environnementaux : la stabilité climatique, la biodiversité et l'économie circulaire.

Ces thèmes visent à identifier les entreprises dont les activités ou pratiques :

- aident à développer une énergie à faible émission de carbone, une éco efficacité, un transport propre, un bâtiment écologique ou s'aligner sur une stratégie de décarbonation avancée ; ou
- soutiennent l'utilisation durable des terres, la préservation des terres et la gestion durable de l'eau ou s'aligner sur une stratégie avancée de préservation de la biodiversité ; ou
- favorisent une gestion durable des déchets ou un modèle économique circulaire.

Dans le cadre du fonds Impact ES Actions Europe, le Compartiment a notamment investi en 2024 dans des entreprises de semi-conducteurs. Ces entreprises sont considérées par Mirova comme ayant un rôle-clé pur maintenir la consommation énergétique du secteur du numérique, même si elles ne reportent pas encore toutes un pourcentage de chiffre d'affaires aligné avec la taxinomie verte de l'UE. Le fonds a ainsi investi en 2024 dans l'entreprise de semi-conducteur INFINEON TECHNOLOGIES AG. L'entreprise est considérée par Mirova comme ayant un rôle-clé très en amont de la chaîne de valeur des semi-conducteurs pour permettre le développement de technologies bas-carbone, notamment la mobilité électrique et les énergies renouvelables.

Le Compartiment ne s'engage pas à réaliser une part minimale d'investissements durables avec un objectif environnemental qui n'est pas aligné sur la taxinomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment a investi 47.19% dans des investissements sociaux durables.

La société de gestion réalise une évaluation globale de la durabilité sur chaque entreprise, qui comprend un examen des impacts positifs concernant trois thèmes sociaux : le développement socio-économique, la santé et le bien-être et l'inclusion et diversité.

Ces thèmes visent à identifier les entreprises dont les activités ou pratiques :

- aident l'accès aux services de base et durables, à l'impact local ou à promouvoir des conditions de travail avancées ;
- soutiennent le développement des soins de santé, de la nutrition saine, de l'éducation ou de la sécurité ;
- contribuent à la diversité et l'inclusion par le biais de produits et services dédiés ou à des pratiques avancées ciblant la main-d'œuvre.

En 2024, le fonds a investi dans l'entreprise ASTRAZENECA PLC. Le portefeuille de produits de l'entreprise contribue de manière significative à la santé publique et au développement social durable en offrant des traitements, des vaccins et des médicaments dans trois principaux domaines thérapeutiques: l'oncologie, les biopharmaceutiques et les maladies rares.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "non durables", quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le Compartiment vise à investir uniquement dans des actifs qualifiés d'investissement durable.

A des fins techniques ou de couverture, le Compartiment peut détenir des liquidités ou des équivalents de trésorerie et des dérivés à des fins de couverture du risque de change jusqu'à 10% de son actif net. En raison de leur nature technique et neutre de l'actif, ces instruments ne sont pas considérés comme des investissements et, par conséquent, aucune garantie minimale n'a été mise en place.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

L'activité d'engagement fait partie intégrante de l'approche d'investissement responsable de Mirova. La stratégie d'engagement de Mirova vise à surveiller et à prospérer pour améliorer les produits et les pratiques des entreprises d'un point de vue environnemental, social et de gouvernance. Par conséquent, l'une des fonctions principales de l'équipe de recherche sur le développement durable est l'engagement, à la fois au niveau individuel et collaboratif :

Engagement individuel : dans lequel les analystes ESG de Mirova interagissent en tête-à-tête avec les entreprises pour surveiller les performances et les progrès sur les sujets ESG, et pour encourager l'amélioration de leurs pratiques de durabilité. L'objectif de l'engagement individuel n'est pas seulement d'assurer des pratiques responsables conformément à nos normes, mais également de promouvoir de meilleures pratiques ESG et d'encourager le développement de solutions pour les principaux défis environnementaux et sociaux associés à chaque secteur.

Le fonds a par exemple réalisé en 2024 un engagement avec l'entreprise IMERYSA SA au sujet de son Plan de Transition Climatique. Mirova a échangé avec l'entreprise sur ses objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et sur l'élaboration d'un cadre de gouvernance reliant la rémunération des dirigeants à ces objectifs climatiques.

Engagement collaboratif : Mirova s'associe à d'autres investisseurs et représentants de la société civile pour identifier les pratiques controversées, encourager une plus grande transparence et exiger, si nécessaire, que les entreprises changent leurs pratiques.

En outre, Mirova tire parti de ses droits de vote pour pousser davantage les entreprises vers le développement de portefeuilles plus durables et l'adoption de meilleures pratiques, en exerçant systématiquement leurs droits de vote sur la base d'une politique de vote interne qui intègre largement les concepts d'une gouvernance durable au cœur des parties prenantes. Le vote par procuration est utilisé pour transmettre des messages pendant le dialogue avant/après vote et par opposition aux éléments ad hoc. Dans la mesure du possible, Mirova peut co-signer ou diriger le dépôt des éléments des actionnaires.

Mirova s'engage également avec les régulateurs pour partager sa vision de l'investissement durable afin d'améliorer les normes et les réglementations dans le secteur financier et de favoriser l'investissement durable. Mirova s'engage à promouvoir les réglementations, y compris les changements législatifs, les normes

ou les labels, et les pratiques qui soutiennent l'investissement durable et créent de la valeur à long terme.

Des informations supplémentaires concernant les priorités et la politique d'engagement mises en œuvre par Mirova sont disponibles sur le site Web à l'adresse <https://www.mirova.com/en/research/voting-and-engagement>.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non Applicable

- ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***

Non Applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

Non Applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non Applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non Applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, 1er alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : IMPACT ES - Oblig Euro
Identifiant d'entité juridique : 9695 00FMQJ9NU2BNRO 06

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 79.06%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 18.78%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

L'objectif d'investissement durable du Compartiment est d'investir dans :

- Des obligations émises par des entreprises, des organismes souverains ou supranationaux dont l'objectif est de financer des projets ayant un impact environnemental et/ou social positif (obligations vertes, sociales, vertes et sociales) ; et/ou
- Des obligations conventionnelles d'émetteurs contribuant positivement par leurs produits, services et/ou pratiques à la réalisation d'un ou plusieurs des Objectifs de développement durable des Nations Unies (les « ODD »).

En outre, compte tenu de la nécessité de maintenir un climat stable et de soutenir la croissance des services écosystémiques, la Société de Gestion vise à constituer un portefeuille d'investissement qui :

- i. Représente une économie dans laquelle le réchauffement climatique mondial devrait se limiter à 2 degrés Celsius, comme le prévoit l'Accord de Paris de 2015, et
- ii. Contribue à préserver la diversité biologique et à utiliser durablement ses composantes.

La Société de Gestion a développé un cadre d'évaluation de l'investissement durable pour évaluer l'exposition du portefeuille à des sociétés ayant un impact positif sur les ODD des Nations Unies, tout en évitant les sociétés dont les activités ou les pratiques ont un impact négatif ou génèrent un risque de ne pas atteindre les ODD.

Cela est rendu possible par l'Opinion d'impact positif émise par l'équipe de Recherche ESG du Gestionnaire qui évalue la compatibilité du modèle économique de chaque société éligible avec des enjeux de développement durable.

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement durable.

97.85% des actifs nets du compartiment en moyenne au cours de la période de référence ont été alignés sur les objectifs d'investissement durable, le reste étant investi en liquidités. L'alignement avec la taxonomie de l'UE s'élevait à 12.34%.

Ces résultats ont été obtenus en investissant majoritairement sur les obligations vertes et durables, qui ont connu une croissance significative ces dernières années, et qui offrent aujourd'hui un univers profond alignés avec les objectifs du fonds.

Les indicateurs n'ont pas fait l'objet d'une vérification par un auditeur externe ou une partie tierce.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Point préalable : les résultats publiés ci-dessous représentent la moyenne des 4 fins de trimestres de la période de référence.

Indice de référence: MSCI EUROPE NET TOTAL RETURN EUR INDEX

L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le compartiment.

Par rapport à un univers conventionnel, et en étant aligné avec un scénario de réchauffement climatique de 1.5°C, nous investissons majoritairement dans des émissions notées impact positif fort et modéré (à partir de 80%). Nous excluons les impact négligeables et négatifs de notre univers d'investissement.

Le fonds présente une performance exceptionnelle sur le pilier Environnement.

RÉPARTITION PAR OPINION D'IMPACT DURABLE*

Part du total de l'actif net hors créances et dettes (représentant 100 % des investissements du fonds)



L'opinion d'impact durable vise à évaluer si l'investissement est compatible avec les ODD des Nations Unies. Les données sont évaluées en interne par les analystes de Mirova qui suivent des directives d'évaluation qualitative robustes et rigoureuses. Lorsqu'un titre n'est pas inclus dans le périmètre d'évaluation interne de Mirova, les données externes fournies par les ISS ESG sont utilisées et traitées par le modèle d'évaluation interne de Mirova.

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

En % de l'en-cours avec opinions d'impact positif

Thèmes des ODD	Mesure dans laquelle un actif contribue aux ODD correspondant à chaque pilier		17 objectifs de développement durable ont été adoptés par l'ONU en 2015, avec l'ambition de les atteindre d'ici 2030. Vous pouvez consulter un aperçu de tous les ODD (1-17) sur le site Web de l'ONU : www.un.org/fr/odds/fr/le-developpement-durable et http://www.un.org/fr/odds/fr/le-developpement-durable . Ce graphique montre dans quelle mesure un actif contribue aux objectifs de développement durable des Nations Unies («ODD»). Pour illustrer les principaux impacts durables de nos investissements, quatre piliers d'impact ont été développés, deux environnementaux et deux sociaux, pour chaque actif (selon qu'il est « à gauche » ou « à droite »). Les mêmes actifs peuvent contribuer à plusieurs piliers / ODD.
	Fonds	Indicateur de référence	
CLIMAT Limiter les émissions de gaz à effet de serre pour limiter la hausse de la température mondiale en dessous de 2°C	86%	16%	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17
ENVIRONNEMENT BIODIVERSITÉ Maintenir les écosystèmes terrestres et marins dans les conditions écologiques les plus favorables	50%	9%	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17
OPPORTUNITÉS SOCIALES Promouvoir le développement socio-économique par l'accès aux services essentiels, à la santé et à l'éducation	11%	6%	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17
SOCIAL CAPITAL HUMAIN Fournir des conditions de travail favorisant l'épanouissement personnel et le bien-être ainsi qu'une plus grande diversité et inclusion	9%	12%	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17

Les pourcentages indiqués représentent la part de valeur du portefeuille (en poids) qui contribue positivement au pilier concerné (entreprises dont l'opinion est « impact positif fort » ou « impact positif modéré » sur le pilier). Notre mesure de la contribution s'appuie à la fois sur la capacité des entreprises à offrir des produits et services à impact positif et sur la qualité de leurs pratiques environnementales et sociales sur tout le cycle de valeur.



IMPACT ESTIMÉ SUR L'AUGMENTATION MOYENNE MONDIALE DE LA TEMPÉRATURE



...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le fonds, depuis l'année 2023, est toujours aligné avec un scénario de réchauffement climatique de 1.5°C. Par rapport à la période précédente, le fonds est aligné sur une bonne performance sur le pilier Environnement.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

L'analyse de la durabilité vise à identifier les risques environnementaux et sociaux résiduels pertinents provenant des activités et pratiques des entreprises et évalue la qualité des mesures prises par l'entreprise pour atténuer ces risques (le « test DNSH »). Cette analyse tient compte notamment du degré d'exposition de la société bénéficiaire à certains secteurs ou activités qui peuvent être considérés comme préjudiciables à l'environnement et/ou à la société et de l'exposition aux controverses environnementales ou sociales pertinentes.

A la suite de cette analyse qualitative, la Société de Gestion émet une opinion contraignante sur la base de laquelle les sociétés dont les activités ou pratiques économiques sont considérées comme ayant un impact négatif significatif sur la réalisation d'un ou plusieurs ODD de l'ONU sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement, indépendamment de leur contribution positive par ailleurs. Par conséquent, au cours de la

période considérée, tous les investissements dans le Compartiment étaient conformes aux critères DNSH de la Société de Gestion.

— *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Dans le cadre de l'analyse des risques ESG résiduels menée sur chaque société bénéficiaire, le Fonds évalue et surveille systématiquement les indicateurs qui sont réputés indiquer la présence d'un impact négatif principal (y compris la prise en compte des données relatives aux indicateurs PAI obligatoires mentionnés dans les Normes techniques réglementaires consolidées pour l'évaluation de l'investissement durable conformément à l'art. 2 (17) SFDR).

Lorsque les données nécessaires au calcul de certains indicateurs PAI ne sont pas disponibles, la Société de Gestion peut utiliser des estimations qualitatives ou quantitatives qui couvrent des thèmes similaires aux indicateurs PAI en question.

Les impacts négatifs sont hiérarchisés en fonction des spécificités des secteurs et des modèles d'affaires des entreprises considérées comme des investissements en utilisant une combinaison de critères basés sur :

- analyse de l'exposition de l'entreprise aux impacts environnementaux sur la base de données scientifiques provenant d'organisations internationales (par ex. intensité énergétique, impacts sur la biodiversité, etc.),
- analyse de l'exposition de l'entreprise aux droits fondamentaux et aux questions relatives aux employés par le biais de ses sites, de son modèle commercial et de l'organisation de sa chaîne d'approvisionnement (par ex. l'exposition à des risques pour la santé et la sécurité, l'exposition à des pays présentant des risques spécifiques pour les droits de l'homme, etc.),
- analyse de l'empreinte de l'entreprise sur les communautés locales et les consommateurs,
- contrôle des controverses en cours ou potentielles.

Lorsque la Société de Gestion estime que les processus et pratiques de la société bénéficiaire sont insuffisants pour atténuer les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, notamment en ce qui concerne les PAI pertinentes, l'impact de la société est considéré comme négatif, ce qui la rend inéligible à l'investissement.

Vous trouverez plus de détails dans le tableau ci-dessous, qui répertorie les principaux indicateurs pris en compte par Mirova lors de la prise en compte des PAI.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Indicateur de durabilité négatif		Comment les PAIs sont pris en compte par Mirova
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de gaz à effet de serre (GES)	<ul style="list-style-type: none"> Exclusion des entités les plus intensives en carbone et des entreprises n'ayant pas de plan ou un plan insuffisant pour réduire les émissions de gaz à effet de serre Intégration systématique dans l'analyse interne qualitative Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs
	2. Empreinte carbone	
	3. Intensité des émissions GES des entreprises investies	
	4. Exposition à des entreprises opérant dans le secteur des combustibles fossiles	
	5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	
	6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	
Biodiversité	7. Activités ayant un impact négatif sur les zones sensibles à la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Exclusion des entreprises ou des projets portant gravement atteinte à des zones sensibles pour la biodiversité Intégration systématique dans l'analyse interne qualitative Faisant partie de l'analyse des controverses et du processus d'engagement
Eau	8. Consommation d'eau	<ul style="list-style-type: none"> Intégration dans l'analyse interne qualitative lorsque pertinent Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent
Déchets	9. Ratio des déchets dangereux et des déchets radioactifs	<ul style="list-style-type: none"> Intégration dans l'analyse interne qualitative lorsque pertinent Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent
Questions sociales et relatives aux employés	10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales	<ul style="list-style-type: none"> Exclusion des entreprises violant les principes du Pacte mondial des Nations Unies et les lignes directrices de l'OCDE Intégration systématique dans l'analyse interne qualitative Faisant partie de l'analyse des controverses et du processus d'engagement
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour surveiller le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales	
	12. Écart de rémunération non ajusté entre les sexes	
	13. Diversité de genre au sein du conseil d'administration	
Indicateurs PAI supplémentaires	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	<ul style="list-style-type: none"> Exclusion (dès le 1er euro de chiffre d'affaires)
	4. Investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	<ul style="list-style-type: none"> Exclusion des entités les plus intensives en carbone et des entreprises n'ayant pas de plan ou un plan insuffisant pour réduire les émissions de gaz à effet de serre Intégration systématique dans l'analyse interne qualitative Faisant partie des plans d'engagement / ESAP avec les investisseurs lorsque pertinent
Indicateurs PAI supplémentaires	14. Nombre de cas identifiés de graves problèmes et incidents liés aux droits de l'homme	<ul style="list-style-type: none"> Exclusion des entreprises concernées par des mauvaises pratiques ou incidents graves liés aux droits de l'homme Intégration systématique dans l'analyse qualitative interne Intégration dans l'analyse des controverses et le processus d'engagement
	17. Nombre de condamnations et montant des amendes pour violation des lois anti-corruption	<ul style="list-style-type: none"> Exclusion des entreprises concernées par la violation des lois anti-corruption Intégration systématique dans l'analyse qualitative interne

— Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La Société de Gestion examine les sociétés bénéficiaires par rapport au respect des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme. La Société de Gestion examine en

permanence les antécédents et les flux d'actualités des sociétés afin d'identifier les controverses importantes. Les mesures d'implication et de résolution des entreprises sont prises en compte. Les risques de violation potentielle peuvent être surveillés par le biais d'un engagement pour obtenir une assurance supplémentaire.

Les sociétés jugées par la Société de Gestion comme étant en violation grave des Directives de l'OCDE pour les entreprises multinationales ou des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme sont reconnues comme faisant un préjudice important et sont donc rendues non éligibles.

Par conséquent, au cours de la période de déclaration, tous les investissements ont été considérés comme respectant les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme.

Les univers d'investissement de Mirova sont suivis avec un focus spécial sur les controverses. L'objectif est de détecter la présence des violations du pacte des Nations-Unies et les principes directeurs de l'OCDE.

Le plan d'action pour faire face à une controverse dépendra de la gravité, ainsi que des mesures correctives déjà annoncées par l'entreprise. Les actions sont les suivantes :

- Engagement individuel direct,
- Exercice du droit de vote,
- Engagement collaboratif
- Désinvestissement



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les indicateurs PAI sont intégrés dans le cadre d'analyse de la durabilité et les résultats font partie du test DNSH. Comme décrit ci-dessus, le résultat du test DNSH est une opinion contraignante identifiant quelles entreprises dont les activités ou pratiques économiques sont considérées comme ayant un impact négatif significatif sur la réalisation d'un ou plusieurs des ODD de l'ONU et qui sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement, indépendamment de leur contribution positive par ailleurs. Les indicateurs PAI sont donc continuellement pris en compte par ces produits financiers.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Largest Investments	Sector	% Assets	Pays
DEUTSCHLAND REP 0% 15-08-30*	Souverain	4.71	Allemagne
BTPS 1.500% 30-04-45*	Souverain	3.57	Italie
BELGIAN GOVT 1.250% 22-04-33*	Souverain	2.86	Belgique
SPANISH GOV'T 1.000% 30-07-42*	Souverain	2.85	Espagne
BTPS 4.000% 30-10-31*	Souverain	2.64	Italie
BTPS 4.000% 30-04-35*	Souverain	2.34	Italie
REP OF SLOVENIA 0.125% 01-07-31	Souverain	2.03	Slovénie
DEUTSCHLAND REP 0% 15-08-50*	Souverain	1.68	Allemagne
BUNDESABL-G 0% 10-10-25*	Souverain	1.6	Allemagne
CHILE 0.830% 02-07-31*	Souverain	1.43	Chili

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
02/01/2024-31/12/2024

Largest Investments	Sector	% Assets	Pays
BUNDESOBL-G 1.300% 15-10-27*	Souverain	1.19	Allemagne
UNITED MEXICAN 1.350% 18-09-27	Souverain	1.15	Mexique
CHILE 1.250% 29-01-40*	Souverain	1.08	Chili
MIR.EURO.GREEN.SUST.CORPORA.B OND.IA.€	OPC Obligataires	1.05	Luxembourg
REP OF KOREA 0% 15-10-26*	Souverain	1.01	Corée du Sud

Les pourcentages affichés représentent la moyenne des 4 fins de trimestres de la période de référence.

Le pays affiché est le pays de risque.

*Green, sustainable et social bonds

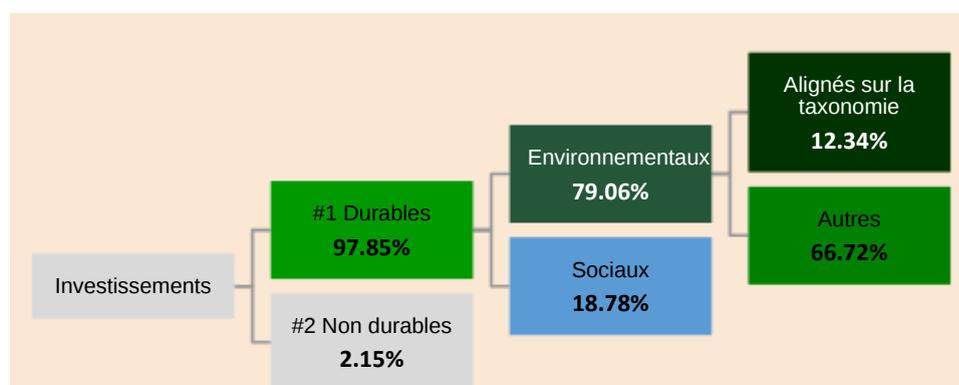


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Le Compartiment vise à investir uniquement dans des investissements durables tels que définis à l'article 2(17) du SFDR, 97.85% des actifs nets du compartiment (le restant étant investi en liquidités) en moyenne au cours de la période de référence ont été alignés sur les objectifs d'investissement durable. Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés à des fins de couverture.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

Point préalable : les résultats publiés ci-dessous représentent la moyenne des 4 fins de trimestres de la période de référence.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements non considérés comme des investissements durables.

Les investissements considérés comme non durable font référence aux liquidités du portefeuille.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Répartition par catégorie d'émetteurs

	Fonds	Indicateur de référence	Fonds	Indicateur de référence
		%		Sensibilité
Obligations d'Etat	32,4		56,6	4,0
Obligations d'entreprise	52,5		20,3	0,9
Cycliques	12,1		5,3	0,2
Financières	21,6		8,4	0,3
Défensives	18,7		6,6	0,3
Obligations sécurisées	1,5		6,5	0,3
Agences et Supranational	11,1		16,6	1,1
OPC	1,0		-	-
Trésorerie	1,6		-	-

Nomenclature BCLASS. Les futures sur obligations sont intégrés dans les obligations d'Etat



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Du fait de son objectif durable, ce Compartiment peut investir dans des activités économiques qui contribuent aux objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du Règlement (UE) 2020/852 (le « Règlement sur la taxonomie ») : (a) l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique, (b) l'utilisation durable et la protection de l'eau et des ressources marines, (c) la transition vers une économie circulaire, (d) la prévention et le contrôle de la pollution, (e) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes. L'alignement des activités économiques de chaque société avec les objectifs ci-dessus est identifié et mesuré dans la mesure où les données sont à la disposition du Gestionnaire et d'une qualité adéquate. Elles peuvent aussi résulter d'estimations dans les cas où certaines informations seraient manquantes, dans les conditions définies par les régulateurs et notamment dans le respect du principe de prudence. Par conséquent, le pourcentage d'alignement fourni est conservateur.

12.34% des actifs nets du compartiment sont alignés sur la taxonomie de l'UE au 31/12/2024.

Par exemple, en 2024, le fonds Impact ES Oblig a investi dans le programme green bond 2022 de l'entreprise génératrice d'électricité italienne Terna:

Opinion: Moderate positive impact

Alignment taxonomie: 100%

Les projets d'énergie financés par l'obligation verte de Terna contribuent à atténuer le changement climatique et sont également en accord avec la stratégie de décarbonisation de l'Italie pour le secteur de l'énergie. L'allocation vers les énergies renouvelables représente 87% de l'utilisations des fonds. De plus, le programme d'obligation vertes est en cohérence avec la stratégie de décarbonation de l'entreprise et de l'Italie. Terna s'est engagée à soutenir et à respecter le Plan National pour l'Énergie et le Climat de l'Italie, qui prévoit l'abandon du charbon d'ici 2025, une pénétration de 30 % des énergies renouvelables (actuellement 17,8 %) et une réduction de 33 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 2005. De plus, l'entreprise s'est engagée à réaliser une réduction de 55 % des émissions de CO2 d'ici 2030 et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des

activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

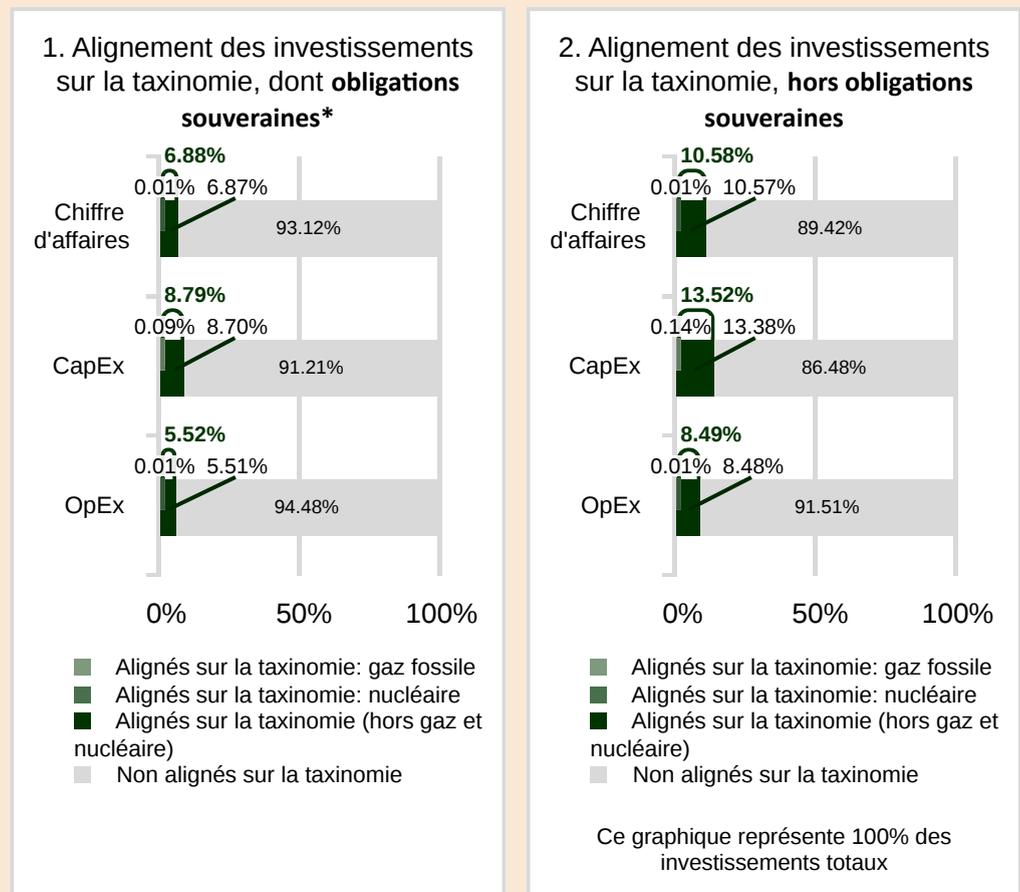
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimés en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- Oui:
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique) et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La part des investissements dans les activités transitoires et habilitantes était de 3.32%.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Fin 2023 l'alignement taxonomique du fonds était de 7,73%. Fin 2024 ce chiffre se situe à 12,34%. L'allocation vers des obligations vertes plus impactantes a permis une augmentation de 4,6% par rapport à l'année précédente.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment a investi 79.06% dans des investissements durables avec un objectif environnemental, dont 66.72% d'investissements durables qui ne sont pas alignés avec la taxinomie de l'UE. Il peut avoir en portefeuille des émetteurs de dette évalués positivement en raison de leur contribution aux ODDs environnementaux, sans que le modèle économique ne soit complètement aligné avec les critères de la taxinomie verte EU. Par exemple, les obligations conventionnelles des entreprises génératrices d'électricité mettant en œuvre un plan de transition robuste, performant et crédible ont toute la place dans les portefeuilles taux de Mirova.

En effet, dans le cadre de l'évaluation de l'impact positif, la Société de Gestion peut identifier certaines activités qui ne sont pas actuellement couvertes par la taxinomie de l'UE ou considérées comme n'apportant pas une contribution substantielle aux objectifs de taxinomie environnementale.

Le Gestionnaire réalise une évaluation globale des impacts positifs de chaque société éligible qui comprend une analyse des impacts positifs sur trois thèmes environnementaux : la stabilité climatique, la biodiversité et l'économie circulaire. Ces thèmes visent à identifier les entreprises qui, à travers leur produits, services et/ou pratiques, contribuent à :

- aider à développer une énergie à faible émission de carbone, une éco-efficacité, un transport propre, un bâtiment écologique ou s'aligner sur une stratégie de décarbonation avancée ; ou
- soutenir l'utilisation durable des terres, la préservation des terres et la gestion durable de l'eau ou s'aligner sur une stratégie avancée de préservation de la biodiversité ; ou
- favoriser une gestion durable des déchets ou un modèle économique circulaire.

Par exemple, en 2024, le fonds Impact ES Oblig a investi dans la dette conventionnelle de l'entreprise immobilière Castellum:

Opinion: Moderate positive impact

Pilier principal: Climat - Moderate positive impact

En 2023, Castellum a obtenu la certification de 50 % de sa surface totale selon des normes de construction écologique complètes telles que BREEAM, LEED ou Miljöbyggnad. Mirova considère que 34 % de son chiffre d'affaires est aligné sur la taxinomie (ce qui signifie que les bâtiments sont classés parmi les 15 % supérieurs du parc immobilier national ou régional, exprimé en consommation d'énergie primaire opérationnelle). Ce pourcentage d'alignement détermine l'éligibilité du titre en moderate positive impact. L'agenda de durabilité de l'entreprise inclut l'engagement à atteindre au minimum le standard Miljöbyggnad Gold pour les nouvelles constructions et les rénovations majeures des bureaux et des locaux commerciaux.

Le Compartiment ne s'engage pas à réaliser une part minimale d'investissements durables avec un objectif environnemental qui n'est pas aligné sur la taxinomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment a investi 18.78% dans des investissements sociaux durables. Le Gestionnaire réalise une évaluation globale des impacts positifs de chaque société éligible, qui comprend une analyse des impacts positifs sur trois thèmes sociaux : le développement socio-économique, la santé et le bien-être et l'inclusion dans la diversité. Ces thèmes visent à identifier les entreprises qui, à travers leur produits, services et/ou pratiques, contribuent à :

- favoriser l'accès aux services de base et durables, à l'impact local ou à promouvoir des conditions de travail avancées ;
- soutenir le développement des soins de santé, de la nutrition saine, de l'éducation ou de la sécurité ;
- promouvoir la diversité et l'inclusion grâce à des produits et services dédiés ou à des pratiques avancées ciblant la main-d'œuvre.

Par exemple, en 2024, le fonds Impact ES Oblig a investi dans les obligations sociales de la Banca Transilvania

Opinion: Low positive impact

Pilier principal: Social Solutions - Low positive impact

Le programme d'obligations de durabilité de la Banca Transilvania sont fondamentalement exposées aux catégories sociales. 90% de l'utilisation des fonds concerne des thématiques sociétales tels que le financement des PME pour un groupe de population spécifique et vulnérable, le financement de l'accès aux soins de santé et à l'éducation. Mirova apprécie pleinement l'aspect social de l'allocation qui suit les recommandations de l'ICMA et vise l'identification de bénéficiaires spécifiques de cet investissement.

Les obligations répondant à des thématiques sociales font l'objet d'une analyse approfondie par l'équipe de recherche ESG afin d'identifier la contribution aux ODD liés aux thématiques sociétales. Aujourd'hui il n'a pas d'alignement possible à une taxonomie sociale.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "non durables", quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le Compartiment vise à investir uniquement dans des titres qualifiés d'investissement durable. A des fins techniques ou de couverture, le Compartiment peut détenir des liquidités ou des équivalents de trésorerie et des dérivés à des fins de couverture du risque de change jusqu'à 10% de son actif net. En raison de leur nature technique et neutre, ces instruments ne sont pas considérés comme des investissements durables et, par conséquent, aucune garantie minimale n'a été mise en place.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

L'activité d'engagement fait partie intégrante de l'approche d'investissement responsable de Mirova. La stratégie d'engagement de Mirova vise à surveiller et à prospérer pour améliorer les produits et les pratiques des entreprises d'un point de vue environnemental, social et de gouvernance. Par conséquent, l'une des fonctions principales de l'équipe de recherche sur le développement durable est l'engagement, à la fois au niveau individuel et collaboratif :

Engagement individuel : dans lequel les analystes ESG de Mirova interagissent en tête-à-tête avec les entreprises pour surveiller les performances et les progrès sur les sujets ESG, et pour encourager l'amélioration de leurs pratiques de durabilité.

L'objectif de l'engagement individuel n'est pas seulement d'assurer des pratiques responsables conformément à nos normes, mais également de promouvoir de meilleures pratiques ESG et d'encourager le développement de solutions pour les principaux défis environnementaux et sociaux associés à chaque secteur.

Par exemple, en 2024, le fonds Impact ES Oblig a réalisé une action d'engagement post issuance concernant le programme green bond de l'entreprise Johnson Controls :

Opinion (Amélioré, maintenu, dégradé): Maintenu - Low positive impact

Watch list (IN/OUT): Out

Le rapport d'impact a évolué. 100 % des produits sont alloués à des produits éco-efficacités et/ou adaptés à l'économie circulaire, ainsi qu'à des technologies de production et des processus. L'entreprise a pris des mesures pour clarifier l'allocation de ses fonds. Les chiffres d'impact sont vérifiés par un tiers. Cela constitue clairement une pratique exemplaire, car dans la plupart des cas, les émetteurs d'obligations GSS se concentrent uniquement sur une vérification par un tiers pour l'allocation de l'utilisation des fonds et non pas sur les chiffres d'impact. Pour cette raison Mirova a décidé de sortir le programme green bond de Johnson Control de la Watch List.

Dans le cadre du fonds Impact ES Oblig Euro, nous avons engagé notamment sur l'année 2024 avec Engagement collaboratif : Mirova s'associe à d'autres investisseurs et représentants de la société civile pour identifier les pratiques controversées, encourager une plus grande transparence et exiger, si nécessaire, que les entreprises changent leurs pratiques.

En outre, Mirova tire parti de ses droits de vote pour pousser davantage les entreprises vers le développement de portefeuilles plus durables et l'adoption de meilleures pratiques, en exerçant systématiquement leurs droits de vote sur la base d'une politique de vote interne qui intègre largement les concepts d'une gouvernance durable au cœur des parties prenantes. Le vote par procuration est utilisé pour transmettre des messages pendant le dialogue avant/après vote et par opposition aux éléments ad hoc. Dans la mesure du possible, Mirova peut co-signer ou diriger le dépôt des éléments des actionnaires.

Mirova s'engage également avec les régulateurs pour partager sa vision de l'investissement durable afin d'améliorer les normes et les réglementations dans le secteur financier et de favoriser l'investissement durable. Mirova s'engage à promouvoir les réglementations, y compris les changements législatifs, les normes ou les labels, et les pratiques qui soutiennent l'investissement durable et créent de la valeur à long terme.

Des informations supplémentaires concernant les priorités et la politique d'engagement mises en œuvre par Mirova sont disponibles sur le site Web à l'adresse <https://www.mirova.com/en/research/voting-and-engagement>.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non Applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non Applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non Applicable



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non Applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non Applicable

Annexe 2

Information en application de l'article de Loi Energie Climat (LEC)

Compartment Impact ES Oblig Euro

Loi Energie Climat

IMPACT ES OBLIG EURO

Décembre 2024

Impact ES Oblig Euro est un compartiment de la SICAV Impact ES, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers ("l'AMF"). La société de gestion est Mirova.



Ce document liste les informations attendues pour les fonds dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 de la Loi Energie Climat

Sommaire

1. Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris
2. Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité
3. Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques
4. Améliorations et mesures collectives

Pour plus d'informations sur Mirova, les stratégies d'investissement de Mirova, sa politique ESG et la feuille de route consolidée de Mirova en matière de climat et de biodiversité, veuillez vous référer à notre rapport Climat, Nature et Durabilité 2024.

Pour plus d'information sur la mission de Mirova, veuillez vous référer à notre rapport RSE [Agir en Entreprise à Mission](#).

Vous pouvez également vous référer à la politique d'exclusion de Mirova, accessible sur notre site Internet : [Standards minimums](#).

1. Informations sur la stratégie d’alignement avec les objectifs de long terme de limitation du réchauffement climatique prévus par l’Accord de Paris

Nos objectifs quantitatifs à horizon 2030

Depuis sa création en 2014, Mirova s’est donné pour ambition de mettre le levier de l’investissement au service de la lutte contre le dérèglement climatique. La conclusion de l’Accord de Paris sur le climat en 2015 a été décisive dans la construction de notre stratégie. Bien que cet Accord s’applique en premier lieu aux Etats, il a permis de définir un objectif commun de limitation du réchauffement climatique bien en dessous de 2°C, avec des efforts pour le limiter à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. Ces objectifs ont servi de base pour développer des méthodologies d’évaluation de l’alignement climatique des portefeuilles.

Plutôt que de définir un objectif quantitatif unique de réduction de l’empreinte ou de l’intensité carbone des portefeuilles, Mirova a construit une stratégie différenciée par classe d’actifs, mobilisant les outils d’analyse et les méthodologies les plus pertinentes selon les segments d’investissement concernés. Cette stratégie repose sur deux piliers complémentaires :

- Une forte exposition de l’ensemble des fonds aux apporteurs de solutions bas-carbone, qu’ils soient cotés ou non cotés, en cohérence avec la volonté d’avoir un impact environnemental positif ;
- Une mesure rigoureuse de l’alignement des portefeuilles d’actifs cotés avec les scénarios climatiques, via des méthodologies propriétaires permettant une analyse en température.

Ainsi, nous cherchons à réallouer avec ambition les capitaux vers les apporteurs de solutions aux enjeux climatiques et les acteurs qui contribuent activement à la transition, à travers des stratégies dédiées. Cette stratégie se décline à travers l’ensemble des classes d’actifs, notamment actions.

Mirova poursuit un objectif transversal de compatibilité de l’ensemble de ses portefeuilles avec un scénario de limitation du changement climatique à une hausse des températures moyennes de 2°C. La mise en œuvre et le pilotage de la stratégie présentée dans la partie précédente nous permettent de considérer que nos stratégies d’investissement sont effectivement, à ce jour, compatibles avec les objectifs de l’Accord de Paris.

Pour les actifs cotés, Mirova utilise la mesure d’alignement en température développée avec le cabinet Carbon4 Finance. L’objectif fixé est de maintenir tous les portefeuilles alignés avec une trajectoire de réchauffement inférieure 2°C. Cette ambition repose sur l’agrégation des notations Carbon Impact Analytics CIA) à l’échelle du portefeuille.

Le fonds **Impact ES Oblig Euro** poursuit ainsi un objectif d’investissement durable en cherchant à allouer le capital à des modèles économiques durables présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales en investissant dans des sociétés qui offrent des solutions principalement contre des problèmes environnementaux.

Le fonds **Impact ES Oblig Euro** est classifié Article 9 dans le cadre de la réglementation européenne SFDR¹.

Compte tenu de la nécessité de maintenir un climat stable et de soutenir la croissance des services écosystémiques, Mirova vise à constituer un portefeuille qui :

¹ Pour plus d’information concernant SFDR, veuillez vous référer à la fin de la présentation.



- i) représente une économie dans laquelle le réchauffement climatique mondial devrait se limiter à 2 degrés Celsius, comme le prévoit l'Accord de Paris de 2015 et
- ii) qui contribue à préserver la diversité biologique et à utiliser durablement ses composantes.

Le fonds **Impact ES Oblig Euro** n'a donc pas d'objectif quantitatif sur les émissions directes et indirectes à horizon 2030. Néanmoins, les critères relatifs au changement climatique sont pris en compte dans le cadre des impacts environnementaux, et plus spécifiquement ceux liés à l'empreinte carbone des sociétés, notamment via l'investissement dans les apporteurs de solutions.

Par conséquent, le fonds est aligné avec une trajectoire climatique inférieure à 2°C² définie dans les accords de Paris de 2015, et affiche systématiquement l'impact carbone de ses investissements, calculé à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais.

La Stratégie Nationale Bas-Carbone n'est pas prise en compte directement dans les fonds. Il s'agit de la feuille de route spécifiquement française pour mettre en œuvre dans tous les secteurs pour mettre en œuvre la transition énergétique en ligne avec un objectif de neutralité carbone à 2050.

Notre méthodologie

Méthodologie carbone

Mirova a développé dès 2016 une méthodologie interne de mesure de la température des portefeuilles cotés, en partenariat avec le cabinet Carbon4 Finance (C4F), auquel elle est associée depuis 2014 et utilisant la méthodologie Carbon Impact Analytics (CIA).

Cette méthodologie aboutit à la notation de chaque investissement sur une échelle propre à Mirova permettant d'identifier les investissements éligibles dans les stratégies gérées par Mirova et ses affiliés. La méthodologie présentée ci-après est expliquée plus en détail dans notre document [Mesure d'alignement en température des portefeuilles cotés](#).

Dans un premier temps, la méthodologie utilisée calcule les émissions induites et évitées en cycle de vie pour toutes les entreprises de l'univers d'investissement coté dans une approche dite « bottom-up » pour les secteurs à plus forts enjeux vis-à-vis du climat. À ce calcul s'ajoute un jugement qualitatif des politiques mises en place par les entreprises, telles que :

- Les objectifs de décarbonation fixés à certaines échéances temporelles, par exemple dans le cadre d'initiatives comme la Science-Based Targets initiative (SBTi)
- Les investissements (dépenses d'exploitation, ou CAPEX, et dépenses d'investissement, ou OPEX) réalisés dans l'objectif de s'inscrire dans une trajectoire de transition énergétique ambitieuse.

Le calcul de l'empreinte carbone et l'évaluation de l'alignement climatique des actifs constituent des outils clés dans la stratégie d'investissement responsable de Mirova. Ils sont mobilisés en articulation avec les autres indicateurs ESG, tout au long du cycle d'investissement, dans une logique d'orientation des capitaux vers les émetteurs et projets les plus contributeurs à la neutralité carbone. Les portefeuilles sont notamment évalués chaque mois à l'aide de la note d'alignement en température fondée sur la méthodologie CIA de Carbon4 Finance. Cette note agrégée, qui intègre les émissions induites et évitées en cycle de vie ainsi que les politiques de transition des entreprises, est communiquée aux clients dans les reportings climat. Elle constitue un outil clé de suivi de trajectoire et peut déclencher des actions correctives, qu'il s'agisse d'un renforcement du dialogue actionnarial ou d'un arbitrage en gestion.

En 2024, la stratégie d'investissement du fonds **Impact ES Oblig Euro** est restée pleinement compatible avec les objectifs climatiques définis par l'Accord de Paris. Aucune évolution structurelle majeure n'a été opérée en 2024.

² Correspond aux plans d'actions mis en place pour respecter l'Accord de Paris, c'est-à-dire la hausse qu'il ne faudrait pas dépasser pour la température moyenne de la planète entre 1850 et 2100. Limites internes non contraignantes, Mirova peut changer ces limites à tout moment sans préavis. L'impact carbone des investissements (hors gestions Solidaire et Capital naturel) est calculé à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais.



La stratégie d'investissement de Mirova repose sur une politique de standards minimums rigoureux, en matière sociale comme environnementale. Concernant les sujets climat, cette politique exclut les activités jugées incompatibles avec l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. Le document présentant l'ensemble des standards minimums est consultable sur notre site.

Objectifs de Développement Durable

Mirova a également choisi de s'appuyer sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) à la fois pour évaluer les contributions des émetteurs à la transition vers une économie plus durable et pour évaluer les implications financières de ces nouveaux défis.

Chez Mirova, l'analyse d'un actif permet d'établir une opinion qualitative globale, décrite à l'aide d'une échelle de cinq points, et permet de déterminer si la valeur de l'actif est conforme avec la réalisation des ODD. Cette évaluation est réalisée conformément à nos trois grands principes et incluent l'approche impact positif/risque résiduel, en prenant en compte la qualité des produits et services ainsi que la manière dont les opérations sont menées, l'approche globale de l'ensemble du cycle de vie de l'entreprise, et l'approche de la différenciation, qui adapte la sélection des questions de durabilité aux spécificités de chaque actif.

Les contributions aux ODD peuvent être regroupées en deux catégories principales, qui sont souvent complémentaires.

- Les "activités" des entités (c'est-à-dire les produits et services qu'elles proposent) peuvent apporter différentes contributions positives à la réalisation des ODD.
- Dans le cadre de leur fonctionnement, les entités peuvent également contribuer par leurs pratiques à la réalisation des ODD, par exemple en contribuant à la création d'emplois durables et inclusifs, ou en s'engageant fermement en faveur d'objectifs nets zéro au-delà de leur offre de produits verts, etc.

Contribuer à certains ODD ne peut se faire au détriment d'autres questions environnementales et sociales. Par conséquent, identifier et minimiser les risques ESG liés à nos investissements est tout aussi important dans nos évaluations.

Une vision en cycle de vie

Pour évaluer un actif, l'analyse des questions environnementales et sociales doit prendre en compte l'ensemble de son cycle de vie, de l'extraction des matières premières à la fin de vie des produits.

Enjeux différenciés

Les acteurs sont confrontés à des défis très différents d'un secteur à l'autre et les enjeux peuvent même varier de manière significative au sein d'un même secteur. Les critères d'analyse doivent être adaptés aux spécificités de chaque actif étudié.

Les bases méthodologies de notre évaluation d'impact sont décrites et détaillées dans un rapport public (en anglais uniquement) : www.mirova.com/sites/default/files/2023-01/our-approach-to-esg-assessment_2023.pdf.

Quantification des résultats à l'aide d'indicateurs

Pour l'ensemble de ses investissements, Mirova entend proposer des portefeuilles cohérents avec une trajectoire climatique inférieure à 2°C³, telle que définie dans les accords de Paris de 2015. Nous affichons systématiquement l'impact carbone de nos investissements (hors gestions Solidaire, Private Equity à Impact et Capital naturel). Il est calculé à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais.

³ Mirova vise, pour l'ensemble de ses investissements, à proposer des portefeuilles cohérents avec une trajectoire climatique inférieure à 2°C définie dans les Accords de Paris de 2015, et affiche systématiquement l'impact carbone de ses investissements (hors gestions Solidaire, Private Equity à Impact et Capital naturel), calculée à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais.



Obligations

Une obligation verte est un titre de dettes à double impact : recherche de rendement financier et un impact environnemental dans la mesure où cette dette finance des projets liés à la transition environnementale. Nous nous basons sur la définition des « Green Bonds Principles » et y appliquons une approche propre à Mirova. La stratégie d'investissement de Mirova repose sur une politique de standards minimums rigoureux, en matière sociale comme environnementale. Pour les obligations vertes, les titres sont évalués selon une approche fondée sur la qualité environnementale des projets financés plutôt que de l'entreprise émettrice. Nous admettons dans notre univers d'investissement uniquement les émissions ayant reçu au minimum la notation impact faible à la suite de cette évaluation, celle-ci étant fondée sur une appréciation qualitative. Les émetteurs notés « impact négatif » et « impact négligeable » sont donc exclus.

Ces obligations visent à générer un impact positif, notamment sur le climat et la biodiversité, en ciblant en priorité les obligations vertes émises par des entreprises, États ou agences. Pionnière dans ce domaine avec le lancement de l'une des premières stratégies dédiées aux obligations vertes dès 2015, Mirova poursuit son engagement sur ce segment, qui constitue aujourd'hui le socle des stratégies obligataires déployées par la société.

Les fonds obligataires Mirova sont en ligne avec les scénarios climat les plus ambitieux. Ils s'inscrivent dans une limitation de la hausse des températures à 2°C. Un positionnement volontaire, obtenu grâce à la prépondérance des obligations vertes dans nos portefeuilles.

	Portefeuille consolidé des Obligations de Mirova	Barclays Euro Aggregate 500	Barclays Euro Aggregate Corporates
			
	1.5°C	2 - 2.5°C	2 - 2.5°C
Émissions induites (tCO2 /€M)	161	141	167
Émissions évitées (tCO2 /€M)	-428	-24	-35
Taux de couverture	56%	94%	90%

Source : Mirova, au 31/12/2024

Les données de ce tableau sont issues de notre provider Carbone4Finance.

D'un point de vue carbone, nous estimons qu'à fin décembre 2024, les fonds Obligations Mirova sont globalement en ligne avec une hausse des températures de moins de 2°C. Ce profil climat est bien meilleur que les principaux indices de marché, que nous estimons plutôt en ligne avec des scénarios allant de +2°C à +2.5°C.⁴

En ce qui concerne le fonds **Impact ES Oblig Euro**, la performance calculée sur l'année 2024 présente un portefeuille en ligne avec l'Accord de Paris (<2°C), et des émissions induites moindres que celles de l'indice de référence, ainsi que des émissions évitées plus importantes que celles de l'indice de référence.

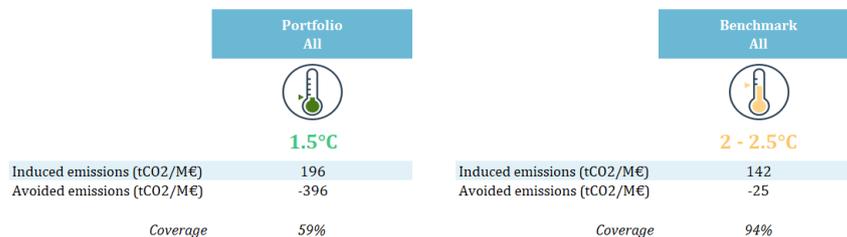
⁴ L'indicateur de température a pour objectif d'apporter une estimation, par essence approximative, de l'augmentation de la température globale qui serait induite par une généralisation des investissements sur la stratégie observée sur la base d'une méthodologie qui implique de nombreuses hypothèses nécessaires subjectives.



La réalisation de l'objectif d'investissement durable est mesurée par les indicateurs qualitatifs et quantitatifs suivants, sans s'y limiter :

1. le **pourcentage des actifs du Fonds aligné sur les objectifs d'investissement durable**, mesuré selon le cadre d'opinion sur la durabilité développé en interne, démontrant l'incidence positive nette du portefeuille sur la réalisation des ODD ;
2. Le **pourcentage de contribution des actifs du Fonds par ODD et/ou par piliers d'impact environnemental et social** (c'est-à-dire climat, biodiversité, opportunités sociales et capital humain) ;
3. **l'impact estimé du Fonds sur l'augmentation moyenne de la température mondiale**, en tenant compte de l'empreinte carbone de chaque société bénéficiaire des investissements tout au long de son cycle de vie (c'est-à-dire les émissions de scope 1, 2 et 3) et en se concentrant sur deux indicateurs principaux :
 - Les émissions « induites » découlant du « cycle de vie » des activités d'une entreprise, y compris les émissions directes et celles des fournisseurs et des produits.
 - Les émissions « évitées » en raison de l'amélioration de l'efficacité énergétique ou de l'adoption de solutions « vertes ».

Date: 31/12/2024
 Portfolio: Impact Es Oblig Euro
 Benchmark: BLOOMBERG EUROAGG 500 TOTAL RETURN INDEX VALUE UNHEDGED EUR
 AuM (M€): 1 700



Date: 31/12/2024
 Portfolio: Impact Es Oblig Euro
 Benchmark: BLOOMBERG EUROAGG 500 TOTAL RETURN INDEX VALUE UNHEDGED EUR
 AuM (M€): 1 700

Top emitting companies

	tCO2/M€	Weight	% of induced
ALLEMAGNE GB PROGRAM 2020	349	7.99%	8%
ITALIE GB PROGRAM 2021	157	10.93%	6%
AUTONOMOUS COMMUNITY OF MADRID SPAIN GSB PROGRAM 2017	1 170	1.22%	6%
CHILE GOVERNMENT GB PROGRAM 2019	258	2.77%	4%
BASQUE GOVERNMENT GSB PROGRAM 2021	328	1.72%	3%

Top emitting companies

	tCO2/M€	Weight	% of induced
ALLEMAGNE	217	10.06%	0%
FRANCE ETAT	83	12.65%	0%
ITALIE	68	12.07%	0%
ESPAGNE	88	7.74%	0%
BELGIQUE	148	2.72%	0%

Top avoiding companies

	tCO2/M€	Weight	% of avoided
ALLEMAGNE GB PROGRAM 2020	-906	7.99%	11%
CHILE GOVERNMENT GB PROGRAM 2019	-1314	2.77%	9%
SBAB BANK AB GB PROGRAM 2019	-2000	1.22%	1%
CTP BV GB PROGRAM 2020	-1225	1.28%	1%
ITALIE GB PROGRAM 2021	-71	10.93%	1%

Top avoiding companies

	tCO2/M€	Weight	% of avoided
FRANCE ETAT GB PROGRAM 2020	-2000	0.37%	17%
ALLEMAGNE GB PROGRAM 2020	-906	0.36%	2%
KFW GB PROGRAM 2019	-1440	0.12%	2%
EIB GB CLIMATE PROGRAM 2020	-960	0.08%	1%
ELECTRICITE DE FRANCE	-483	0.11%	0%



IMPACT ESTIMÉ SUR L'AUGMENTATION MOYENNE MONDIALE DE LA TEMPÉRATURE

Moyenne pondérée du portefeuille

	Fonds	Indicateur de référence
	 1,5°C	 2-2,5°C
Émissions induites (TCO ₂ / mio. euros investis)	212,3	140,4
Émissions évitées (TCO ₂ / mio. euros investis)	278,1	11,7
Taux de couverture (% de valeurs analysées)	76%	92%

Les encours du fonds aident à éviter
453 090 tCO₂ équivalent à

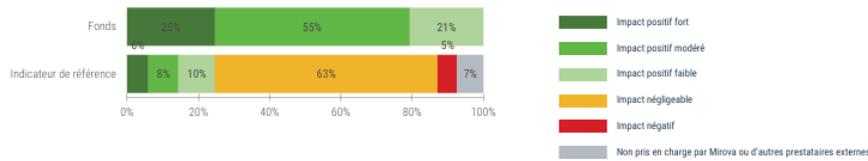
 137 300 Ménages européens En Europe, un ménage émet en moyenne 3,3 tCO ₂ /an pour le chauffage et l'électricité	ou	 266 523 Voitures En Europe, une voiture standard émet en moyenne environ 1,7 tCO ₂ /an
--	----	---

En 2015, Mirova et Carbone 4 ont développé conjointement une méthode d'évaluation, renforcée en 2022, des données carbone au regard des enjeux spécifiques d'une économie bas carbone : Carbon Impact Analytics (CIA).
 Chaque entreprise est d'abord évaluée individuellement selon un cadre adapté à chaque secteur. Cette méthode se concentre sur deux indicateurs principaux :
 • Émissions « induites » résultant du « cycle de vie » des activités d'une entreprise, en tenant compte à la fois des émissions directes et de celles des fournisseurs et des produits
 • Émissions « évitées » grâce au déploiement de « solutions vertes » et à l'amélioration de l'efficacité énergétique
 Ces indicateurs sont complétés par une évaluation des politiques et des objectifs de décarbonation des entreprises.
 Les évaluations de chaque entreprise sont ensuite utilisées pour calculer l'alignement du portefeuille avec une trajectoire de réchauffement climatique de 1,5°C à 5°C, à horizon 2100.
 Pour plus d'informations sur nos méthodologies, veuillez consulter le site Internet de Mirova : www.mirova.com/en/research/demonstrating-impact.
 L'indicateur de température à pour objectif d'apporter une estimation, par essence approximative, de l'augmentation de la température globale qui serait induite par une généralisation des investissements sur la stratégie observée sur la base d'une méthodologie qui implique de nombreuses hypothèses nécessaires subjectives.



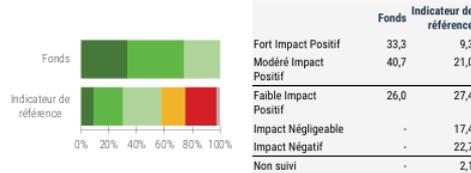
RÉPARTITION PAR OPINION D'IMPACT DURABLE

Part du total de l'actif net hors créances et dettes (représentant 100 % des investissements du fonds)



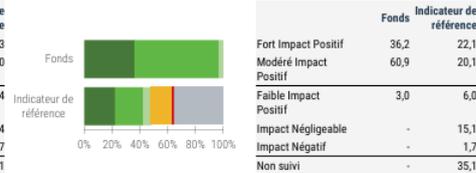
ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE DES OBLIGATIONS "PRIVÉES"

Part du total de l'actif net hors créances et dettes (représentant 100 % des investissements du fonds)



ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE DES OBLIGATIONS "AGENCE/SUPRANATIONAL"

Part du total de l'actif net hors créances et dettes (représentant 100 % des investissements du fonds)



L'opinion d'impact durable vise à évaluer si l'investissement est compatible avec les ODD des Nations Unies. Les données sont évaluées en interne par les analystes de Mirova qui suivent des directives d'évaluation qualitative robustes et rigoureuses. Lorsqu'un titre n'est pas inclus dans le périmètre d'évaluation interne de Mirova, les données externes fournies par ISS ESG sont utilisées et traitées par le modèle d'évaluation interne de Mirova. Au niveau du fonds, 51% des actifs gérés sont traités à l'aide des évaluations internes de Mirova et 49% à l'aide des données d'ISS ESG. Au niveau de l'indicateur de référence, 21% de l'encours sont évalués à partir des évaluations internes de Mirova et 72% à partir des données d'ISS ESG. Pour plus d'informations sur ISS ESG et les ODD, veuillez consulter le glossaire. Pour en savoir plus sur notre méthodologie, veuillez consulter le site : www.mirova.com/en/our-approach-impact-esg-assessment.

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Pourcentage de l'actif net total, y compris les créances et les dettes



Les pourcentages indiqués représentent la part de valeurs du portefeuille (en poids) qui contribuent positivement au pilier concerné (entreprises dont l'opinion est « Faible positive impact », « Impact positif fort » ou « Impact positif modéré » sur le pilier). Notre mesure de la contribution s'appuie à la fois sur la capacité des entreprises à offrir des produits et services à impact positif et sur la qualité de leurs pratiques environnementales et sociales sur toute leur chaîne de valeur. * Pour plus d'information sur nos méthodologies, veuillez vous référer au site de Mirova : www.mirova.com/fr/research.





Le Fonds a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du SFDR et présente les caractéristiques suivantes

	Engagement minimum	Exposition actuelle
Investissements durables	90,0%	97,3%
Investissements durables avec un objectif environnemental	50,0%	77,5%
Investissements durables avec un objectif social	0,0%	19,8%

Part du total de l'actif net y compris liquidités, créances et dettes (représentant 100 % des investissements du fonds).

Notre définition de l'investissement durable : Entreprises ou activités qui contribuent à la réalisation d'un ou plusieurs ODD par le biais de leurs produits et services et/ou de leurs processus, et qui démontrent une capacité suffisante à atténuer leurs risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par le biais de leur stratégie, politiques et pratiques en matière de responsabilité sociale d'entreprise (RSE), garantissant ainsi la limitation des impacts négatifs sur la réalisation des ODD.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le glossaire.

ALIGNEMENT SUR LA TAXONOMIE DE L'UNION EUROPÉENNE

Fonds		Indicateur de référence	
0,0%	Engagement minimum	Sans objet	
10,5%	Aligné	8,7%	Aligné

Part du total de l'actif net y compris liquidités, créances et dettes (représentant 100 % des investissements du fonds).

L'alignement sur la taxonomie se réfère à une activité économique éligible qui contribue de manière substantielle à au moins l'un des objectifs climatiques et environnementaux, sans nuire de manière significative aux autres objectifs et en respectant les normes minimales en matière de droits de l'homme et de normes du travail.

L'alignement sur la taxonomie représente la part de l'investissement de l'actif net du Fonds dans des sociétés dont les activités économiques sont alignées sur un ou plusieurs des objectifs environnementaux définis par la taxonomie de l'Union Européenne.

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document.
Source : Mirova au 31/12/2024.

Cette bonne performance s'explique par l'absence d'investissement dans les entreprises très émettrices de gaz à effet de serre mais surtout par des investissements importants dans des sociétés engagées dans l'économie bas carbone.

Indices de référence

Les fonds Mirova ne sont pas des fonds indiciels. En effet, l'indice auquel les fonds sont comparés le sont à titre indicatif uniquement. L'objectif du fonds **Impact ES Oblig Euro** n'est pas de répliquer la performance d'un indice.

La méthodologie de Mirova permet d'estimer les méthodes d'alignements à l'Accord de Paris. Elle s'appuie, pour vérifier sa parfaite cohérence, sur des indices tels que le MSCI Paris-Aligned et le EuroNextLowCarbon, pour comparaison uniquement.

Rôle et l'usage de l'évaluation dans la stratégie d'investissement

Evaluation des stratégies d'alignement

La stratégie d'investissement de Mirova sur le marché des Obligations s'appuie sur la conviction que les enjeux environnementaux et sociaux affecteront durablement le fonctionnement de nos économies. Pour les entreprises, l'enjeu majeur sera de développer de nouveaux modèles de croissance durable, inclusifs et compatibles avec les enjeux de la transition énergétique. L'innovation et l'intégration des enjeux du développement durable au cœur des stratégies seront les principaux facteurs de succès. Pour les investisseurs, l'enjeu majeur sera de réorienter la stratégie d'allocation du capital vers ces



entreprises innovantes et soutenables qui façonneront le monde de demain. Ainsi, l'intégration du développement durable au cœur des stratégies devient aussi un enjeu de compétitivité et de performance soutenable. C'est cette conviction qui constitue le socle de l'approche d'investissement responsable de Mirova sur le fonds **Impact ES Oblig Euro**. Nous visons à créer de la performance financière à moyen terme tout en contribuant à la préservation du « capital » humain et environnemental, condition nécessaire à la capacité de délivrer des rendements de long terme.

Tous les actifs de Mirova, dont le fonds **Impact ES Oblig Euro**, sont évalués avec le prisme ESG et alignés avec le développement durable. Chaque actif investi doit avoir un effet investi sur le développement durable, ou au moins un effet non impactant (DNSH). De plus, Mirova polarise son investissement sur le côté climatique avec la méthodologie d'évaluation mise en place avec Carbone4 : l'ensemble des fonds permettent d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, pour limiter l'augmentation de la température mondiale à 2°C.

Chez Mirova, l'analyse d'un actif, quel qu'il soit et quelle que soit la classe d'actifs, permet d'établir une opinion de durabilité qualitative globale, décrite à l'aide d'une échelle de cinq points, et nous permet de déterminer si l'actif est compatible avec la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le fonds **Impact ES Oblig Euro** n'investit que dans des actifs notés "impact positif" (impact positif faible, positif modéré et positif fort) et n'investit pas dans des actifs ayant un impact "négatif" ou "négligeable". Cette approche est conforme à la définition de "l'investissement durable" selon le règlement européen SFDR, couvrant les trois aspects suivants : contribution positive, DNSH (Do not Significant Harm) et bonne gouvernance. Elle garantit une intégration solide des risques liés au développement durable dans tous les processus d'investissement et limite l'impact négatif potentiel de ces investissements. Elle garantit également que les stratégies de Mirova répondent aux critères d'"engagement significatif" tels que définis dans la recommandation DOC-2020 de l'AMF.

La stratégie d'investissement en lien avec la stratégie d'alignement Accord de Paris

L'évaluation des stratégies Obligations de Mirova a été réalisée sur l'ensemble des encours que Mirova et ses affiliés gèrent, soit 32 milliards d'euros au 31 décembre 2024.⁵ Ces encours sont bien répartis sur l'ensemble des grands secteurs de l'économie. Conformément à leurs processus d'investissement, les fonds Obligations de Mirova privilégient fortement les entreprises qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable et ne comportent aucun actif évalué en Risque ou en Négatif.

Cette bonne performance traduit l'attention croissante portée année après année sur les émetteurs contribuant positivement à l'atteinte des objectifs de développement durable.

Mirova s'est construit autour de la prise en compte des enjeux environnement dans sa stratégie globale d'investissement. Sa pratique d'exclusion des combustibles fossiles est décrite dans le document [Standards minimums](#) disponible sur le site internet de Mirova, et est suivie par le fonds **Impact ES Oblig Euro**.

Actions de suivi des résultats et des changements intervenus

La gestion des fonds a pour objectif de surperformer les indices de référence des fonds sur la notation ESG globale. Nous nous engageons également pour l'ensemble des fonds bénéficiant du label ISR à surperformer l'indice de référence sur l'indicateur « impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température » ainsi que l'indicateur « pourcentage des émetteurs n'ayant pas respecté un des principes directeurs de l'UNGC / OCDE ». Ces indicateurs sont suivis régulièrement avec un taux de couverture minimal sur le fonds de 90% pour le premier indicateur et de 70% pour le second indicateur.

⁵ Source : Mirova, au 31/12/2024



Evaluation

Sur le climat, cette mesure d'impact « qualitative » est complétée par des indicateurs quantitatifs des émissions associées à nos actifs (en tonne équivalent CO₂). Cette évaluation est réalisée en approche cycle de vie, prenant en compte l'activité directe de l'entreprise mais aussi celle de ses fournisseurs et l'utilisation de ses produits. En ligne avec notre philosophie, elle cherche à évaluer les risques mais également les opportunités associées à la question de la transition énergétique en fournissant, en plus des émissions induites par l'activité de l'entreprise, une mesure des émissions évitées par rapport à un scénario de référence⁶.

Ces mesures quantitatives sont associées à une notation qualitative de la stratégie climatique des entreprises (trajectoire de décarbonation, CAPEX, engagements...) afin d'attribuer une note globale à l'entreprise, traduisant sa capacité à s'inscrire dans un scénario de transition énergétique vers une économie bas-carbone. Cette note, appelée CIA pour Carbon Impact Analytics, est fournie par le cabinet de conseil Carbon4 Finance. A l'échelle du portefeuille, l'agrégation de cette note permet ensuite de donner un niveau d'adéquation avec les scénarios climatiques produits par les institutions internationales comme le GIEC (Groupe d'experts inter-gouvernemental sur l'évolution du climat) ou l'IEA (International Energy Agency).

La mesure d'impact sur le climat, et les indicateurs quantitatifs, sont estimés tous les mois, accessibles dans nos reportings. Dans le cadre de la labélisation de nos fonds, nous communiquons les indicateurs d'impact suivants :

- **Environnement** : impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température (en °C) et mesure de l'impact carbone (émissions induites et évitées en tonnes CO₂ / valeur d'entreprise en €)
- **Social** : évolution des effectifs entre 2021 et 2024
Les données sur le pilier social sont issues des rapports annuels des entreprises à fin 2019 et fin 2022. Le pourcentage de variation est calculé en utilisant les données à fin 2019 comme point de référence.
- **Gouvernance** : % de femmes au sein du comité exécutif
Les données concernant les comités exécutifs sont issues de ISS-ESG, une agence de notation extra-financière, à la base des rapports annuels des entreprises à fin 2024.
- **Droits de l'homme pour les fonds obligataires** : Pourcentage des émetteurs n'ayant pas respecté un des principes directeurs de l'UNGC / OCDE
Part des investissements dans des émetteurs ayant été impliqués dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Cet indicateur est également suivi au titre des Principales Incidences Négatives (PAI) décrit dans le cadre de la réglementation SFDR.

L'ensemble des éléments climat sont reportés à fréquence mensuelle et suivis quotidiennement. Les mises à jour seront réalisées en fonction des évolutions réglementaires à venir dans les prochaines années.

⁶ Les données carbone sont fournies par notre partenaire, Carbon4Finance, www.carbone4.com/

2. Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Respect de la convention sur la biodiversité écologique

Biodiversité

Depuis 2020, Mirova structure son approche biodiversité autour d'une feuille de route dédiée.

La Convention sur la diversité biologique (CDB), adoptée en 1992, poursuit trois grands objectifs :

- la conservation de la biodiversité,
- l'utilisation durable de ses éléments,
- l'accès équitable aux ressources génétiques et au partage des avantages issus de leur utilisation.

L'Accord de Kunming-Montréal, conclu lors de la 15e Conférence des parties à la CDB (COP15) en décembre 2022, fixe un cadre mondial pour enrayer la perte de biodiversité d'ici à 2030, avec 4 objectifs de long terme et 23 cibles opérationnelles à 2030. Parmi ces cibles, la cible 19, qui vise à mobiliser 200 milliards de dollars par an, résonne particulièrement pour les acteurs financiers.

En cohérence avec sa raison d'être et son statut de société à mission, Mirova s'engage à contribuer prioritairement à plusieurs de ces cibles, en orientant ses investissements vers des solutions favorables à la nature et en développant des outils de mesure et de suivi de leur contribution.

Notre approche globale

Pour contribuer à la réduction des principales pressions sur la biodiversité identifiées par l'IPBES, Mirova s'appuie sur la séquence éviter-réduire-compenser, rappelée dans le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.

Concrètement, nous veillons à ce que nos investissements contribuent à la réduction des pressions sur les écosystèmes, en complément de l'atteinte d'un scénario de neutralité carbone globale. En l'absence de modèle mondial d'évaluation de l'alignement des portefeuilles financiers avec le Cadre mondial pour la biodiversité (GBF), Mirova s'appuie sur un cadre opérationnel proposé par UNEP FI et Finance for Biodiversity Foundation (FfB).

Dans l'ensemble de ses gestions, Mirova distingue désormais les actifs « solutions » des actifs « transition » en matière de biodiversité. Cette typologie permet de favoriser les investissements aux bénéfices écologiques immédiats – entreprises apportant des solutions directes ou indirectes à l'érosion de la biodiversité – tout en accompagnant les acteurs en transition vers des pratiques plus durables.

De plus, Mirova a développé une taxonomie interne des solutions et bonnes pratiques, fondée sur les cinq grandes pressions identifiées par l'IPBES (conversion des terres, surexploitation des ressources naturelles et trafic illégal, pollution, changement climatique, espèces exotiques envahissantes). Cette grille d'analyse permet de distinguer les actifs :

- contribuant à la réduction des pressions,
- dont une part significative du chiffre d'affaires est alignée avec les éco-activités de la taxonomie,
- qui respectent des standards environnementaux et sociaux élevés,
- et dont les pratiques ne nuisent pas à d'autres dimensions du développement durable.

Ainsi, Mirova s'efforce de structurer ses investissements de manière à éviter les pertes de biodiversité d'ici 2030, tout en soutenant activement la conservation et la restauration des écosystèmes, conformément aux objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité (GBF).

Application de standards minimum pour réduire les pressions et impacts sur la biodiversité

L'intégralité de la [politique de standards minimums](#) est disponible sur le site de Mirova.



Analyse de la contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité

Mirova intègre depuis plusieurs années la biodiversité comme pilier central de son Opinion Durable, en réponse à l'érosion accélérée des écosystèmes et à ses impacts systémiques. Fondée sur les alertes scientifiques de l'IPBES et le dépassement des limites planétaires relatives à l'intégrité de la biosphère, cette approche vise à évaluer la capacité des entreprises à atténuer les cinq principales pressions anthropiques sur la biodiversité : changement d'usage des terres et de l'eau douce, exploitation directe, changement climatique, pollution, espèces invasives.

En amont de l'investissement, plusieurs leviers viennent structurer l'analyse de durabilité des actifs sous l'angle biodiversité :

- notre politique de standards minimums, qui filtre et exclut les émetteurs incompatibles avec nos exigences environnementales ou sociales ;
- notre opinion d'impact, qui évalue la capacité d'un actif à contribuer positivement à la préservation ou à la restauration de la biodiversité ;
- notre stratégie d'engagement actionnarial, mobilisée pour faire évoluer les pratiques des entreprises en matière de gestion des impacts sur la nature ;
- notre allocation ciblée vers des solutions biodiversité, à travers des fonds thématiques ou des projets à fort impact

L'évaluation repose notamment sur l'analyse sectorielle, l'identification des impacts négatifs ou positifs, et la capacité des modèles économiques à réduire les pressions, via des pratiques agricoles durables, des procédés industriels circulaires ou encore des solutions de gestion intégrée des ressources naturelles.

Appui sur un indicateur biodiversité

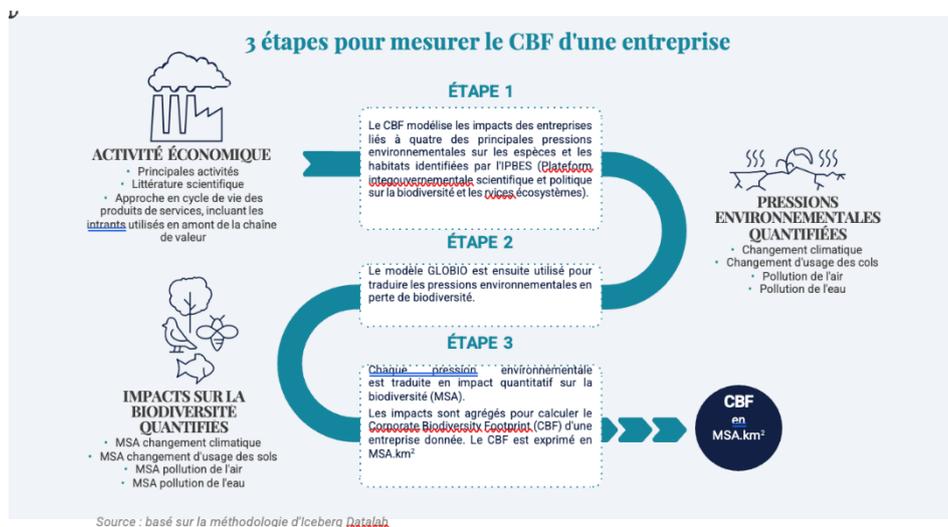
Développement d'indicateurs biodiversité

La construction d'indicateurs de mesure est un pilier central de notre stratégie biodiversité. Les indicateurs généralement utilisés pour décrire la biodiversité comprennent la mesure de l'état de la biodiversité la mesure de l'étendue des écosystèmes notamment par leur surface, de leurs conditions, illustrée par l'abondance et de leur importance à travers la mesure du risque d'extinction. Notre méthode utilise des indicateurs quantitatifs permettant de mieux apprécier les pressions et impacts exercés sur la biodiversité. L'analyse des actifs cotés prend en compte divers indicateurs, dont le CBF, une méthodologie co-développée par Mirova et Iceberg Datalab sur les pressions exercées par les entreprises sur la biodiversité.

Développement du Corporate Biodiversity Footprint

Mirova a contribué au développement, en partenariat avec Iceberg Datalab et le cabinet de conseil I Care, d'un outil de modélisation de l'impact des entreprises cotées sur la biodiversité : le Corporate Biodiversity Footprint (CBF).

Le CBF traduit les données d'activité des entreprises en pressions environnementales (changement d'utilisation des terres, pollution de l'air / de l'eau et émissions de gaz à effet de serre). Ces pressions sont calculées en utilisant une approche de cycle de vie, qui prend en compte l'impact des produits et services des entreprises ainsi que les intrants amont. Chaque pression environnementale produit ensuite un impact quantifié sur la biodiversité. La métrique utilisée pour exprimer l'impact est le $\text{km}^2 \cdot \text{MSA}$, ou Mean Species Abundance par km^2 . Le CBF poursuit son développement et doit à terme également couvrir les pressions suivantes : espèces exotiques envahissantes, exploitation des organismes, impact sur les espèces marines et de rivières.



Cependant, il est encore trop tôt pour nous pour communiquer précisément sur ces éléments, qui feront l'objet d'une publication ultérieure. Le fonds **Impact ES Oblig Euro** fera l'objet d'une mesure du MSA/km², prévue dans les deux prochaines années⁷.

3. Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques liés à la prise en compte des critères ESG

La prise en compte des risques ESG est pleinement intégrée au dispositif global de gestion des risques de Mirova. En cohérence avec notre positionnement d'investisseur responsable, cette approche couvre l'ensemble du cycle d'investissement, de l'analyse initiale au suivi en portefeuille. Elle mobilise les expertises croisées des équipes de recherche, d'analyse financière, de gestion et de contrôle des risques.

Les risques de durabilité sont pris en compte à travers [les standards minimums](#) notre [évaluation d'analyse ESG et de l'impact](#) (en anglais), disponibles sur notre site internet.

Identification et gestion des risques via la démarche globale de l'entité

En tant que société de gestion dédiée à l'investissement durable, Mirova applique une stratégie d'allocation du capital orientée vers des modèles économiques compatibles avec les objectifs environnementaux et sociaux de long terme. Tous les fonds ouverts que nous gérons sont classés au titre de l'article 9 du règlement SFDR (« produits durables »), ce qui implique non seulement la poursuite explicite d'un objectif durable, mais aussi une gestion active des risques associés, en conformité avec le principe DNSH (« Do No Significant Harm »).

Ce positionnement distinctif permet de limiter ex ante l'exposition aux activités génératrices de risques ESG majeurs, tels que la destruction des écosystèmes, les violations des droits humains ou les controverses de gouvernance. Il garantit également une cohérence

⁷ Les projections communiquées reflètent l'opinion de Mirova / la situation à ce jour et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

structurelle avec les recommandations des régulateurs européens en matière de gestion des risques liés au climat, à la biodiversité ou aux enjeux sociaux systémiques.

L'identification des risques ESG intervient dès l'analyse initiale des investissements. Cette phase repose sur un ensemble d'outils et de politiques structurant notre processus de sélection :

- une politique d'exclusion sectorielle et normative, visant à éviter les expositions aux activités les plus risquées ;
- une analyse ESG approfondie, fondée sur une grille sectorielle et scientifique, débouchant sur l'attribution d'une Opinion Durable ;
- la mobilisation de données quantitatives, telles que les indicateurs physiques, les PAI (Principal Adverse Impacts), ou l'alignement avec la taxonomie européenne.

L'évaluation permet de caractériser le niveau de risque résiduel de chaque actif – lié à son secteur d'activité ou à ses pratiques internes – selon quatre niveaux : faible, moyen, élevé, ou dommages significatifs. Cette Opinion Durable est actualisée au maximum tous les 18 mois.

En phase de détention, la performance ESG des actifs est suivie de manière continue. En cas de dégradation brutale de la note ESG, le département des risques est systématiquement impliqué pour garantir l'indépendance de l'évaluation et appuyer les décisions pouvant mener à une réduction ou à une sortie de position. Des vérifications complémentaires sont menées de manière transversale sur l'ensemble des portefeuilles.

Notre politique d'engagement permet également de traiter les risques ESG identifiés dans la durée via un dialogue ciblé avec les émetteurs. Ce dialogue vise à atténuer les impacts négatifs, renforcer la transparence et encourager l'adoption de bonnes pratiques dans les chaînes de valeur.

Rôle spécifique du département risques

En complément de la stratégie mise en œuvre par Mirova pour limiter son exposition aux risques ESG, et à la place centrale occupée par le département Recherche en Développement Durable dans cette stratégie, Le département des risques joue également un rôle fondamental. Ainsi le département des risques effectue un contrôle de deuxième niveau, portant sur les risques financiers et ESG avec des données venant de prestataires externes ainsi qu'une revue effectuée par l'équipe de Recherche en Développement Durable de Mirova.

Les risques sont communiqués aux instances compétentes de la façon suivante :

- des rapports de suivi des risques sont envoyés à la gestion de Mirova sur une base hebdomadaire;
- un comité des risques trimestriel permet de passer en revue l'ensemble des sujets de risque ESG et réputation de la période écoulée.

Afin d'améliorer son analyse de réduction aux risques ESG, le département des risques est en contact avec différents prestataires menant des recherches sur les contributions aux risques financiers de facteurs dits « ESG ». Ces facteurs seraient ajoutés aux facteurs de risques classiques (Growth, Value, Momentum etc) afin d'apporter une vision intégrant les facteurs ESG dans les analyses de contribution aux risques et de performance.

Fréquence de revue du cadre de gestion des risques et des choix méthodologiques

Le cadre de gestion des risques n'obéit pas à une fréquence de revue prédéterminée mais suit un processus d'amélioration continue. Mirova cherche en effet constamment à faire progresser ses pratiques internes, à renforcer et formaliser ses processus ou encore à identifier d'éventuels angles morts.

Priorisation des risques et PAI du fonds

Dans le cadre de l'analyse des risques ESG résiduels menée pour chaque société bénéficiaire des investissements, le fonds **Impact ES Oblig Euro** évalue et surveille systématiquement les indicateurs qui sont réputés indiquer la présence de principales incidences négatives (notamment par la prise en compte des données relatives aux indicateurs obligatoires des PAI visés dans les normes techniques réglementaires consolidées pour l'évaluation des investissements durables conformément à l'article 2 (17) du règlement SFDR). Lorsque les données nécessaires au calcul de certains indicateurs de principales incidences négatives (PAI) ne sont pas disponibles, le gérant peut utiliser des substituts qualitatifs ou quantitatifs qui couvrent des thèmes similaires aux indicateurs de PAI en question.

Les incidences négatives sont classées par ordre de priorité en fonction des spécificités des secteurs et des modèles commerciaux des entreprises dans lesquelles un investissement est envisagé, grâce à une combinaison de critères reposant sur :

- L'analyse de l'exposition de l'entreprise aux impacts environnementaux selon des données scientifiques provenant d'organisations internationales (par exemple, l'intensité énergétique, les impacts sur la biodiversité, etc.) ;
- L'analyse de l'exposition de l'entreprise à des problèmes liés aux droits des travailleurs et aux employés via ses sites, son modèle commercial et l'organisation de sa chaîne d'approvisionnement (par exemple, exposition à des risques en matière de santé et de sécurité, exposition à des pays présentant des risques spécifiques en matière de droits de l'homme, etc.) ;
- L'analyse de l'empreinte de l'entreprise sur les communautés locales et les consommateurs ;
- L'analyse des controverses en cours ou potentielles.

Lorsque le Gestionnaire financier estime que les processus et les pratiques de la société en portefeuille sont insuffisants pour atténuer les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, notamment en ce qui concerne les PAI pertinents, l'incidence de la société est considérée comme négative, ce qui la rend inéligible à l'investissement.

Principaux risques en matière environnementale, sociale et de qualité de gouvernance pris en compte et analysés

Notre méthodologie d'analyse ESG se caractérise par sa très forte exigence. Elle nous permet d'identifier en amont les risques ESG, de réduire significativement notre exposition et de maîtriser les risques résiduels

Risques liés au climat

En ligne avec les exigences de TCFD, Mirova identifie, gère et atténue lorsque cela est possible les risques liés au changement climatique.

Ces éléments sont présentés ci-dessous :

Risques liés au climat			
Type de risque	Description	Evaluation	Mesures de suivi et/ ou d'atténuation
Risques de transition	Risque liés à l'impact des changements climatiques en cours sur la pérennité des modèles économiques des entreprises. Les risques de transition peuvent être évalués dès aujourd'hui puisque l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone à 2050 par exemple implique une transition très rapide des entreprises impliquées dans les secteurs à forts enjeux. Les entreprises qui ne sont pas en mesure d'effectuer cette transition et restent trop dépendantes de l'exploitation des énergies fossiles font face dès aujourd'hui au risque de transition et les risques financiers associés sont donc immédiats	Notre méthodologie ESG intègre pleinement les risques et opportunités spécifiques liés au changement climatique.	1. Notre politique de standards minimums excluant les actifs contribuant fortement au changement climatique comme l'extraction de charbon ou de pétrole, ou la production d'électricité à dominante charbon 3. Notre démarche d'investissement qui intègre les analyses climat et cherche à renforcer nos investissements vers les actifs permettant de favoriser une économie bas carbone, comme les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique
Risques physiques	Risques liés risques à la non-adaptation aux effets physiques du changement climatique, qu'ils soient chroniques ou extrêmes. Ces risques s'évaluent dès aujourd'hui mais leur réalisation se situe à un horizon de temps plus lointain (>10 ans), en fonction de la résilience ou non d'un scénario climatique pessimiste où la température moyenne augmenterait de plus de 2°C	Ces risques sont estimés grâce aux données et estimations fournies par S&P sur les actifs cotés et par Axa Climate sur les actifs non cotés.	1. Notre politique de standards minimums 2. Les données dont nous disposons permettent de comprendre et de suivre l'exposition des portefeuilles à certains types de risques physiques liés au changement climatique, comme les inondations ou les sécheresses, en fonction de l'implantation géographique des actifs. La modélisation peut être effectuée plus finement sur les actifs non cotés pour lesquels les données de localisation sont plus précises et les fonctions de dommage dépendent du type d'actif considéré (parc éolien, exploitation agricole etc.)

Mirova utilise l'outil "Global Sustainable Physical Risk Scores and Financial Impact Data" développé par S&P Trucost. Cette solution évalue les risques physiques liés au changement climatique et leur impact financier. Elle couvre divers scénarios de changement climatique, sur plusieurs décennies, et exprime les risques à travers différents scores et indicateurs détaillés après les graphes ci-dessous.

Risques liés à la biodiversité

En ligne avec la catégorisation de la TNFD, Mirova identifie 7 risques liés à son activité divisés en 5 risques de transition et 2 risques physiques.



Mirova prend en compte les risques auxquels sont exposés ses investissements sur l'ensemble de la chaîne de valeur à l'exception du risque physique chronique. En voici ci-dessous une catégorisation et les mesures d'atténuation déployées :

Risques liés à la biodiversité				
Type de risque	Description	Evaluation	Mesures de suivi et/ou d'atténuation	
Risques de transition	Risque politique	Risque relatif à l'émergence d'une nouvelle réglementation motivée par la protection de la biodiversité induisant par exemple des investissements par les entreprises de nos portefeuilles, dégradant notre profitabilité. Les risques identifiés comme les plus substantiels par Mirova sont ceux liés à : - des législations relatives à la réduction des pressions, comme une interdiction d'importer des commodities liées à la déforestation, - des législations requérant la circularité des matériaux, - des législations relatives à l'interdiction de substances chimiques dangereuses - des législations relatives à la conservation et la restauration de la nature requérant la protection des terres et des mers	L'évaluation des risques de transition liés à la biodiversité est principalement qualitative. Une évaluation quantitative est en cours de développement par notre fournisseur de données Iceberg Datalab	1. Notre politique de standards minimums excluant les entreprises les plus exposées ou développant des activités néfastes dans les zones biodiversité sensibles 2. Nos politiques d'engagement individuel (demandant la mise en place d'objectifs de réduction de l'exposition à ces risques) et collectif (permettant d'atteindre des entreprises hors portefeuille) 3. Notre méthodologie d'analyse sectorielle ESG qui décrit les cadres d'atténuation des risques satisfaisant notre niveau d'exigence, tels que des initiatives de réduction de l'exposition à ces matières premières, la cartographie des risques et la traçabilité des matières premières
	Risque de marché	Risque relatif notamment au changement de dynamique des marchés, offre et demande de biens dégradant les ventes des entreprises de nos portefeuilles et ainsi notre profitabilité. Les risques identifiés comme les plus substantiels par Mirova sont ceux liés à des changements d'habitudes des consommateurs, induisant une évolution des pressions principales.		1. Notre politique d'investissement qui privilégie les mégatendances informées par des études de marché 2. Notre méthodologie ESG évaluant conjointement les enjeux environnementaux et les enjeux sociaux tels que la santé du consommateur
	Risque technologique	relatif à l'émergence d'une nouvelle technologie induisant une performance environnementale supérieure en termes d'utilisation de ressources et de pollutions dégradant notre profitabilité. Les risques identifiés touchent tous les secteurs.		1. Notre évaluation financière de la compétitivité des produits et services proposés par l'entreprise dans lesquelles elle investit 2. Notre politique de standards minimums qui fournit des seuils de performance et de certification pour certains
	Risque réputationnel	Risque relatif à l'émergence de controverse relative à la biodiversité touchant un actif dans laquelle Mirova investit. Les risques identifiés touchent tous les secteurs		1- Une politique de gestion du risque de controverse pré et post investissement, incluant une veille réalisée par le département des risques, un comité exceptionnel avec un traitement de la controverse par le département RDD puis un processus d'escalade aux plus hauts niveaux de gouvernance de l'entreprise incriminée 2- Une politique d'engagement en cas de controverse visant à assurer la prise de mesure de remédiation pérennes par l'entreprise et pouvant conduire à la dégradation de la note extra-financière de l'entreprise, la rendant potentiellement non-éligible à l'investissement après 18 mois
	Risque juridique	Risque relatif à un contentieux né de la non-conformité avec une loi relative à la protection de la biodiversité ou la réduction des pressions telles que les pollutions ou la déforestation. Les risques identifiés touchent tous les secteurs d'activité.		1. Notre politique de standards minimums excluant les entreprises qui sont en non-conformité manifeste avec le pacte mondial de l'ONU ou les principes directeurs pour les multinationales de l'OCDE 2. Notre demande systématique d'application des standards de performance de l'IFC (Société Financière Internationale) dans les actifs de capital naturel financés 3. L'application de standards de durabilité dans nos contrats de financement pour les actifs non listés
Risques physiques	Risque aigu	Risque relatif à la dégradation des actifs financés par des catastrophes naturelles causées par des événements dont la fréquence ou la magnitude est amplifiée par la perte de biodiversité. Sur les deux dernières décennies, les premières causes de catastrophes naturelles en termes de pertes économiques – excluant les tempêtes liées au climat et les tremblements de terres liés à l'activité géologique – sont les inondations suivies des sécheresses et des feux de forêt. Les dégâts liés aux sécheresses ont lieu principalement dans le domaine agricole	Mirova n'évalue pas quantitativement les risques physiques liés à la biodiversité car il n'existe pas de méthodologie satisfaisante permettant d'évaluer les risques aigus. Par ailleurs il n'existe pas de consensus scientifique sur les risques chroniques principaux.	1. Notre méthodologie ESG qui comporte une évaluation du risque lié à l'eau pour les secteurs concernés 2. Nos actions d'engagement visant la mise en place de plans de gestion dans les sites à risque hydrique élevé. Pour la sécheresse spécifiquement, Mirova demande la mise en place d'une évaluation du risque hydrique dans la chaîne de valeur agricole amont et un engagement avec les fournisseurs pour divulguer leurs impacts sur CDP-Eau*, ainsi que le soutien aux petits agriculteurs dans la transition vers des pratiques économes en eau. Relativement aux feux de forêt, Mirova demande aux entreprises forestières de divulguer leurs pratiques d'amélioration de la résilience forestière à travers la diversification des espèces d'arbres vers un ensemble d'espèces résilientes, des feux préventifs, et la mise en place de corridors coupe feux ; relativement au secteur du bâtiment, Mirova demande aux entreprises d'évaluer le risque d'exposition aux zones à fort risque de feu de forêt.
	Risque chronique	Risque relatif à une perte de profitabilité liée à la réduction à long terme des services écosystémiques dont l'actif financé dépend. Les services écosystémiques identifiés sont la fourniture, la régulation et la culture.		1. En termes de méthodologie ESG, Mirova réalise le suivi de la dépendance directe de ses investissements aux trois services écosystémiques identifiés grâce au CBF, qui fournit un score de dépendance directe sur chacun de ces services en utilisant la typologie ENCORE**. 2. En termes de gestion financière, Mirova réalise un suivi de la dépendance à certains services écosystémiques, tels que la fourniture, à travers le suivi du prix des matières premières et leur incidence sur la profitabilité – listé des entreprises.

* Le programme sur l'eau du CDP constitue la seule plateforme mondiale pour la divulgation et l'action des entreprises en matière d'eau pour répondre à la crise mondiale de l'eau.
** Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure

Concernant les risques physiques directs relatifs à l'activité de « services » de Mirova, ils sont globalement réduits aux risques aigus relatifs aux inondations, aux sécheresses et aux tempêtes touchant les bâtiments. Concernant les inondations et les tempêtes, l'atténuation du risque est réalisée en conformité avec la législation locale, enfin concernant les risques de sécheresse, le groupe BPCE entend commencer par une consolidation des consommations d'eau du groupe à partir de 2024.

Risques économiques et géographiques

Notre méthode propriétaire de notation ESG tient compte des spécificités sectorielles. Elle s'attache en effet aux risques et opportunités pertinents pour 8 secteurs et 21 sous-secteurs économiques (énergie, mobilité, consommation, etc.). Notre analyse étant spécifique à chaque actif, l'importance des risques est appréciée au cas par cas.

C'est au stade de cette notation ESG, via l'analyse du risque résiduel, que sont caractérisés et segmentés finement les risques. Enfin, Mirova prend en compte les spécificités géographiques afin de mettre à jour annuellement son évaluation des obligations souveraines vertes ou sociales. Les critères ESG sont identiques pour l'ensemble des pays mais l'analyse est différenciée selon les activités financées. Cette méthode repose sur trois fondamentaux : le respect de l'Etat de droit, le contrôle de la corruption et la lutte contre la fraude fiscale.



Maîtrise des risques résiduels

Sur le périmètre coté, l'analyse de la durabilité vise à identifier les risques environnementaux et sociaux résiduels pertinents provenant des activités et pratiques des entreprises et évalue la qualité des mesures prises par l'entreprise pour atténuer ces risques (le « test DNSH »). Cette analyse tient compte notamment du degré d'exposition de la société bénéficiaire à certains secteurs ou activités qui peuvent être considérés comme préjudiciables à l'environnement et/ou à la société et de l'exposition aux controverses environnementales ou sociales pertinentes. Suite à cette analyse, Mirova émet une opinion contraignante à partir de laquelle les entreprises dont les activités ou pratiques économiques sont considérées comme ayant un impact négatif significatif sur la réalisation d'un ou plusieurs des ODD de l'ONU sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement, indépendamment de leur contribution positive par ailleurs.

Les entreprises restant éligibles après cette revue sont pilotées en continu grâce au suivi quotidien des actualités et à la mise à jour, a minima annuelle, de leur profil ESG.

Plan d'action visant à réduire l'exposition du fonds aux principaux risques en matière environnementale, sociale et de qualité gouvernementale

La qualité de société à mission confère à Mirova un cadre structurant pour aligner sa stratégie sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Si la mission n'a pas pour objet principal la gestion des risques, elle constitue néanmoins un levier puissant pour en réduire l'exposition. En effet, les cinq objectifs statutaires définis par Mirova couvrent l'ensemble des champs ESG pertinents : (1) systématiser la recherche d'impact positif dans les stratégies d'investissement, (2) approfondir les expertises sociales et environnementales, (3) innover au service de l'impact, (4) accompagner les parties prenantes dans leur transformation durable, (5) appliquer à l'interne les mêmes standards que ceux promus à l'externe.

Chacun de ces objectifs fait l'objet d'une trajectoire d'amélioration formalisée, avec des cibles opérationnelles et des indicateurs de suivi. Cette dynamique favorise une prise en compte précoce et structurée des risques ESG majeurs à l'échelle de l'entreprise. Le comité de mission, instance indépendante et pluridisciplinaire, joue un rôle actif dans l'orientation stratégique. Composé d'experts reconnus et de représentants des parties prenantes, il challenge les résultats obtenus, formule des recommandations, et veille à ce que les enjeux structurants – climat, biodiversité, équité sociale – soient pleinement intégrés dans la stratégie de long terme.

Chaque année, l'atteinte des objectifs de mission est évaluée dans un rapport dédié, audité par un Organisme Tiers Indépendant (OTI). Cette revue externe garantit la robustesse et la crédibilité de la démarche, tout en assurant un suivi objectif des progrès réalisés. En intégrant ce dispositif dans sa gouvernance, Mirova renforce sa capacité à anticiper les risques ESG, à s'aligner sur les meilleurs standards (TCFD, TNFD, CSRD) et à faire évoluer ses pratiques en continu.

À ce titre, la mise en œuvre de la mission constitue un plan d'action transversal qui complète les dispositifs d'analyse, d'engagement et de sélection déployés au niveau des portefeuilles. Elle contribue à la résilience globale de l'entreprise face aux grands enjeux de soutenabilité, et renforce sa capacité à faire partie des acteurs moteurs de la transformation du secteur vers une économie plus durable.

Impact financier des principaux risques en matière environnementale, sociale et de qualité de gouvernance

Le suivi des risques ESG

Afin de s'assurer du respect par Mirova des engagements ESG, des réglementations SFDR, taxonomie et de la Position AMF 2020-03, le Département des risques effectue plusieurs types de contrôles.

a) Vérification du respect de la notation ESG

En plus de la vérification des notes ESG effectuées dans le cadre des contraintes d'investissement, des vérifications complémentaires sont effectuées dans le cadre



de certains processus d'investissement, et de façon générale sur tous les portefeuilles de Mirova. La proportion d'émetteurs notés « low positive impact » dans les portefeuilles est suivie, la forte proportion d'émetteurs notés « high positive » ou « moderate positive » étant alignée avec une classification en Article 9.

b) Vérification des données « Carbone » et de la température

La vérification des données carbone des portefeuilles (Scope 1, Scope 2, Scope 3 et émissions évitées (avoided)) est effectuée afin de s'assurer du respect de la trajectoire 2°C mise en avant dans tous les portefeuilles de Mirova.

Le Département des risques effectue un contrôle de deuxième niveau, portant sur les risques financiers et ESG avec des données venant de prestataires externes ainsi qu'une revue effectuée par les équipes de recherche Mirova. Des limites internes spécifiques aux facteurs ESG, outre les indicateurs traditionnels (Value-at-Risk, Tracking Error, etc.), sont monitorées et le dépassement de ces seuils ESG déclenche une alerte et entraîne une escalade similaire à un dépassement financier. En parallèle, lorsqu'une note est trop dégradée, la sortie du titre est effectuée.

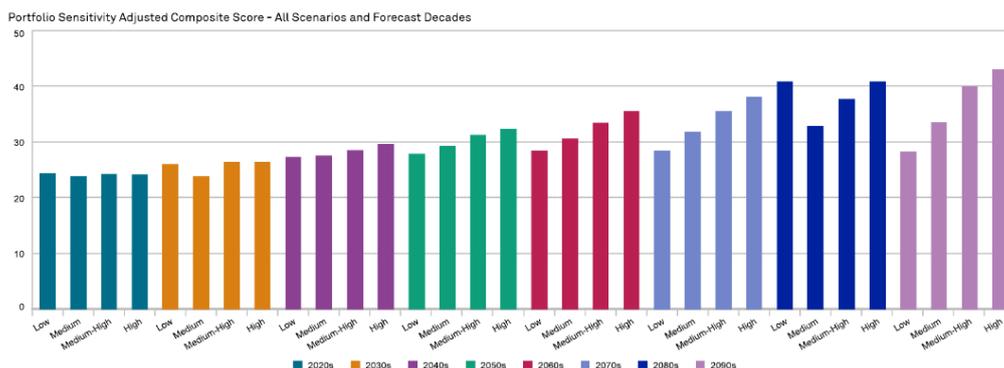
Les risques sont communiqués aux instances compétentes selon le rythme suivant :

- Les rapports de suivi des risques sont envoyés à la gestion de Mirova sur une base hebdomadaire ;
- L'ensemble des mesures et des reportings collectés sur la période auprès des autres services du Département Risques sont synthétisés dans un rapport mensuel envoyé aux équipes de gestion ;
- Un comité des risques trimestriel permet de passer en revue l'ensemble des sujets de risque ESG et réputation de la période écoulée. Enfin, notre politique d'engagement constitue un levier de réduction de notre exposition aux principaux risques ESG.

Pour les Actifs Cotés, pour mesurer l'exposition aux risques physiques liés au climat, Mirova utilise l'outil "Global Sustainable Physical Risk Scores and Financial Impact Data" développé par S&P Trucost. Cette solution évalue les risques physiques liés au changement climatique et leur impact financier. Elle couvre divers scénarios de changement climatique, sur plusieurs décennies, et exprime les risques à travers différents scores et indicateurs détaillés après les graphes ci-dessous.

Scope :

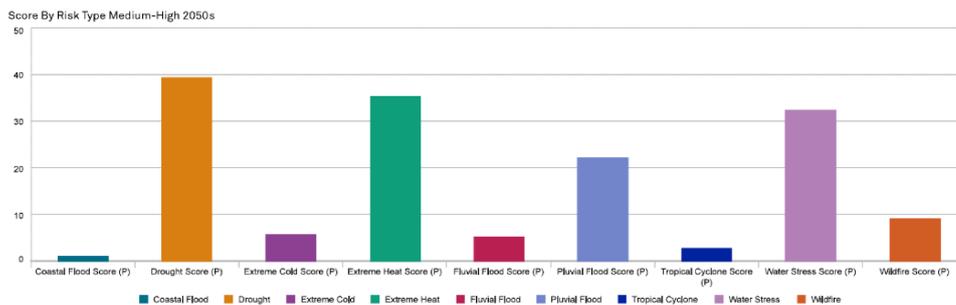
Les graphes portent sur tous les actifs cotés en portefeuille de Mirova couverts par l'outil de S&P (soit 98.56%). Pour les Green Bonds, nous avons pris en compte l'émetteur.



Source : S&P Trucost

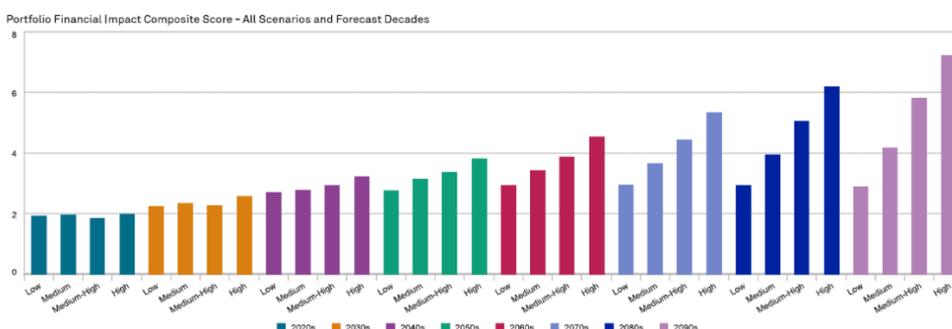
Ce graphique indique le Portfolio Sensitivity Adjusted Composite Score ⁸ (en ordonnée), sur une échelle de 1 à 100 où 100 est le risque le plus élevé, pour les différentes décennies et pour les quatre scénarios (en abscisses) détaillés plus bas. On observe que jusqu'en 2050 pour tous les scénarios, le risque des actifs cotés en portefeuille de Mirova reste Low (<33). D'ici 2100, pour le scénario Low le risque reste Low (<33), et pour tous les scénarios il reste Low/Medium (<67).





Source : S&P Trucost

Ce graphique montre pour la décennie 2050 à 2059 et pour le scénario de réchauffement Medium High la répartition du Sensitivity Composite Score⁹ par type de risques physiques pour le portefeuille. On observe une exposition du portefeuille davantage aux chaleurs extrêmes et aux sécheresses.



Source : S&P Trucost

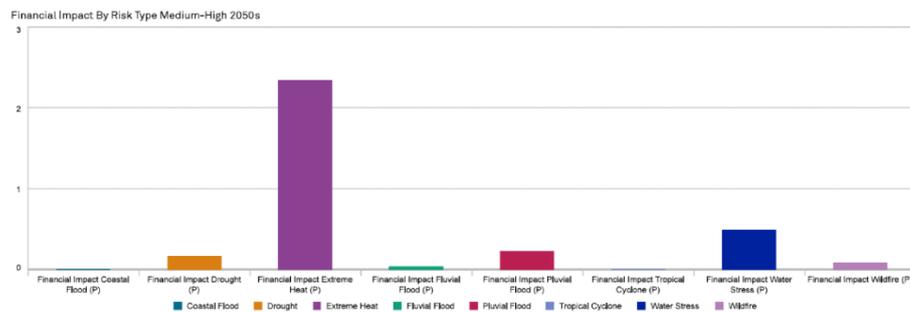
Ce graphe indique le Portfolio Financial Impact Composite Score (en ordonnée – défini plus bas dans le paragraphe dédié à la méthodologie) pour les différentes décennies et pour les quatre scénarios (en abscisses). On observe que d'ici 2040 (barres violettes) dans le scénario High, l'impact financier moyen pour le portefeuille est de 3.5%. La valeur de 3,5 % représente la perte annuelle moyenne attendue en pourcentage de la valeur initiale des actifs en raison des risques physiques. Ce pourcentage est dérivé de modèles qui évaluent l'exposition et la vulnérabilité des actifs aux dangers climatiques dans le scénario spécifié. Un moyen de l'interpréter à l'échelle d'une entreprise avec un actif évalué à €10millions :

Perte annuelle : on s'attend à ce que l'actif subisse une perte annuelle moyenne de 3,5 % de sa valeur en raison des risques liés au climat soit $3,5\% \times €10,000,000 = €350,000$. Cela signifie que l'actif pourrait perdre environ €350 000 chaque année en raison des dommages ou des perturbations opérationnelles causés par les dangers climatiques.

Impact cumulatif : au fil du temps, ces pertes annuelles peuvent s'accumuler, affectant considérablement la valeur globale de l'actif et la santé financière de l'entreprise. Par exemple, sur une décennie, la perte cumulative pourrait être d'environ $€350,000 \times 10 = €3,500,000$ en supposant que les pertes soient constantes chaque année.

Ce graphique représente le niveau d'exposition directe aux risques climatiques physiques à un moment donné, indépendamment des caractéristiques de l'actif présent à cet emplacement. Il permet de faire un dépistage rapide et efficace des portefeuilles d'actifs pour identifier les zones à haut risque.





Ce graphique montre pour la décennie 2050 à 2059 et pour le scénario de réchauffement Medium High la répartition du Financial Impact Composite Score ¹⁰ par type de risques physiques pour le portefeuille. On observe une exposition du portefeuille d'avantage aux sécheresses, chaleurs extrêmes, et stress hydrique (>=33).

Méthodologie: quatre scénarios de changement climatique basés sur les voies socio-économiques partagées (SSP) et les voies de concentration représentatives (RCP) de l'IPCC sont utilisés:

- Scénario de changement climatique élevé (SSP5-8.5) : une augmentation des températures moyennes globales de 3,3 à 5,7 °C d'ici 2100.
- Scénario de changement climatique moyen-élevé (SSP3-7.0) : une augmentation des températures de 2,8 à 4,6 °C d'ici 2100.
- Scénario de changement climatique moyen (SSP2-4.5) : une augmentation des températures de 2,1 à 3,5 °C d'ici 2100.
- Scénario de changement climatique faible (SSP1-2.6) : une augmentation des températures de 1,3 à 2,4 °C d'ici 2100.

Les évaluations des risques physiques et des impacts financiers sont fournies pour des moyennes décennales allant des années 2020 aux années 2090.

Les scores:

Weighted Average Portfolio Physical Risk Score: représente le niveau d'exposition directe aux risques climatiques physiques à un moment donné, indépendamment des caractéristiques de l'actif présent à cet emplacement. Il permet de faire un dépistage rapide et efficace des portefeuilles d'actifs pour identifier les zones à haut risque. C'est un score de 1 à 100. Nous observons comme principale limite de cette méthodologie le fait que l'analyse ne considère pas la chaîne de valeur c'est-à-dire que les risques indirects ne sont pas intégrés dans le score bien que très importants.

Weighted Average Sensitivity Physical Risk Score: représente l'ajustement des scores d'exposition physique en fonction de la vulnérabilité attendue des entreprises et des actifs aux différents risques climatiques physiques. Fournit une évaluation plus nuancée des risques en tenant compte de la sensibilité spécifique des actifs aux risques climatiques. C'est un score de 1 à 100.

Les risques sont classifiés en trois niveaux : Low Risk (score de 1 à 33), Moderate Risk (score de 34 à 66), High Risk (score de 66 à 100)

Financial Impact Composite Score: il quantifie les conséquences financières résultant de l'exposition aux risques climatiques physiques en termes de pertes financières projetées (CapEx, OpEx, interruption des activités) en pourcentage de la valeur de l'actif. Il peut être utilisé pour intégrer les risques climatiques dans les modèles financiers, y compris les modèles de risque de crédit et de valorisation des actions.

¹⁰ Financial Impact Composite Score quantifie les conséquences financières résultant de l'exposition aux risques climatiques physiques en termes de pertes financières projetées (CapEx, OpEx, interruption des activités) en pourcentage de la valeur de l'actif. Il peut être utilisé pour intégrer les risques climatiques dans les modèles financiers, y compris les modèles de risque de crédit et de valorisation des actions.



4. Améliorations et mesures collectives

La qualité de société à mission confère à Mirova un cadre structurant pour aligner sa stratégie sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Si la mission n'a pas pour objet principal la gestion des risques, elle constitue néanmoins un levier puissant pour en réduire l'exposition. En effet, les cinq objectifs statutaires définis par Mirova couvrent l'ensemble des champs ESG pertinents : (1) systématiser la recherche d'impact positif dans les stratégies d'investissement, (2) approfondir les expertises sociales et environnementales, (3) innover au service de l'impact, (4) accompagner les parties prenantes dans leur transformation durable, (5) appliquer à l'interne les mêmes standards que ceux promus à l'externe.

Chacun de ces objectifs fait l'objet d'une trajectoire d'amélioration formalisée, avec des cibles opérationnelles et des indicateurs de suivi. Cette dynamique favorise une prise en compte précoce et structurée des risques ESG majeurs à l'échelle de l'entreprise. Le comité de mission, instance indépendante et pluridisciplinaire, joue un rôle actif dans l'orientation stratégique. Composé d'experts reconnus et de représentants des parties prenantes, il challenge les résultats obtenus, formule des recommandations, et veille à ce que les enjeux structurants – climat, biodiversité, équité sociale – soient pleinement intégrés dans la stratégie de long terme.

Chaque année, l'atteinte des objectifs de mission est évaluée dans un rapport dédié, audité par un Organisme Tiers Indépendant (OTI). Cette revue externe garantit la robustesse et la crédibilité de la démarche, tout en assurant un suivi objectif des progrès réalisés. En intégrant ce dispositif dans sa gouvernance, Mirova renforce sa capacité à anticiper les risques ESG, à s'aligner sur les meilleurs standards (TCFD, TNFD, CSRD) et à faire évoluer ses pratiques en continu.

À ce titre, la mise en œuvre de la mission constitue un plan d'action transversal qui complète les dispositifs d'analyse, d'engagement et de sélection déployés au niveau des portefeuilles. Elle contribue à la résilience globale de l'entreprise face aux grands enjeux de soutenabilité, et renforce sa capacité à faire partie des acteurs moteurs de la transformation du secteur vers une économie plus durable.

Mirova poursuivra également ses efforts dans le domaine de la biodiversité en proposant une méthodologie et des données de marché sur les impacts des entreprises cotées sur la biodiversité, que nous espérons pouvoir communiquer dans les années à venir.

Mentions légales

Ces informations sont destinées exclusivement à une clientèle de professionnels au sens de la directive MIF. Si tel n'est pas le cas et si vous recevez ce Document et/ou toute pièce jointe par erreur, merci de le(s) détruire et de le signaler immédiatement à Mirova.

Impact ES Oblig Euro est un compartiment de la SICAV Impact ES, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers ("l'AMF"). La société de gestion est Mirova.

Le fonds est exposé aux risques de perte en capital, de crédit, de taux, pris par rapport à l'indicateur de référence, de contrepartie, lié aux véhicules de titrisation, liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, à l'inflation, sur les pays émergents, de change et actions, risque en matière de durabilité.

Ce fonds fait l'objet d'un document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et d'un prospectus. Le DICI du fonds doit obligatoirement être remis préalablement à toute souscription. Les documents de référence du fonds (DICI, prospectus et document périodique) sont disponibles sur simple demande auprès de MIROVA et sur le site internet www.mirova.com.

L'investissement est soumis à un risque de perte en capital. Pour plus d'information il convient de se reporter au prospectus du fonds disponible auprès de MIROVA sur simple demande ou sur le site internet www.mirova.com.

Par ailleurs, les performances passées ne constituent en aucun cas une garantie ou un indicateur fiable de la performance actuelle ou future. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion et de fonctionnement incluant des commissions et des droits de garde.

Cette présentation est un document non contractuel à caractère purement informatif.

Cette présentation et son contenu ne constituent pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par les fonds gérés par la société de gestion Mirova. Les services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique d'un destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans cette présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement.

L'information contenue dans ce document est fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Bien que Mirova ait pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier que les informations contenues dans cette présentation sont issues de sources fiables, plusieurs de ces informations sont issues de sources publiques et/ou ont été fournies ou préparées par des tiers. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans ce document ou toute autre information fournie en rapport avec le fonds. Les destinataires doivent en outre noter que cette présentation contient des informations prospectives, délivrées à la date de cette présentation. Mirova ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Toutes les informations financières notamment sur les prix, marges ou rentabilités sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment, notamment en fonction des conditions de marché. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment, sans préavis.

Les informations contenues dans ce document sont la propriété de Mirova. Il ne saurait être transmis à quiconque sans l'accord préalable et écrit de Mirova. De même, toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'accord préalable et écrit de Mirova. La distribution, possession ou la remise de cette présentation dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.

La politique de vote et d'engagement de Mirova ainsi que les codes de transparence sont disponibles sur son site Web : www.mirova.com.

Document non contractuel, rédigé en juin 2025.

MIROVA

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme
RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014
59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société anonyme
RCS Paris 453 952 681
43, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme
RCS Paris 329450738 Agrément AMF n° GP 90-009
59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Natixis Investment Managers International est un affilié de Natixis Investment Managers.

MIROVA US

888 Boylston Street, Boston, MA 02199. Tel : 212-632-2800
Mirova US est une filiale implantée aux États-Unis, détenue par Mirova. Mirova US et Mirova ont conclu un accord selon lequel Mirova fournit à Mirova US son expertise en matière d'investissement et de recherche. Mirova US combine sa propre expertise et celle de Mirova lorsqu'elle fournit des conseils à ses clients.

Annexe 2

Information en application de l'article de Loi Energie Climat (LEC)

Compartment Impact ES Actions Europe

Loi Energie Climat

IMPACT ES ACTIONS EUROPE

Décembre 2024

Impact ES Actions Europe est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds, agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ("la CSSF"). Natixis Investment Managers International est la société de gestion et Mirova est le gestionnaire financier par délégation.



Ce document liste les informations attendues pour les fonds dépassant 500M d'euros d'encours (actif net) en application de l'article 29 de la Loi Energie Climat

Sommaire

1. Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris
2. Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité
3. Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques
4. Améliorations et mesures collectives

Pour plus d'informations sur Mirova, les stratégies d'investissement de Mirova, sa politique ESG et la feuille de route consolidée de Mirova en matière de climat et de biodiversité, veuillez vous référer à notre rapport Climat, Nature et Durabilité 2024.

Pour plus d'information sur la mission de Mirova, veuillez vous référer à notre rapport RSE [Agir en Entreprise à Mission](#).

Vous pouvez également vous référer à la politique d'exclusion de Mirova, accessible sur notre site Internet : [Standards minimums](#).

1. Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

Nos objectifs quantitatifs à horizon 2030

Depuis sa création en 2014, Mirova s'est donné pour ambition de mettre le levier de l'investissement au service de la lutte contre le dérèglement climatique. La conclusion de l'Accord de Paris sur le climat en 2015 a été décisive dans la construction de notre stratégie. Bien que cet Accord s'applique en premier lieu aux Etats, il a permis de définir un objectif commun de limitation du réchauffement climatique bien en dessous de 2°C, avec des efforts pour le limiter à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. Ces objectifs ont servi de base pour développer des méthodologies d'évaluation de l'alignement climatique des portefeuilles.

Plutôt que de définir un objectif quantitatif unique de réduction de l'empreinte ou de l'intensité carbone des portefeuilles, Mirova a construit une stratégie différenciée par classe d'actifs, mobilisant les outils d'analyse et les méthodologies les plus pertinentes selon les segments d'investissement concernés. Cette stratégie repose sur deux piliers complémentaires :

- Une forte exposition de l'ensemble des fonds aux apporteurs de solutions bas-carbone, qu'ils soient cotés ou non cotés, en cohérence avec la volonté d'avoir un impact environnemental positif ;
- Une mesure rigoureuse de l'alignement des portefeuilles d'actifs cotés avec les scénarios climatiques, via des méthodologies propriétaires permettant une analyse en température.

Ainsi, nous cherchons à réallouer avec ambition les capitaux vers les apporteurs de solutions aux enjeux climatiques et les acteurs qui contribuent activement à la transition, à travers des stratégies dédiées. Cette stratégie se décline à travers l'ensemble des classes d'actifs, notamment actions.

Mirova poursuit un objectif transversal de compatibilité de l'ensemble de ses portefeuilles avec un scénario de limitation du changement climatique à une hausse des températures moyennes de 2°C. La mise en œuvre et le pilotage de la stratégie présentée dans la partie précédente nous permettent de considérer que nos stratégies d'investissement sont effectivement, à ce jour, compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Pour les actifs cotés, Mirova utilise la mesure d'alignement en température développée avec le cabinet Carbon4 Finance. L'objectif fixé est de maintenir tous les portefeuilles alignés avec une trajectoire de réchauffement inférieure 2°C. Cette ambition repose sur l'agrégation des notations Carbon Impact Analytics CIA) à l'échelle du portefeuille.

Le fonds **Impact ES Actions Europe** poursuit ainsi un objectif d'investissement durable en cherchant à allouer le capital à des modèles économiques durables présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales en investissant dans des sociétés qui offrent des solutions principalement contre des problèmes environnementaux.

Le fonds **Impact ES Actions Europe** est classifié Article 9 dans le cadre de la réglementation européenne SFDR¹.

Compte tenu de la nécessité de maintenir un climat stable et de soutenir la croissance des services écosystémiques, Mirova vise à constituer un portefeuille qui :

¹ Pour plus d'information concernant SFDR, veuillez vous référer à la fin de la présentation.



- i) représente une économie dans laquelle le réchauffement climatique mondial devrait se limiter à 2 degrés Celsius, comme le prévoit l'Accord de Paris de 2015 et
- ii) qui contribue à préserver la diversité biologique et à utiliser durablement ses composantes.

Le fonds **Impact ES Actions Europe** n'a donc pas d'objectif quantitatif sur les émissions directes et indirectes à horizon 2030. Néanmoins, les critères relatifs au changement climatique sont pris en compte dans le cadre des impacts environnementaux, et plus spécifiquement ceux liés à l'empreinte carbone des sociétés, notamment via l'investissement dans les apporteurs de solutions.

Par conséquent, le fonds est aligné avec une trajectoire climatique inférieure à 2°C² définie dans les accords de Paris de 2015, et affiche systématiquement l'impact carbone de ses investissements, calculé à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais.

La Stratégie Nationale Bas-Carbone n'est pas prise en compte directement dans les fonds. Il s'agit de la feuille de route spécifiquement française pour mettre en œuvre dans tous les secteurs pour mettre en œuvre la transition énergétique en ligne avec un objectif de neutralité carbone à 2050.

Notre méthodologie

Méthodologie carbone

Mirova a développé dès 2016 une méthodologie interne de mesure de la température des portefeuilles cotés, en partenariat avec le cabinet Carbon4 Finance (C4F), auquel elle est associée depuis 2014 et utilisant la méthodologie Carbon Impact Analytics (CIA).

Cette méthodologie aboutit à la notation de chaque investissement sur une échelle propre à Mirova permettant d'identifier les investissements éligibles dans les stratégies gérées par Mirova et ses affiliés. La méthodologie présentée ci-après est expliquée plus en détail dans notre document [Mesure d'alignement en température des portefeuilles cotés](#).

Dans un premier temps, la méthodologie utilisée calcule les émissions induites et évitées en cycle de vie pour toutes les entreprises de l'univers d'investissement coté dans une approche dite « bottom-up » pour les secteurs à plus forts enjeux vis-à-vis du climat. À ce calcul s'ajoute un jugement qualitatif des politiques mises en place par les entreprises, telles que :

- Les objectifs de décarbonation fixés à certaines échéances temporelles, par exemple dans le cadre d'initiatives comme la Science-Based Targets initiative (SBTi)
- Les investissements (dépenses d'exploitation, ou CAPEX, et dépenses d'investissement, ou OPEX) réalisés dans l'objectif de s'inscrire dans une trajectoire de transition énergétique ambitieuse.

Le calcul de l'empreinte carbone et l'évaluation de l'alignement climatique des actifs constituent des outils clés dans la stratégie d'investissement responsable de Mirova. Ils sont mobilisés en articulation avec les autres indicateurs ESG, tout au long du cycle d'investissement, dans une logique d'orientation des capitaux vers les émetteurs et projets les plus contributeurs à la neutralité carbone. Les portefeuilles sont notamment évalués chaque mois à l'aide de la note d'alignement en température fondée sur la méthodologie CIA de Carbon4 Finance. Cette note agrégée, qui intègre les émissions induites et évitées en cycle de vie ainsi que les politiques de transition des entreprises, est communiquée aux clients dans les reportings climat. Elle constitue un outil clé de suivi de trajectoire et peut déclencher des actions correctives, qu'il s'agisse d'un renforcement du dialogue actionnarial ou d'un arbitrage en gestion.

En 2024, la stratégie d'investissement du fonds **Impact ES Actions Europe** est restée pleinement compatible avec les objectifs climatiques définis par l'Accord de Paris. Aucune évolution structurelle majeure n'a été opérée en 2024.

² Correspond aux plans d'actions mis en place pour respecter l'Accord de Paris, c'est-à-dire la hausse qu'il ne faudrait pas dépasser pour la température moyenne de la planète entre 1850 et 2100. Limites internes non contraignantes, Mirova peut changer ces limites à tout moment sans préavis. L'impact carbone des investissements (hors gestions Solidaire et Capital naturel) est calculé à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais.



La stratégie d'investissement de Mirova repose sur une politique de standards minimums rigoureux, en matière sociale comme environnementale. Concernant les sujets climat, cette politique exclut les activités jugées incompatibles avec l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. Le document présentant l'ensemble des standards minimums est consultable sur notre site.

Objectifs de Développement Durable

Mirova a également choisi de s'appuyer sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) à la fois pour évaluer les contributions des émetteurs à la transition vers une économie plus durable et pour évaluer les implications financières de ces nouveaux défis.

Chez Mirova, l'analyse d'un actif permet d'établir une opinion qualitative globale, décrite à l'aide d'une échelle de cinq points, et permet de déterminer si la valeur de l'actif est conforme avec la réalisation des ODD. Cette évaluation est réalisée conformément à nos trois grands principes et incluent l'approche impact positif/risque résiduel, en prenant en compte la qualité des produits et services ainsi que la manière dont les opérations sont menées, l'approche globale de l'ensemble du cycle de vie de l'entreprise, et l'approche de la différenciation, qui adapte la sélection des questions de durabilité aux spécificités de chaque actif.

Les contributions aux ODD peuvent être regroupées en deux catégories principales, qui sont souvent complémentaires.

- Les "activités" des entités (c'est-à-dire les produits et services qu'elles proposent) peuvent apporter différentes contributions positives à la réalisation des ODD.
- Dans le cadre de leur fonctionnement, les entités peuvent également contribuer par leurs pratiques à la réalisation des ODD, par exemple en contribuant à la création d'emplois durables et inclusifs, ou en s'engageant fermement en faveur d'objectifs nets zéro au-delà de leur offre de produits verts, etc.

Contribuer à certains ODD ne peut se faire au détriment d'autres questions environnementales et sociales. Par conséquent, identifier et minimiser les risques ESG liés à nos investissements est tout aussi important dans nos évaluations.

Une vision en cycle de vie

Pour évaluer un actif, l'analyse des questions environnementales et sociales doit prendre en compte l'ensemble de son cycle de vie, de l'extraction des matières premières à la fin de vie des produits.

Enjeux différenciés

Les acteurs sont confrontés à des défis très différents d'un secteur à l'autre et les enjeux peuvent même varier de manière significative au sein d'un même secteur. Les critères d'analyse doivent être adaptés aux spécificités de chaque actif étudié.

Les bases méthodologies de notre évaluation d'impact sont décrites et détaillées dans un rapport public (en anglais uniquement) : [Our approach to ESG assessment](#).

Quantification des résultats à l'aide d'indicateurs

Pour l'ensemble de ses investissements, Mirova entend proposer des portefeuilles cohérents avec une trajectoire climatique inférieure à 2°C³, telle que définie dans les accords de Paris de 2015. Nous affichons systématiquement l'impact carbone de nos investissements (hors gestions Solidaire, Private Equity à Impact et Capital naturel). Il est calculé à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais.

³ Mirova vise, pour l'ensemble de ses investissements, à proposer des portefeuilles cohérents avec une trajectoire climatique inférieure à 2°C définie dans les Accords de Paris de 2015, et affiche systématiquement l'impact carbone de ses investissements (hors gestions Solidaire, Private Equity à Impact et Capital naturel), calculée à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais.



Actions

Les stratégies d'investissement sur le marché des Actions s'appuient sur la conviction que les enjeux environnementaux et sociaux affecteront durablement le fonctionnement de nos économies.

	Portefeuille consolidé des Actions de Mirova	CAC 40	MSCI Europe	MSCI World
				
	< 2°C	2 - 2.5°C	2.5 - 3°C	3 - 3.5°C
Émissions induites (tCO2 /€M)	73	173	165	114
Émissions évitées (tCO2 /€M)	-18	-19	-14	-6
Taux de couverture	97%	100%	100%	99%

Source : Mirova, au 31/12/2024

Les données de ce tableau sont issues de notre provider Carbone4Finance.

D'un point de vue carbone, nous estimons qu'à fin décembre 2024, les fonds Actions Mirova sont globalement en ligne avec une hausse des températures de moins de 2°C. Ce profil climat est bien meilleur que les principaux indices de marché, que nous estimons plutôt en ligne avec des scénarios allant de +2.5 à 3.5°C.⁴

En ce qui concerne le fonds **Impact Es Actions Europe**, la performance calculée sur l'année 2024 présente un portefeuille en ligne avec l'Accord de Paris (<2°C), et des émissions induites moindres que celles de l'indice de référence, ainsi que des émissions évitées plus importantes que celles de l'indice de référence.

La réalisation de l'objectif d'investissement durable est mesurée par les indicateurs qualitatifs et quantitatifs suivants, sans s'y limiter :

1. le **pourcentage des actifs du Fonds aligné sur les objectifs d'investissement durable**, mesuré selon le cadre d'opinion sur la durabilité développé en interne, démontrant l'incidence positive nette du portefeuille sur la réalisation des ODD ;
2. **Le pourcentage de contribution des actifs du Fonds par ODD et/ou par piliers d'impact environnemental et social** (c'est-à-dire climat, biodiversité, opportunités sociales et capital humain) ;
3. **l'impact estimé du Fonds sur l'augmentation moyenne de la température mondiale**, en tenant compte de l'empreinte carbone de chaque société bénéficiaire des investissements tout au long de son cycle de vie (c'est-à-dire les émissions de scope 1, 2 et 3) et en se concentrant sur deux indicateurs principaux:
 - Les émissions « induites » découlant du « cycle de vie » des activités d'une entreprise, y compris les émissions directes et celles des fournisseurs et des produits.
 - Les émissions « évitées » en raison de l'amélioration de l'efficacité énergétique ou de l'adoption de solutions « vertes ».

⁴ L'indicateur de température a pour objectif d'apporter une estimation, par essence approximative, de l'augmentation de la température globale qui serait induite par une généralisation des investissements sur la stratégie observée sur la base d'une méthodologie qui implique de nombreuses hypothèses nécessaires subjectives.

Date: 31/12/2024
Portfolio: Impact Es Actions Europe
Benchmark: MSCI EUROPE
AuM (M€): 2 677

Portfolio All		Benchmark All	
			
< 2°C		2.5 - 3°C	
Induced emissions (tCO2/M€)	110	Induced emissions (tCO2/M€)	165
Avoided emissions (tCO2/M€)	-24	Avoided emissions (tCO2/M€)	-14
Coverage	97%	Coverage	100%

Top emitting companies

	tCO2/M€	Weight	% of induced
NEXANS SA	755	2.13%	15%
IMERYS SA	974	1.17%	11%
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	249	2.68%	6%
DSM-FIRMENICH AG	254	2.26%	5%
DEUTSCHE TELEKOM AG	119	3.83%	4%

Top emitting companies

	tCO2/M€	Weight	% of induced
SHELL PLC	577	1.85%	7%
ABB LTD	1 156	0.82%	6%
RIO TINTO PLC	1 042	0.64%	4%
TOTALENERGIES SE	513	1.15%	4%
AIRBUS SE	512	0.92%	3%

Top avoiding companies

	tCO2/M€	Weight	% of avoided
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	-549	1.64%	39%
NEXANS SA	-127	2.13%	12%
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	-96	2.68%	11%
EDP SA	-60	2.93%	8%
AIXTRON SE	-132	0.89%	5%

Top avoiding companies

	tCO2/M€	Weight	% of avoided
SIEMENS ENERGY AG	-681	0.32%	16%
HOLCIM AG	-178	0.48%	6%
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	-549	0.13%	5%
AIRBUS SE	-78	0.92%	5%
E.ON SE	-202	0.25%	4%



IMPACT ESTIMÉ SUR L'AUGMENTATION MOYENNE MONDIALE DE LA TEMPÉRATURE

Moyenne pondérée du portefeuille

	Fonds	Indicateur de référence
		
	<2°C	2,5-3°C
Émissions induites (TCO ₂ / mio. euros investis)	109,6	164,3
Émissions évitées (TCO ₂ / mio. euros investis)	23,8	13,5
Taux de couverture (% de valeurs analysées)	97%	100%

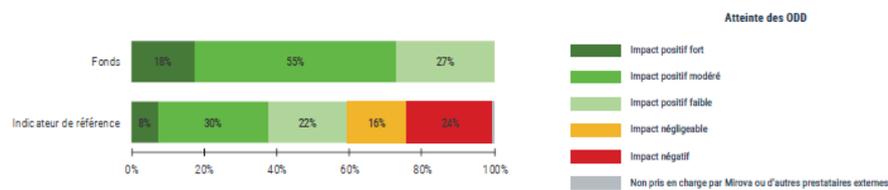
Les encours du fonds aident à éviter
63 703 tCO₂ équivalent à

	ou	
19 304 Ménages européens En Europe, un ménage émet en moyenne 3,3 tCO ₂ /an pour le chauffage et l'électricité		37 473 Voitures En Europe, une voiture standard émet en moyenne environ 1,7 tCO ₂ /an



RÉPARTITION PAR OPINION D'IMPACT DURABLE

Part du total de l'actif net hors créances et dettes (représentant 100 % des investissements du fonds)



CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Pourcentage de l'actif net total, y compris les créances et les dettes

Thèmes des ODD	Mesure dans laquelle un actif contribue aux ODD correspondant à chaque pilier	
	Fonds	Indicateur de référence
ENVIRONNEMENT	CLIMAT Limiter les émissions de gaz à effet de serre pour limiter la hausse de la température mondiale en dessous de 2°C	71% 37%
	BIODIVERSITÉ Maintenir les éco-systèmes terrestres et marins dans les conditions écologiques les plus favorables	39% 18%
SOCIAL	OPPORTUNITÉS SOCIALES Promouvoir le développement socio-économique par l'accès aux services essentiels, à la santé et à l'éducation	37% 22%
	CAPITAL HUMAIN Fournir des conditions de travail favorisant l'épanouissement personnel et le bien-être ainsi qu'une plus grande diversité et inclusion	54% 30%

NOS ENGAGEMENTS SFDR

Le Fonds a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du SFDR et présente les caractéristiques suivantes

	Engagement minimum	Exposition actuelle
Sustainable investments	90,0%	96,7%
Investissements durables avec un objectif environnemental	25,0%	47,8%
Investissements durables avec un objectif social	25,0%	48,9%

Part du total de l'actif net y compris liquidités, créances et dettes (représentant 100 % des investissements du fonds).

Notre définition de l'investissement durable : Entreprises ou activités qui contribuent à la réalisation d'un ou plusieurs ODD par le biais de leurs produits et services et/ou de leurs processus, et qui démontrent une capacité suffisante à atténuer leurs risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par le biais de leur stratégie, politiques et pratiques en matière de responsabilité sociale d'entreprise (RSE), garantissant ainsi la limitation des impacts négatifs sur la réalisation des ODD.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le glossaire.

ALIGNEMENT SUR LA TAXONOMIE DE L'UNION EUROPÉENNE

Fonds	Indicateur de référence
0,0% Engagement minimum	Sans objet
8,9% Aligné	4,1% Aligné

Part du total de l'actif net y compris liquidités, créances et dettes (représentant 100 % des investissements du fonds).

L'alignement sur la taxonomie se réfère à une activité économique éligible qui contribue de manière substantielle à au moins l'un des objectifs climatiques et environnementaux, sans nuire de manière significative aux autres objectifs et en respectant les normes minimales en matière de droits de l'homme et de normes du travail.

L'alignement sur la taxonomie représente la part de l'investissement de l'actif net du Fonds dans des sociétés dont les activités économiques sont alignées sur un ou plusieurs des objectifs environnementaux définis par la taxonomie de l'Union Européenne.

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document.
 Source : Mirova au 31/12/2024.

Cette bonne performance s'explique par l'absence d'investissement dans les entreprises très émettrices de gaz à effet de serre mais surtout par des investissements importants dans des sociétés engagées dans l'économie bas carbone.



Indices de référence

Les fonds Mirova ne sont pas des fonds indiciaires. En effet, l'indice auquel les fonds sont comparés le sont à titre indicatif uniquement. L'objectif du fonds **Impact ES Actions Europe** n'est pas de répliquer la performance d'un indice.

La méthodologie de Mirova permet d'estimer les méthodes d'alignements à l'Accord de Paris. Elle s'appuie, pour vérifier sa parfaite cohérence, sur des indices tels que le MSCI Paris-Aligned et le EuroNextLowCarbon, pour comparaison uniquement.

Rôle et l'usage de l'évaluation dans la stratégie d'investissement

Evaluation des stratégies d'alignement

La stratégie d'investissement de Mirova sur le marché des Actions s'appuie sur la conviction que les enjeux environnementaux et sociaux affecteront durablement le fonctionnement de nos économies. Pour les entreprises, l'enjeu majeur sera de développer de nouveaux modèles de croissance durable, inclusifs et compatibles avec les enjeux de la transition énergétique. L'innovation et l'intégration des enjeux du développement durable au cœur des stratégies seront les principaux facteurs de succès. Pour les investisseurs, l'enjeu majeur sera de réorienter la stratégie d'allocation du capital vers ces entreprises innovantes et soutenables qui façonneront le monde de demain. Ainsi, l'intégration du développement durable au cœur des stratégies devient aussi un enjeu de compétitivité et de performance soutenable. C'est cette conviction qui constitue le socle de l'approche d'investissement responsable de Mirova sur le fonds **Impact Es Actions Europe**. Nous visons à créer de la performance financière à moyen terme tout en contribuant à la préservation du « capital » humain et environnemental, condition nécessaire à la capacité de délivrer des rendements de long terme.

Tous les actifs de Mirova, dont le fonds **Impact Es Actions Europe**, sont évalués avec le prisme ESG et alignés avec le développement durable. Chaque actif investi doit avoir un effet investi sur le développement durable, ou au moins un effet non impactant (DNSH). De plus, Mirova polarise son investissement sur le côté climatique avec la méthodologie d'évaluation mise en place avec Carbone4 : l'ensemble des fonds permettent d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, pour limiter l'augmentation de la température mondiale à 2°C.

Chez Mirova, l'analyse d'un actif, quel qu'il soit et quelle que soit la classe d'actifs, permet d'établir une opinion de durabilité qualitative globale, décrite à l'aide d'une échelle de cinq points, et nous permet de déterminer si l'actif est compatible avec la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le fonds **Impact ES Actions Europe** n'investit que dans des actifs notés "impact positif" (impact positif faible, positif modéré et positif fort) et n'investit pas dans des actifs ayant un impact "négatif" ou "négligeable". Cette approche est conforme à la définition de "l'investissement durable" selon le règlement européen SFDR, couvrant les trois aspects suivants : contribution positive, DNSH (Do not Significant Harm) et bonne gouvernance. Elle garantit une intégration solide des risques liés au développement durable dans tous les processus d'investissement et limite l'impact négatif potentiel de ces investissements. Elle garantit également que les stratégies de Mirova répondent aux critères d'"engagement significatif" tels que définis dans la recommandation DOC-2020 de l'AMF.

La stratégie d'investissement en lien avec la stratégie d'alignement Accord de Paris

L'évaluation des stratégies Actions Mirova a été réalisée sur l'ensemble des encours que Mirova et ses affiliés gèrent, soit 32 milliards d'euros au 31 décembre 2024.⁵ Ces encours sont bien répartis sur l'ensemble des grands secteurs de l'économie. Conformément à leurs processus d'investissement, les fonds Actions Mirova privilégient fortement les entreprises qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable et ne comportent aucun actif évalué en Risque ou en Négatif.

Cette bonne performance traduit l'attention croissante portée année après année sur les émetteurs contribuant positivement à l'atteinte des objectifs de développement durable.

Mirova s'est construit autour de la prise en compte des enjeux environnement dans sa stratégie globale d'investissement. Sa pratique d'exclusion des combustibles fossiles est décrite dans le document [Standards minimums](#) disponible sur le site internet de Mirova, et est suivie par le fonds **Impact Es Actions Europe**.

Actions de suivi des résultats et des changements intervenus

La gestion des fonds a pour objectif de surperformer les indices de référence des fonds sur la notation ESG globale. Nous nous engageons également pour l'ensemble des fonds bénéficiant du label ISR à surperformer l'indice de référence sur l'indicateur « impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température » ainsi que l'indicateur « pourcentage des émetteurs n'ayant pas respecté un des principes directeurs de l'UNGC / OCDE ». Ces indicateurs sont suivis régulièrement avec un taux de couverture minimal sur le fonds de 90% pour le premier indicateur et de 70% pour le second indicateur.

Evaluation

Sur le climat, cette mesure d'impact « qualitative » est complétée par des indicateurs quantitatifs des émissions associées à nos actifs (en tonne équivalent CO2). Cette évaluation est réalisée en approche cycle de vie, prenant en compte l'activité directe de l'entreprise mais aussi celle de ses fournisseurs et l'utilisation de ses produits. En ligne avec notre philosophie, elle cherche à évaluer les risques mais également les opportunités associées à la question de la transition énergétique en fournissant, en plus des émissions induites par l'activité de l'entreprise, une mesure des émissions évitées par rapport à un scénario de référence⁶.

Ces mesures quantitatives sont associées à une notation qualitative de la stratégie climatique des entreprises (trajectoire de décarbonation, CAPEX, engagements...) afin d'attribuer une note globale à l'entreprise, traduisant sa capacité à s'inscrire dans un scénario de transition énergétique vers une économie bas-carbone. Cette note, appelée CIA pour Carbon Impact Analytics, est fournie par le cabinet de conseil Carbon4 Finance. A l'échelle du portefeuille, l'agrégation de cette note permet ensuite de donner un niveau d'adéquation avec les scénarios climatiques produits par les institutions internationales comme le GIEC (Groupe d'experts inter-gouvernemental sur l'évolution du climat) ou l'IEA (International Energy Agency).

La mesure d'impact sur le climat, et les indicateurs quantitatifs, sont estimés tous les mois, accessibles dans nos reportings. Dans le cadre de la labélisation de nos fonds, nous communiquons les indicateurs d'impact suivants :

- **Environnement** : impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température (en °C) et mesure de l'impact carbone (émissions induites et évitées en tonnes CO2 / valeur d'entreprise en €)
- **Social** : évolution des effectifs entre 2021 et 2024

⁵ Source : Mirova, au 31/12/2024

⁶ Les données carbone sont fournies par notre partenaire, Carbon4Finance, www.carbone4.com/



Les données sur le pilier social sont issues des rapports annuels des entreprises à fin 2019 et fin 2022. Le pourcentage de variation est calculé en utilisant les données à fin 2019 comme point de référence.

- **Gouvernance** : % de femmes au sein du comité exécutif
Les données concernant les comités exécutifs sont issues de ISS-ESG, une agence de notation extra-financière, à la base des rapports annuels des entreprises à fin 2024.
- **Droits de l'homme pour les fonds obligataires** : Pourcentage des émetteurs n'ayant pas respecté un des principes directeurs de l'UNGC / OCDE
Part des investissements dans des émetteurs ayant été impliqués dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Cet indicateur est également suivi au titre des Principales Incidences Négatives (PAI) décrit dans le cadre de la réglementation SFDR.
- **Droits de l'homme pour les fonds actions** : Note moyenne controverse (NBR)
Cette note identifie les controverses des entreprises et évalue la manière dont elles les gèrent. Le champ d'application couvre les pratiques controversées qui ont des impacts négatifs sur la société et l'environnement, conformément aux attentes établies en matière de conduite responsable des affaires. Ces notes, transmises par ISS-ESG, sont pondérées au niveau du portefeuille. Plus une note est faible, moins un portefeuille est exposé à des controverses.

L'ensemble des éléments climat sont reportés à fréquence mensuelle et suivis quotidiennement. Les mises à jour seront réalisées en fonction des évolutions réglementaires à venir dans les prochaines années.

2. Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Respect de la convention sur la biodiversité écologique

Biodiversité

Depuis 2020, Mirova structure son approche biodiversité autour d'une feuille de route dédiée.

La Convention sur la diversité biologique (CDB), adoptée en 1992, poursuit trois grands objectifs :

- la conservation de la biodiversité,
- l'utilisation durable de ses éléments,
- l'accès équitable aux ressources génétiques et au partage des avantages issus de leur utilisation.

L'Accord de Kunming-Montréal, conclu lors de la 15e Conférence des parties à la CDB (COP15) en décembre 2022, fixe un cadre mondial pour enrayer la perte de biodiversité d'ici à 2030, avec 4 objectifs de long terme et 23 cibles opérationnelles à 2030. Parmi ces cibles, la cible 19, qui vise à mobiliser 200 milliards de dollars par an, résonne particulièrement pour les acteurs financiers.

En cohérence avec sa raison d'être et son statut de société à mission, Mirova s'engage à contribuer prioritairement à plusieurs de ces cibles, en orientant ses investissements vers des solutions favorables à la nature et en développant des outils de mesure et de suivi de leur contribution.

Notre approche globale

Pour contribuer à la réduction des principales pressions sur la biodiversité identifiées par l'IPBES, Mirova s'appuie sur la séquence éviter-réduire-compenser, rappelée dans le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.

Concrètement, nous veillons à ce que nos investissements contribuent à la réduction des pressions sur les écosystèmes, en complément de l'atteinte d'un scénario de neutralité carbone globale. En l'absence de modèle mondial d'évaluation de l'alignement des portefeuilles financiers avec le Cadre mondial pour la biodiversité (GBF), Mirova s'appuie



sur un cadre opérationnel proposé par UNEP FI et Finance for Biodiversity Foundation (FFB).

Dans l'ensemble de ses gestions, Mirova distingue désormais les actifs « solutions » des actifs « transition » en matière de biodiversité. Cette typologie permet de favoriser les investissements aux bénéfices écologiques immédiats – entreprises apportant des solutions directes ou indirectes à l'érosion de la biodiversité – tout en accompagnant les acteurs en transition vers des pratiques plus durables.

De plus, Mirova a développé une taxonomie interne des solutions et bonnes pratiques, fondée sur les cinq grandes pressions identifiées par l'IPBES (conversion des terres, surexploitation des ressources naturelles et trafic illégal, pollution, changement climatique, espèces exotiques envahissantes). Cette grille d'analyse permet de distinguer les actifs :

- contribuant à la réduction des pressions,
- dont une part significative du chiffre d'affaires est alignée avec les éco-activités de la taxonomie,
- qui respectent des standards environnementaux et sociaux élevés,
- et dont les pratiques ne nuisent pas à d'autres dimensions du développement durable.

Ainsi, Mirova s'efforce de structurer ses investissements de manière à éviter les pertes de biodiversité d'ici 2030, tout en soutenant activement la conservation et la restauration des écosystèmes, conformément aux objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité (GBF).

Application de standards minimum pour réduire les pressions et impacts sur la biodiversité

L'intégralité de la [politique de standards minimums](#) est disponible sur le site de Mirova.

Analyse de la contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité

Mirova intègre depuis plusieurs années la biodiversité comme pilier central de son Opinion Durable, en réponse à l'érosion accélérée des écosystèmes et à ses impacts systémiques. Fondée sur les alertes scientifiques de l'IPBES et le dépassement des limites planétaires relatives à l'intégrité de la biosphère, cette approche vise à évaluer la capacité des entreprises à atténuer les cinq principales pressions anthropiques sur la biodiversité : changement d'usage des terres et de l'eau douce, exploitation directe, changement climatique, pollution, espèces invasives.

En amont de l'investissement, plusieurs leviers viennent structurer l'analyse de durabilité des actifs sous l'angle biodiversité :

- notre politique de standards minimums, qui filtre et exclut les émetteurs incompatibles avec nos exigences environnementales ou sociales ;
- notre opinion d'impact, qui évalue la capacité d'un actif à contribuer positivement à la préservation ou à la restauration de la biodiversité ;
- notre stratégie d'engagement actionnarial, mobilisée pour faire évoluer les pratiques des entreprises en matière de gestion des impacts sur la nature ;
- notre allocation ciblée vers des solutions biodiversité, à travers des fonds thématiques ou des projets à fort impact

L'évaluation repose notamment sur l'analyse sectorielle, l'identification des impacts négatifs ou positifs, et la capacité des modèles économiques à réduire les pressions, via des pratiques agricoles durables, des procédés industriels circulaires ou encore des solutions de gestion intégrée des ressources naturelles.

Appui sur un indicateur biodiversité

Développement d'indicateurs biodiversité

La construction d'indicateurs de mesure est un pilier central de notre stratégie biodiversité.

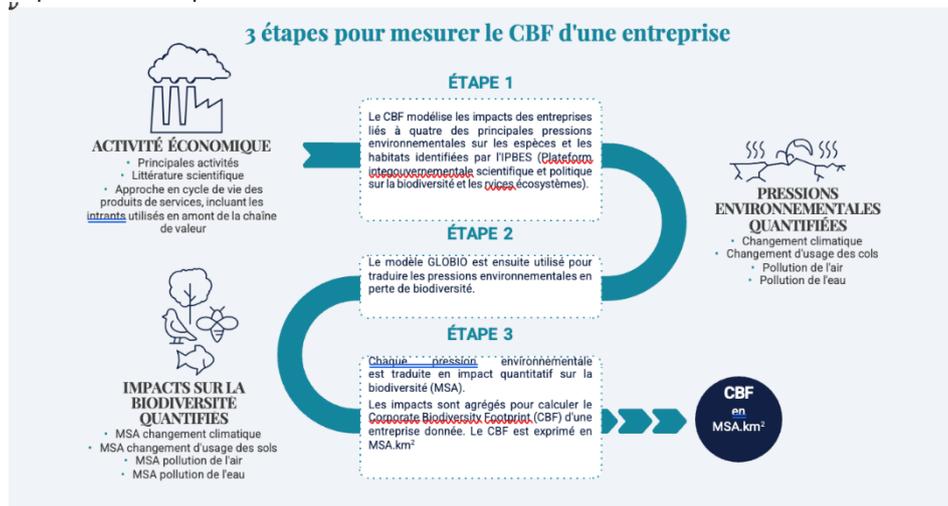


Les indicateurs généralement utilisés pour décrire la biodiversité comprennent la mesure de l'état de la biodiversité la mesure de l'étendue des écosystèmes notamment par leur surface, de leurs conditions, illustrée par l'abondance et de leur importance à travers la mesure du risque d'extinction. Notre méthode utilise des indicateurs quantitatifs permettant de mieux apprécier les pressions et impacts exercés sur la biodiversité. L'analyse des actifs cotés prend en compte divers indicateurs, dont le CBF, une méthodologie co-développée par Mirova et Iceberg Datalab sur les pressions exercées par les entreprises sur la biodiversité.

Développement du Corporate Biodiversity Footprint

Mirova a contribué au développement, en partenariat avec Iceberg Datalab et le cabinet de conseil I Care, d'un outil de modélisation de l'impact des entreprises cotées sur la biodiversité : le Corporate Biodiversity Footprint (CBF).

Le CBF traduit les données d'activité des entreprises en pressions environnementales (changement d'utilisation des terres, pollution de l'air / de l'eau et émissions de gaz à effet de serre). Ces pressions sont calculées en utilisant une approche de cycle de vie, qui prend en compte l'impact des produits et services des entreprises ainsi que les intrants amont. Chaque pression environnementale produit ensuite un impact quantifié sur la biodiversité. La métrique utilisée pour exprimer l'impact est le km².MSA, ou Mean Species Abundance par km². Le CBF poursuit son développement et doit à terme également couvrir les pressions suivantes : espèces exotiques envahissantes, exploitation des organismes, impact sur les espèces marines et de rivières.



Cependant, il est encore trop tôt pour nous pour communiquer précisément sur ces éléments, qui feront l'objet d'une publication ultérieure. Le fonds **Impact ES Actions Europe** fera l'objet d'une mesure du MSA/km², prévue dans les deux prochaines années⁷.

3. Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques liés à la prise en compte des critères ESG

⁷ Les projections communiquées reflètent l'opinion de Mirova / la situation à ce jour et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.



La prise en compte des risques ESG est pleinement intégrée au dispositif global de gestion des risques de Mirova. En cohérence avec notre positionnement d'investisseur responsable, cette approche couvre l'ensemble du cycle d'investissement, de l'analyse initiale au suivi en portefeuille. Elle mobilise les expertises croisées des équipes de recherche, d'analyse financière, de gestion et de contrôle des risques.

Les risques de durabilité sont pris en compte à travers [les standards minimums](#) notre [évaluation d'analyse ESG et de l'impact](#) (en anglais), disponibles sur notre site internet.

Identification et gestion des risques via la démarche globale de l'entité

En tant que société de gestion dédiée à l'investissement durable, Mirova applique une stratégie d'allocation du capital orientée vers des modèles économiques compatibles avec les objectifs environnementaux et sociaux de long terme. Tous les fonds ouverts que nous gérons sont classés au titre de l'article 9 du règlement SFDR (« produits durables »), ce qui implique non seulement la poursuite explicite d'un objectif durable, mais aussi une gestion active des risques associés, en conformité avec le principe DNSH (« Do No Significant Harm »).

Ce positionnement distinctif permet de limiter ex ante l'exposition aux activités génératrices de risques ESG majeurs, tels que la destruction des écosystèmes, les violations des droits humains ou les controverses de gouvernance. Il garantit également une cohérence structurelle avec les recommandations des régulateurs européens en matière de gestion des risques liés au climat, à la biodiversité ou aux enjeux sociaux systémiques.

L'identification des risques ESG intervient dès l'analyse initiale des investissements. Cette phase repose sur un ensemble d'outils et de politiques structurant notre processus de sélection :

- une politique d'exclusion sectorielle et normative, visant à éviter les expositions aux activités les plus risquées ;
- une analyse ESG approfondie, fondée sur une grille sectorielle et scientifique, débouchant sur l'attribution d'une Opinion Durable ;
- la mobilisation de données quantitatives, telles que les indicateurs physiques, les PAI (Principal Adverse Impacts), ou l'alignement avec la taxonomie européenne.

L'évaluation permet de caractériser le niveau de risque résiduel de chaque actif – lié à son secteur d'activité ou à ses pratiques internes – selon quatre niveaux : faible, moyen, élevé, ou dommages significatifs. Cette Opinion Durable est actualisée au maximum tous les 18 mois.

En phase de détention, la performance ESG des actifs est suivie de manière continue. En cas de dégradation brutale de la note ESG, le département des risques est systématiquement impliqué pour garantir l'indépendance de l'évaluation et appuyer les décisions pouvant mener à une réduction ou à une sortie de position. Des vérifications complémentaires sont menées de manière transversale sur l'ensemble des portefeuilles.

Notre politique d'engagement permet également de traiter les risques ESG identifiés dans la durée via un dialogue ciblé avec les émetteurs. Ce dialogue vise à atténuer les impacts négatifs, renforcer la transparence et encourager l'adoption de bonnes pratiques dans les chaînes de valeur.

Rôle spécifique du département risques

En complément de la stratégie mise en œuvre par Mirova pour limiter son exposition aux risques ESG, et à la place centrale occupée par le département Recherche en Développement Durable dans cette stratégie, Le département des risques joue également un rôle fondamental. Ainsi le département des risques effectue un contrôle de deuxième niveau, portant sur les risques financiers et ESG avec des données venant de prestataires externes ainsi qu'une revue effectuée par l'équipe de Recherche en Développement Durable de Mirova.

Les risques sont communiqués aux instances compétentes de la façon suivante :

- des rapports de suivi des risques sont envoyés à la gestion de Mirova sur une base hebdomadaire;
- un comité des risques trimestriel permet de passer en revue l'ensemble des sujets de risque ESG et réputation de la période écoulée.

Afin d'améliorer son analyse de réduction aux risques ESG, le département des risques est en contact avec différents prestataires menant des recherches sur les contributions aux risques financiers de facteurs dits « ESG ». Ces facteurs seraient ajoutés aux facteurs de risques



classiques (Growth, Value, Momentum etc) afin d'apporter une vision intégrant les facteurs ESG dans les analyses de contribution aux risques et de performance.

Fréquence de revue du cadre de gestion des risques et des choix méthodologiques

Le cadre de gestion des risques n'obéit pas à une fréquence de revue prédéterminée mais suit un processus d'amélioration continue. Mirova cherche en effet constamment à faire progresser ses pratiques internes, à renforcer et formaliser ses processus ou encore à identifier d'éventuels angles morts.

Priorisation des risques et PAI du fonds

Dans le cadre de l'analyse des risques ESG résiduels menée pour chaque société bénéficiaire des investissements, le fonds **Impact ES Actions Europe** évalue et surveille systématiquement les indicateurs qui sont réputés indiquer la présence de principales incidences négatives (notamment par la prise en compte des données relatives aux indicateurs obligatoires des PAI visés dans les normes techniques réglementaires consolidées pour l'évaluation des investissements durables conformément à l'article 2 (17) du règlement SFDR). Lorsque les données nécessaires au calcul de certains indicateurs de principales incidences négatives (PAI) ne sont pas disponibles, le gérant peut utiliser des substituts qualitatifs ou quantitatifs qui couvrent des thèmes similaires aux indicateurs de PAI en question.

Les incidences négatives sont classées par ordre de priorité en fonction des spécificités des secteurs et des modèles commerciaux des entreprises dans lesquelles un investissement est envisagé, grâce à une combinaison de critères reposant sur :

- L'analyse de l'exposition de l'entreprise aux impacts environnementaux selon des données scientifiques provenant d'organisations internationales (par exemple, l'intensité énergétique, les impacts sur la biodiversité, etc.) ;
- L'analyse de l'exposition de l'entreprise à des problèmes liés aux droits des travailleurs et aux employés via ses sites, son modèle commercial et l'organisation de sa chaîne d'approvisionnement (par exemple, exposition à des risques en matière de santé et de sécurité, exposition à des pays présentant des risques spécifiques en matière de droits de l'homme, etc.) ;
- L'analyse de l'empreinte de l'entreprise sur les communautés locales et les consommateurs;
- L'analyse des controverses en cours ou potentielles.

Lorsque le Gestionnaire financier estime que les processus et les pratiques de la société en portefeuille sont insuffisants pour atténuer les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, notamment en ce qui concerne les PAI pertinents, l'incidence de la société est considérée comme négative, ce qui la rend inéligible à l'investissement.

Principaux risques en matière environnementale, sociale et de qualité de gouvernance pris en compte et analysés

Notre méthodologie d'analyse ESG se caractérise par sa très forte exigence. Elle nous permet d'identifier en amont les risques ESG, de réduire significativement notre exposition et de maîtriser les risques résiduels

Risques liés au climat

En ligne avec les exigences de TCFD, Mirova identifie, gère et atténue lorsque cela est possible les risques liés au changement climatique. Ces éléments sont présentés ci-dessous :

Risques liés au climat			
Type de risque	Description	Evaluation	Mesures de suivi et/ou d'atténuation
Risques de transition	Risque liés à l'impact des changements climatiques en cours sur la pérennité des modèles économiques des entreprises. Les risques de transition peuvent être évalués dès aujourd'hui puisque l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone à 2050 par exemple implique une transition très rapide des entreprises impliquées dans les secteurs à forts enjeux. Les entreprises qui ne sont pas en mesure d'effectuer cette transition et restent trop dépendantes de l'exploitation des énergies fossiles font face dès aujourd'hui au risque de transition et les risques financiers associés sont donc immédiats	Notre méthodologie ESG intègre pleinement les risques et opportunités spécifiques liés au changement climatique.	1. Notre politique de standards minimums excluant les actifs contribuant fortement au changement climatique comme l'extraction de charbon ou de pétrole, ou la production d'électricité à dominante charbon 3. Notre démarche d'investissement qui intègre les analyses climat et cherche à renforcer nos investissements vers les actifs permettant de favoriser une économie bas carbone, comme les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique
Risques physiques	Risques liés à la non-adaptation aux effets physiques du changement climatique, qu'ils soient chroniques ou extrêmes. Ces risques s'évaluent dès aujourd'hui mais leur réalisation se situe à un horizon de temps plus lointain (>10 ans), en fonction de la résiliation ou non d'un scénario climatique pessimiste où la température moyenne augmenterait de plus de 2°C	Ces risques sont estimés grâce aux données et estimations fournies par S&P sur les actifs cotés et par Axa Climate sur les actifs non cotés.	1. Notre politique de standards minimums 2. Les données dont nous disposons permettent de comprendre et de suivre l'exposition des portefeuilles à certains types de risques physiques liés au changement climatique, comme les inondations ou les sécheresses, en fonction de l'implantation géographique des actifs. La modélisation peut être effectuée plus finement sur les actifs non cotés pour lesquels les données de localisation sont plus précises et les fonctions de dommage dépendent du type d'actif considéré (parc éolien, exploitation agricole etc.)

Mirova utilise l'outil "Global Sustainable Physical Risk Scores and Financial Impact Data" développé par S&P Trucost. Cette solution évalue les risques physiques liés au changement climatique et leur impact financier. Elle couvre divers scénarios de changement climatique, sur plusieurs décennies, et exprime les risques à travers différents scores et indicateurs détaillés après les graphes ci-dessous.

Risques liés à la biodiversité

En ligne avec la catégorisation de la TNFD, Mirova identifie 7 risques liés à son activité divisés en 5 risques de transition et 2 risques physiques.
Mirova prend en compte les risques auxquels sont exposés ses investissements sur l'ensemble de la chaîne de valeur à l'exception du risque physique chronique. En voici ci-dessous une catégorisation et les mesures d'atténuation déployées :



Risques liés à la biodiversité				
Type de risque	Description	Evaluation	Mesures de suivi et/ou d'atténuation	
Risques de transition	Risque politique	Risque relatif à l'émergence d'une nouvelle réglementation motivée par la protection de la biodiversité induisant par exemple des investissements par les entreprises de nos portefeuilles, dégradant notre rentabilité. Les risques identifiés comme les plus substantiels par Mirova sont ceux liés à : - des législations relatives à la réduction des pressions, comme une interdiction d'importer des commodities liées à la déforestation, - des législations requérant la circularité des matériaux, - des législations relatives à l'interdiction de substances chimiques dangereuses - des législations relatives à la conservation et la restauration de la nature requérant la protection des terres et des mers		1. Notre politique de standards minimums excluant les entreprises les plus exposées ou développant des activités néfastes dans les zones biodiversité sensibles 2. Nos politiques d'engagement individuel (demandant la mise en place d'objectifs de réduction de l'exposition à ces risques) et collectif (permettant d'atteindre des entreprises hors portefeuille) 3. Notre méthodologie d'analyse sectorielle ESG qui décrit les cadres d'atténuation des risques satisfaisant notre niveau d'exigence, tels que des initiatives de réduction de l'exposition à ces matières premières, la cartographie des risques et la traçabilité des matières premières
	Risque de marché	Risque relatif notamment au changement de dynamique des marchés, offre et demande de biens dégradant les ventes des entreprises de nos portefeuilles et ainsi notre rentabilité. Les risques identifiés comme les plus substantiels par Mirova sont ceux liés à des changements d'habitudes des consommateurs, induisant une évolution des pressions principales.		1. Notre politique d'investissement qui privilégie les mégatendances informées par des études de marché 2. Notre méthodologie ESG évaluant conjointement les enjeux environnementaux et les enjeux sociaux tels que la santé du consommateur
	Risque technologique	relatif à l'émergence d'une nouvelle technologie induisant une performance environnementale supérieure en termes d'utilisation de ressources et de pollutions dégradant notre rentabilité. Les risques identifiés touchent tous les secteurs.	L'évaluation des risques de transition liés à la biodiversité est principalement qualitative. Une évaluation quantitative est en cours de développement par notre fournisseur de données Coberg Datablab	1. Notre évaluation financière de la compétitivité des produits et services proposés par l'entreprise dans lesquelles elle investit 2. Notre politique de standards minimums qui fournit des outils de performance et de certification pour certains
	Risque réputationnel	Risque relatif à l'émergence de controverse relative à la biodiversité touchant un actif dans laquelle Mirova investit. Les risques identifiés touchent tous les secteurs		1- Une politique de gestion du risque de controverse pré et post investissement, induisant une veille réalisée par le département des risques, un comité exceptionnel avec un traitement de la controverse par le département RDD puis un processus d'escalade aux plus hauts niveaux de gouvernance de l'entreprise incriminée 2- Une politique d'engagement en cas de controverse visant à assurer la prise de mesure de remédiation pérennes par l'entreprise et pouvant conduire à la dégradation de la note extra-financière de l'entreprise, la rendant potentiellement non-éligible à l'investissement après 18 mois
	Risque juridique	Risque relatif à un contentieux né de la non-conformité avec une loi relative à la protection de la biodiversité ou la réduction des pressions telles que les pollutions ou la déforestation. Les risques identifiés touchent tous les secteurs d'activité.		1. Notre politique de standards minimums excluant les entreprises qui sont en incohérence manifeste avec le pacte mondial de l'ONU ou les principes directeurs pour les multinationales de l'OCDE 2. Notre demande systématique d'application des standards de performance de l'IPC (Société Financière Internationale) dans les actifs de capital naturel financés 3. L'application de standards de durabilité dans nos contrats de financement pour les actifs non listés
Risques physiques	Risque aigu	Risque relatif à la dégradation des actifs financés par des catastrophes naturelles causées par des événements dont la fréquence ou la magnitude est amplifiée par la perte de biodiversité. Sur les deux dernières décennies, les premières causes de catastrophes naturelles en termes de pertes économiques – excluant les tempêtes liées au climat et les tremblements de terres liés à l'activité géologique – sont les inondations suivies de sécheresses et des feux de forêt. Les dégâts liés aux sécheresses ont lieu principalement dans le domaine agricole	Mirova n'évalue pas quantitativement les risques physiques liés à la biodiversité car il n'existe pas de méthodologie satisfaisante permettant d'évaluer les risques aigus. Par ailleurs il n'existe pas de consensus scientifique sur les risques chroniques principaux	1. Notre méthodologie ESG qui comporte une évaluation du risque lié à l'eau pour les secteurs concernés 2. Nos actions d'engagement visant la mise en place de plans de gestion dans les sites à risque hydrique élevé. Pour la sécheresse spécifiquement, Mirova demande la mise en place d'une évaluation du risque hydrique dans la chaîne de valeur agricole amont et un engagement avec les fournisseurs pour divulguer leurs impacts sur CDP-Eau*, ainsi que le soutien aux petits agriculteurs dans la transition vers des pratiques économes en eau. Relativement aux feux de forêt, Mirova demande aux entreprises forestières de divulguer leurs pratiques d'amélioration de la résilience forestière à travers la diversification des espèces d'arbres vers un ensemble d'espèces résilientes, des feux préventifs, et la mise en place de corridors coupe feux ; relativement au secteur du bâtiment, Mirova demande aux entreprises d'évaluer le risque d'exposition aux zones à fort risque de feu de forêt.
	Risque chronique	Risque relatif à une perte de rentabilité liée à la réduction à long terme des services écosystémiques dont l'actif financé dépend. Les services écosystémiques identifiés sont la fourniture, la régulation et la culture.		1. En termes de méthodologie ESG, Mirova réalise le suivi de la dépendance directe de ses investissements aux trois services écosystémiques identifiés grâce au CBF, qui fournit un score de dépendance directe sur chacune de ces services en utilisant la typologie ENCORE**. 2. En termes de gestion financière, Mirova réalise un suivi de la dépendance à certains services écosystémiques, tels que la fourniture, à travers le suivi du prix des matières premières et leur incidence sur la profitabilité des entreprises.

* Le programme sur l'eau du CDP constitue la seule plateforme mondiale pour la divulgation et l'action des entreprises en matière d'eau pour répondre à la crise mondiale de l'eau.
** Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure

Concernant les risques physiques directs relatifs à l'activité de « services » de Mirova, ils sont globalement réduits aux risques aigus relatifs aux inondations, aux sécheresses et aux tempêtes touchant les bâtiments. Concernant les inondations et les tempêtes, l'atténuation du risque est réalisée en conformité avec la législation locale, enfin concernant les risques de sécheresse, le groupe BPCE entend commencer par une consolidation des consommations d'eau du groupe à partir de 2024.

Risques économiques et géographiques

Notre méthode propriétaire de notation ESG tient compte des spécificités sectorielles. Elle s'attache en effet aux risques et opportunités pertinents pour 8 secteurs et 21 sous-secteurs économiques (énergie, mobilité, consommation, etc.). Notre analyse étant spécifique à chaque actif, l'importance des risques est appréciée au cas par cas.

C'est au stade de cette notation ESG, via l'analyse du risque résiduel, que sont caractérisés et segmentés finement les risques. Enfin, Mirova prend en compte les spécificités géographiques afin de mettre à jour annuellement son évaluation des obligations souveraines vertes ou sociales. Les critères ESG sont identiques pour l'ensemble des pays mais l'analyse est différenciée selon les activités financées. Cette méthode repose sur trois fondamentaux : le respect de l'Etat de droit, le contrôle de la corruption et la lutte contre la fraude fiscale.

Maîtrise des risques résiduels

Sur le périmètre coté, l'analyse de la durabilité vise à identifier les risques environnementaux et sociaux résiduels pertinents provenant des activités et pratiques des entreprises et évalue la qualité des mesures prises par l'entreprise pour atténuer ces risques (le « test DNSH »).



Cette analyse tient compte notamment du degré d'exposition de la société bénéficiaire à certains secteurs ou activités qui peuvent être considérés comme préjudiciables à l'environnement et/ou à la société et de l'exposition aux controverses environnementales ou sociales pertinentes. Suite à cette analyse, Mirova émet une opinion contraignante à partir de laquelle les entreprises dont les activités ou pratiques économiques sont considérées comme ayant un impact négatif significatif sur la réalisation d'un ou plusieurs des ODD de l'ONU sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement, indépendamment de leur contribution positive par ailleurs.

Les entreprises restant éligibles après cette revue sont pilotées en continu grâce au suivi quotidien des actualités et à la mise à jour, a minima annuelle, de leur profil ESG.

Plan d'action visant à réduire l'exposition du fonds aux principaux risques en matière environnementale, sociale et de qualité gouvernementale

La qualité de société à mission confère à Mirova un cadre structurant pour aligner sa stratégie sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Si la mission n'a pas pour objet principal la gestion des risques, elle constitue néanmoins un levier puissant pour en réduire l'exposition. En effet, les cinq objectifs statutaires définis par Mirova couvrent l'ensemble des champs ESG pertinents : (1) systématiser la recherche d'impact positif dans les stratégies d'investissement, (2) approfondir les expertises sociales et environnementales, (3) innover au service de l'impact, (4) accompagner les parties prenantes dans leur transformation durable, (5) appliquer à l'interne les mêmes standards que ceux promus à l'externe.

Chacun de ces objectifs fait l'objet d'une trajectoire d'amélioration formalisée, avec des cibles opérationnelles et des indicateurs de suivi. Cette dynamique favorise une prise en compte précoce et structurée des risques ESG majeurs à l'échelle de l'entreprise. Le comité de mission, instance indépendante et pluridisciplinaire, joue un rôle actif dans l'orientation stratégique. Composé d'experts reconnus et de représentants des parties prenantes, il challenge les résultats obtenus, formule des recommandations, et veille à ce que les enjeux structurants – climat, biodiversité, équité sociale – soient pleinement intégrés dans la stratégie de long terme.

Chaque année, l'atteinte des objectifs de mission est évaluée dans un rapport dédié, audité par un Organisme Tiers Indépendant (OTI). Cette revue externe garantit la robustesse et la crédibilité de la démarche, tout en assurant un suivi objectif des progrès réalisés. En intégrant ce dispositif dans sa gouvernance, Mirova renforce sa capacité à anticiper les risques ESG, à s'aligner sur les meilleurs standards (TCFD, TNFD, CSRD) et à faire évoluer ses pratiques en continu.

À ce titre, la mise en œuvre de la mission constitue un plan d'action transversal qui complète les dispositifs d'analyse, d'engagement et de sélection déployés au niveau des portefeuilles. Elle contribue à la résilience globale de l'entreprise face aux grands enjeux de soutenabilité, et renforce sa capacité à faire partie des acteurs moteurs de la transformation du secteur vers une économie plus durable.

Impact financier des principaux risques en matière environnementale, sociale et de qualité de gouvernance

Le suivi des risques ESG

Afin de s'assurer du respect par Mirova des engagements ESG, des réglementations SFDR, taxonomie et de la Position AMF 2020-03, le Département des risques effectue plusieurs types de contrôles.

a) Vérification du respect de la notation ESG

En plus de la vérification des notes ESG effectuées dans le cadre des contraintes d'investissement, des vérifications complémentaires sont effectuées dans le cadre de certains processus d'investissement, et de façon générale sur tous les portefeuilles de Mirova. La proportion d'émetteurs notés « low positive impact » dans les portefeuilles est suivie, la forte proportion d'émetteurs notés « high positive » ou « moderate positive » étant alignée avec une classification en Article 9.

b) Vérification des données « Carbone » et de la température

La vérification des données carbone des portefeuilles (Scope 1, Scope 2, Scope 3 et émissions évitées (avoided)) est effectuée afin de s’assurer du respect de la trajectoire 2°C mise en avant dans tous les portefeuilles de Mirova.

Le Département des risques effectue un contrôle de deuxième niveau, portant sur les risques financiers et ESG avec des données venant de prestataires externes ainsi qu’une revue effectuée par les équipes de recherche Mirova. Des limites internes spécifiques aux facteurs ESG, outre les indicateurs traditionnels (Value-at-Risk, Tracking Error, etc.), sont monitorées et le dépassement de ces seuils ESG déclenche une alerte et entraîne une escalade similaire à un dépassement financier. En parallèle, lorsqu’une note est trop dégradée, la sortie du titre est effectuée.

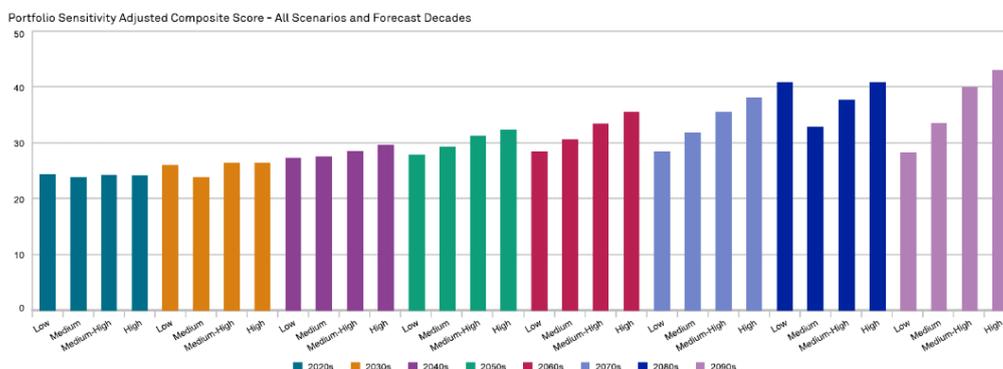
Les risques sont communiqués aux instances compétentes selon le rythme suivant :

- Les rapports de suivi des risques sont envoyés à la gestion de Mirova sur une base hebdomadaire ;
- L’ensemble des mesures et des reportings collectés sur la période auprès des autres services du Département Risques sont synthétisés dans un rapport mensuel envoyé aux équipes de gestion ;
- Un comité des risques trimestriel permet de passer en revue l’ensemble des sujets de risque ESG et réputation de la période écoulée. Enfin, notre politique d’engagement constitue un levier de réduction de notre exposition aux principaux risques ESG.

Pour les Actifs Cotés, pour mesurer l’exposition aux risques physiques liés au climat, Mirova utilise l’outil "Global Sustainable Physical Risk Scores and Financial Impact Data" développé par S&P Trucost. Cette solution évalue les risques physiques liés au changement climatique et leur impact financier. Elle couvre divers scénarios de changement climatique, sur plusieurs décennies, et exprime les risques à travers différents scores et indicateurs détaillés après les graphes ci-dessous.

Scope :

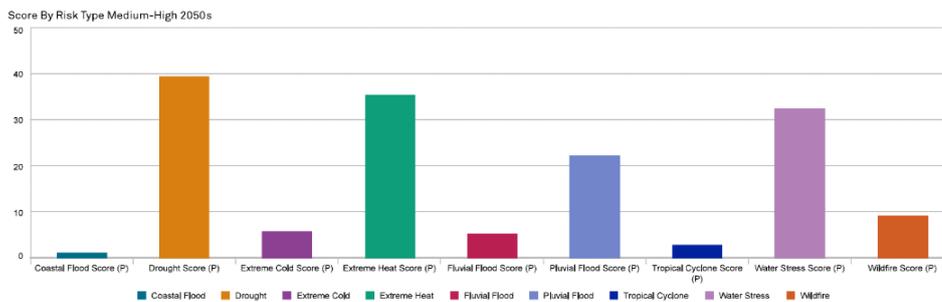
Les graphes portent sur tous les actifs cotés en portefeuille de Mirova couverts par l’outil de S&P (soit 98.56%). Pour les Green Bonds, nous avons pris en compte l’émetteur.



Source : S&P Trucost

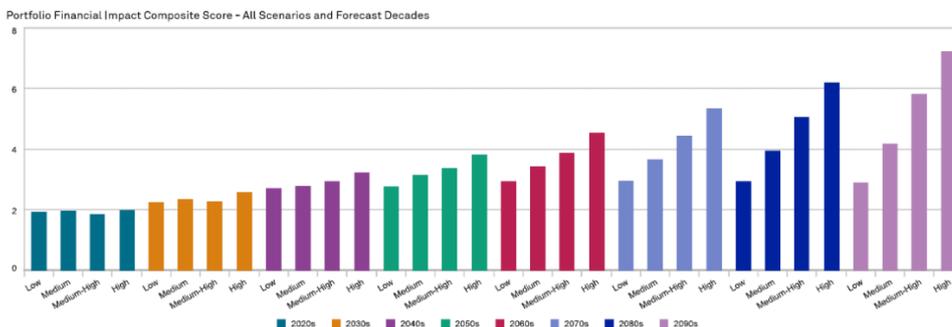
Ce graphique indique le Portfolio Sensitivity Adjusted Composite Score ⁸ (en ordonnée), sur une échelle de 1 à 100 où 100 est le risque le plus élevé, pour les différentes décennies et pour les quatre scénarios (en abscisses) détaillés plus bas. On observe que jusqu’en 2050 pour tous les scénarios, le risque des actifs cotés en portefeuille de Mirova reste Low (<33). D’ici 2100, pour le scénario Low le risque reste Low (<33), et pour tous les scénarios il reste Low/Medium (<67).





Source : S&P Trucost

Ce graphique montre pour la décennie 2050 à 2059 et pour le scénario de réchauffement Medium High la répartition du Sensitivity Composite Score⁹ par type de risques physiques pour le portefeuille. On observe une exposition du portefeuille davantage aux chaleurs extrêmes et aux sécheresses.

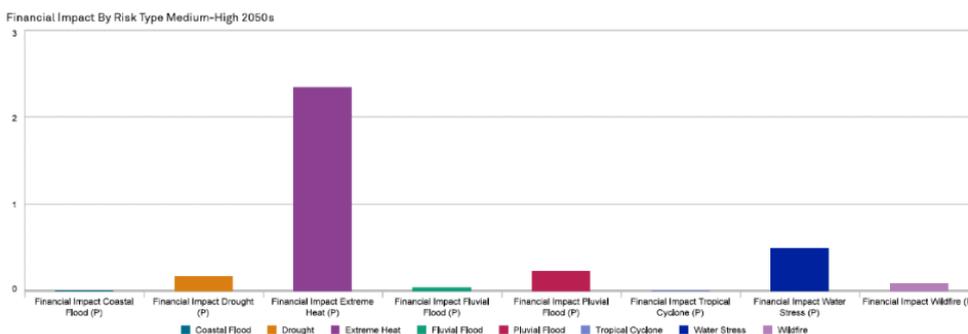


Source : S&P Trucost

Ce graphe indique le Portfolio Financial Impact Composite Score (en ordonnée – défini plus bas dans le paragraphe dédié à la méthodologie) pour les différentes décennies et pour les quatre scénarios (en abscisses). On observe que d'ici 2040 (barres violettes) dans le scénario High, l'impact financier moyen pour le portefeuille est de 3.5%. La valeur de 3,5 % représente la perte annuelle moyenne attendue en pourcentage de la valeur initiale des actifs en raison des risques physiques. Ce pourcentage est dérivé de modèles qui évaluent l'exposition et la vulnérabilité des actifs aux dangers climatiques dans le scénario spécifié. Un moyen de l'interpréter à l'échelle d'une entreprise avec un actif évalué à €10millions :

Perte annuelle : on s'attend à ce que l'actif subisse une perte annuelle moyenne de 3,5 % de sa valeur en raison des risques liés au climat soit $3,5\% \times €10,000,000 = €350,000$. Cela signifie que l'actif pourrait perdre environ €350 000 chaque année en raison des dommages ou des perturbations opérationnelles causés par les dangers climatiques.

Impact cumulatif : au fil du temps, ces pertes annuelles peuvent s'accumuler, affectant considérablement la valeur globale de l'actif et la santé financière de l'entreprise. Par exemple, sur une décennie, la perte cumulative pourrait être d'environ $€350,000 \times 10 = €3,500,000$ en supposant que les pertes soient constantes chaque année.



Ce graphique montre pour la décennie 2050 à 2059 et pour le scénario de réchauffement Medium High la répartition du Financial Impact Composite Score ¹⁰ par type de risques physiques pour le portefeuille. On observe une exposition du portefeuille d'avantage aux sécheresses, chaleurs extrêmes, et stress hydrique (>=33).

Méthodologie: quatre scénarios de changement climatique basés sur les voies socio-économiques partagées (SSP) et les voies de concentration représentatives (RCP) de l'IPCC sont utilisés:

- Scénario de changement climatique élevé (SSP5-8.5) : une augmentation des températures moyennes globales de 3,3 à 5,7 °C d'ici 2100.
- Scénario de changement climatique moyen-élevé (SSP3-7.0) : une augmentation des températures de 2,8 à 4,6 °C d'ici 2100.
- Scénario de changement climatique moyen (SSP2-4.5) : une augmentation des températures de 2,1 à 3,5 °C d'ici 2100.
- Scénario de changement climatique faible (SSP1-2.6) : une augmentation des températures de 1,3 à 2,4 °C d'ici 2100.

Les évaluations des risques physiques et des impacts financiers sont fournies pour des moyennes décennales allant des années 2020 aux années 2090.

Les scores:

Weighted Average Portfolio Physical Risk Score : représente le niveau d'exposition directe aux risques climatiques physiques à un moment donné, indépendamment des caractéristiques de l'actif présent à cet emplacement. Il permet de faire un dépistage rapide et efficace des portefeuilles d'actifs pour identifier les zones à haut risque. C'est un score de 1 à 100. Nous observons comme principale limite de cette méthodologie le fait que l'analyse ne considère pas la chaîne de valeur c'est-à-dire que les risques indirects ne sont pas intégrés dans le score bien que très importants.

Weighted Average Sensitivity Physical Risk Score : représente l'ajustement des scores d'exposition physique en fonction de la vulnérabilité attendue des entreprises et des actifs aux différents risques climatiques physiques. Fournit une évaluation plus nuancée des risques en tenant compte de la sensibilité spécifique des actifs aux risques climatiques. C'est un score de 1 à 100.

Les risques sont classifiés en trois niveaux : Low Risk (score de 1 à 33), Moderate Risk (score de 34 à 66), High Risk (score de 66 à 100)

Financial Impact Composite Score : il quantifie les conséquences financières résultant de l'exposition aux risques climatiques physiques en termes de pertes financières projetées (CapEx, OpEx, interruption des activités) en pourcentage de la valeur de l'actif. Il peut être utilisé pour intégrer les risques climatiques dans les modèles financiers, y compris les modèles de risque de crédit et de valorisation des actions.

¹⁰ Financial Impact Composite Score quantifie les conséquences financières résultant de l'exposition aux risques climatiques physiques en termes de pertes financières projetées (CapEx, OpEx, interruption des activités) en pourcentage de la valeur de l'actif. Il peut être utilisé pour intégrer les risques climatiques dans les modèles financiers, y compris les modèles de risque de crédit et de valorisation des actions.



4. Améliorations et mesures collectives

La qualité de société à mission confère à Mirova un cadre structurant pour aligner sa stratégie sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Si la mission n'a pas pour objet principal la gestion des risques, elle constitue néanmoins un levier puissant pour en réduire l'exposition. En effet, les cinq objectifs statutaires définis par Mirova couvrent l'ensemble des champs ESG pertinents : (1) systématiser la recherche d'impact positif dans les stratégies d'investissement, (2) approfondir les expertises sociales et environnementales, (3) innover au service de l'impact, (4) accompagner les parties prenantes dans leur transformation durable, (5) appliquer à l'interne les mêmes standards que ceux promus à l'externe.

Chacun de ces objectifs fait l'objet d'une trajectoire d'amélioration formalisée, avec des cibles opérationnelles et des indicateurs de suivi. Cette dynamique favorise une prise en compte précoce et structurée des risques ESG majeurs à l'échelle de l'entreprise. Le comité de mission, instance indépendante et pluridisciplinaire, joue un rôle actif dans l'orientation stratégique. Composé d'experts reconnus et de représentants des parties prenantes, il challenge les résultats obtenus, formule des recommandations, et veille à ce que les enjeux structurants – climat, biodiversité, équité sociale – soient pleinement intégrés dans la stratégie de long terme.

Chaque année, l'atteinte des objectifs de mission est évaluée dans un rapport dédié, audité par un Organisme Tiers Indépendant (OTI). Cette revue externe garantit la robustesse et la crédibilité de la démarche, tout en assurant un suivi objectif des progrès réalisés. En intégrant ce dispositif dans sa gouvernance, Mirova renforce sa capacité à anticiper les risques ESG, à s'aligner sur les meilleurs standards (TCFD, TNFD, CSRD) et à faire évoluer ses pratiques en continu.

À ce titre, la mise en œuvre de la mission constitue un plan d'action transversal qui complète les dispositifs d'analyse, d'engagement et de sélection déployés au niveau des portefeuilles. Elle contribue à la résilience globale de l'entreprise face aux grands enjeux de soutenabilité, et renforce sa capacité à faire partie des acteurs moteurs de la transformation du secteur vers une économie plus durable.

Mirova poursuivra également ses efforts dans le domaine de la biodiversité en proposant une méthodologie et des données de marché sur les impacts des entreprises cotées sur la biodiversité, que nous espérons pouvoir communiquer dans les années à venir.

Mentions légales

Ces informations sont destinées exclusivement à une clientèle de professionnels au sens de la directive MIF. Si tel n'est pas le cas et si vous receviez ce Document et/ou toute pièce jointe par erreur, merci de le(s) détruire et de le signaler immédiatement à Mirova.

Impact ES Actions Europe est un compartiment de la SICAV Impact ES agréé par l'Autorité des Marchés Financiers ("l'AMF"). La société de gestion est Mirova.

Le fonds est exposé aux risques de perte en capital, actions, lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, pris par rapport à l'indicateur de référence, de change, de taux, de contrepartie, liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, risque en matière de durabilité.

Ce fonds fait l'objet d'un document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et d'un prospectus. Le DICI du fonds doit obligatoirement être remis préalablement à toute souscription. Les documents de référence du fonds (DICI, prospectus et document périodique) sont disponibles sur simple demande auprès de MIROVA et sur le site internet www.mirova.com.

L'investissement est soumis à un risque de perte en capital. Pour plus d'information il convient de se reporter au prospectus du fonds disponible auprès de MIROVA sur simple demande ou sur le site internet www.mirova.com.

Par ailleurs, les performances passées ne constituent en aucun cas une garantie ou un indicateur fiable de la performance actuelle ou future. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion et de fonctionnement incluant des commissions et des droits de garde.

Cette présentation est un document non contractuel à caractère purement informatif.

Cette présentation et son contenu ne constituent pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par les fonds gérés par la société de gestion Mirova. Les services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique d'un destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans cette présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement.

L'information contenue dans ce document est fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Bien que Mirova ait pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier que les informations contenues dans cette présentation sont issues de sources fiables, plusieurs de ces informations sont issues de sources publiques et/ou ont été fournies ou préparées par des tiers. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans ce document ou toute autre information fournie en rapport avec le fonds. Les destinataires doivent en outre noter que cette présentation contient des informations prospectives, délivrées à la date de cette présentation. Mirova ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Toutes les informations financières notamment sur les prix, marges ou rentabilités sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment, notamment en fonction des conditions de marché. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment, sans préavis.

Les informations contenues dans ce document sont la propriété de Mirova. Il ne saurait être transmis à quiconque sans l'accord préalable et écrit de Mirova. De même, toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'accord préalable et écrit de Mirova. La distribution, possession ou la remise de cette présentation dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.

La politique de vote et d'engagement de Mirova ainsi que les codes de transparence sont disponibles sur son site Web : www.mirova.com.

Document non contractuel, rédigé en juin 2025.

MIROVA

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme
RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014
59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société anonyme
RCS Paris 453 952 681
43, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme
RCS Paris 329450738 Agrément AMF n° GP 90-009
59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Natixis Investment Managers International est un affilié de Natixis Investment Managers.

MIROVA US

888 Boylston Street, Boston, MA 02199. Tel : 212-632-2800
Mirova US est une filiale implantée aux États-Unis, détenue par Mirova. Mirova US et Mirova ont conclu un accord selon lequel Mirova fournit à Mirova US son expertise en matière d'investissement et de recherche. Mirova US combine sa propre expertise et celle de Mirova lorsqu'elle fournit des conseils à ses clients.

Annexe 3

ORDRE DU JOUR

ET PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS

- Lecture des rapports du Président et du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Examen et approbation des comptes annuels, quitus au Président ;
- Affectation des sommes distribuables ;
- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du Président et le rapport du commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale ordinaire constate que l'actif net, qui était de 4 238 768 598,72 euros le 29 décembre 2023 divisés :

- en 122 362,4180 actions du compartiment « IMPACT ES ACTIONS EUROPE », représentant un actif de 2 526 047 759,13 euros
- et 153 379,6131 actions du compartiment « IMPACT ES OBLIG EURO », représentant un actif de 1 712 720 839,59 euros.

s'élevait à 4 306 282 377,39 euros le 31 décembre 2024 divisé :

- en 123 902,2755 actions du compartiment « IMPACT ES ACTIONS EUROPE », représentant un actif de 2 677 272 619,41 euros
- et 141 671,7585 actions du compartiment « IMPACT ES OBLIG EURO », représentant un actif de 1 629 009 757,98 euros.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président de sa gestion pour cet exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce et statuant sur ce rapport, en approuve les conclusions.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire constatant que les sommes distribuables afférentes aux revenus nets s'élèvent à 59 152 062,03 euros pour le compartiment « IMPACT ES ACTIONS EUROPE », décide d'affecter ces sommes au compte de capital.

Il est rappelé que les sommes distribuables ont été intégralement capitalisées lors des trois exercices précédents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire constatant que les sommes distribuables afférentes aux revenus nets s'élèvent à 15 221 836,41 euros pour le compartiment « IMPACT ES OBLIG EURO », décide d'affecter ces sommes au compte de capital.

Il est rappelé que les sommes distribuables ont été intégralement capitalisées lors des trois exercices précédents.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire constatant que les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes s'élèvent à 34 894 958,81 euros pour le compartiment « IMPACT ES ACTIONS EUROPE », décide d'affecter ces sommes au compte de capital.

Il est rappelé que les sommes distribuables ont été intégralement capitalisées lors des trois exercices précédents.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire constatant que les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes présentent un solde négatif de 71 093 722,01 euros pour le compartiment « IMPACT ES OBLIG EURO », décide d'imputer ces sommes au compte de capital.

Il est rappelé que les sommes distribuables ont été intégralement capitalisées lors des trois exercices précédents.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes résolutions pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

Annexe 4

COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31/12/2024 **et pour référence les comptes annuels arrêtés au 29/12/2023**

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexes
- Inventaire

IMPACT ES

COMPTES ANNUELS
31/12/2024

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2020-07, modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Conformément à l'article 423-1 du Règlement ANC 2020-07 les comptes annuels de la SICAV comportent uniquement les éléments suivants :

- la liste des compartiments, avec pour chacun d'eux sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour la tenue de la comptabilité ;
- la liste des compartiments ouverts et des compartiments fermés au cours de l'exercice ;
- les comptes annuels établis comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe établis pour chacun des compartiments existant à la clôture, dans sa devise de comptabilité, conformément aux dispositions du règlement.

Pour les règles et méthodes comptables applicables par chacun des compartiments ainsi que les compléments d'information les concernant il convient de se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

La SICAV IMPACT ES est constitué de 2 compartiments :

- IMPACT ES ACTIONS EUROPE
- IMPACT ES OBLIG EURO

IMPACT ES ACTIONS EUROPE

COMPTES ANNUELS
31/12/2024

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	2 563 546 921,39
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	2 563 546 921,39
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	92 726 927,26
OPCVM	92 726 927,26
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	2 656 273 848,65
Créances et comptes d'ajustement actifs	7 386 970,60
Comptes financiers	15 828 195,96
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	23 215 166,56
Total de l'actif I+II	2 679 489 015,21

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	2 557 836 552,23
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	119 436 067,18
Capitaux propres I	2 677 272 619,41
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	2 677 272 619,41
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 216 395,80
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	2 216 395,80
Total Passifs : I+II+III+IV	2 679 489 015,21

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	69 288 627,12
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	348 656,61
Sous-total produits sur opérations financières	69 637 283,73
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	1,46
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-12 313,34
Sous-total charges sur opérations financières	-12 311,88
Total revenus financiers nets (A)	69 624 971,85
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-10 776 428,56
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-10 776 428,56
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	58 848 543,29
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	303 518,74
Sous-total revenus nets I = (C+D)	59 152 062,03
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	46 020 722,30
Frais de transactions externes et frais de cession	-10 541 981,50
Frais de recherche	-437 261,30
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	35 041 479,50
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-146 520,69
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	34 894 958,81

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	23 544 701,46
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	5 867,23
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	23 550 568,69
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	1 838 477,65
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	25 389 046,34
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	119 436 067,18

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le Compartiment a pour objectif de surperformer l'indice de référence MSCI Europe net de frais sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans, en investissant dans des sociétés dont les activités sont liées à des thèmes d'investissement durable au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière intégrant la prise en compte des critères ESG (Environnemental, Social, Gouvernance). L'indice MSCI Europe est calculé en cours de clôture, dividendes nets réinvestis et en euro.

Les investissements dans des modèles économiquement durables présentant des caractéristiques sociales et/ou environnementales ne sont effectués qu'à condition qu'ils n'entravent pas ces objectifs environnementaux et sociaux et que les sociétés sélectionnées suivent des pratiques de bonne gouvernance.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	1 947 502 716,64	2 603 215 986,31	2 339 827 687,78	2 526 047 759,13	2 677 272 619,41
Nombre de titres	104 796,8596	117 407,3975	124 866,0067	122 362,4180	123 902,2755
Valeur liquidative unitaire	18 583,5980	22 172,5039	18 738,7083	20 643,9836	21 607,9374
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	530,36	1 071,52	328,31	-156,44	281,63
Capitalisation unitaire sur revenu	212,63	357,07	391,26	473,49	477,40

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

L'exercice couvre la période du 30 décembre 2023 au 31 décembre 2024.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

• Les actions

Les actions françaises sont évaluées sur la base du dernier cours inscrit à la cote s'il s'agit de valeurs admises sur un système à règlement différé ou sur un marché au comptant.

Les actions étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de la bourse de Paris lorsque ces valeurs sont cotées à Paris ou du dernier jour de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

• Les obligations

Les obligations sont valorisées sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés quotidiennement auprès des teneurs de marchés et converties si nécessaire en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds : FR0011439082 - Action IMPACT ES ACTIONS EUROPE I : Taux de frais maximum de 0,40% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action IMPACT ES ACTIONS EUROPE I	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	2 526 047 759,13
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	251 722 251,34
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-217 937 982,54
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	58 848 543,29
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	35 041 479,50
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	23 550 568,69
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	2 677 272 619,41

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	11 534,5850	251 722 251,34
Actions rachetées durant l'exercice	-9 994,7275	-217 937 982,54
Solde net des souscriptions/rachats	1 539,8575	33 784 268,80
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	123 902,2755	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
IMPACT ES ACTIONS EUROPE I FR0011439082	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 677 272 619,41	123 902,2755	21 607,9374

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	ROYAUME- UNI +/-	SUISSE +/-	DANEMARK +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	2 563 546,92	733 610,95	479 257,34	341 504,18	201 329,34	143 055,46
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	2 563 546,92					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
		+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	15 828,20	0,00	0,00	0,00	15 828,20
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	15 828,20

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	15 828,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	15 828,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	GBP	CHF	DKK	SEK	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	381 039,61	143 519,26	143 055,47	62 269,45	33 121,61
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	179,51	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2,23	2,59	0,58	0,30	467,15
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	381 221,35	143 521,85	143 056,05	62 269,75	33 588,76

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	2 543 828,85
	Souscriptions à recevoir	3 866 790,29
	Coupons et dividendes en espèces	976 351,46
Total des créances		7 386 970,60
Dettes		
	Achats à règlement différé	1 313 371,38
	Rachats à payer	107 410,84
	Frais de gestion fixe	795 613,58
Total des dettes		2 216 395,80
Total des créances et des dettes		5 170 574,80

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 776 428,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			80 081 647,48
	LU2636738325	MIROVA BIODIVERSITY EQUITY FUND Z NPF CAP	1 308 000,00
	LU2193677163	MIROVA CLIMATE EQUITY FUND I NPF EUR CAP	18 084 975,00
	LU2478819050	MIROVA EURO SHORT TERM SUST BD EUR I CAP	7 413 000,00
	FR0007075122	OSTRUM SRI MONEY Part I-C	29 070 172,48
	FR0010885236	OSTRUM SRI MON PLUS IC FCP	24 205 500,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			80 081 647,48

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	59 152 062,03
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	59 152 062,03
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	59 152 062,03

Action IMPACT ES ACTIONS EUROPE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	59 152 062,03
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	59 152 062,03
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	59 152 062,03
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	59 152 062,03
Total	59 152 062,03
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	34 894 958,81
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	34 894 958,81
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	34 894 958,81

Action IMPACT ES ACTIONS EUROPE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	34 894 958,81
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	34 894 958,81
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	34 894 958,81
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	34 894 958,81
Total	34 894 958,81
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			2 563 546 921,39	95,76
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 563 546 921,39	95,76
Assurance			135 499 989,78	5,06
ALLIANZ SE-REG	EUR	211 157	62 481 356,30	2,33
AVIVA PLC	GBP	12 877 945	73 018 633,48	2,73
Automobiles			51 486 344,50	1,92
RENAULT SA	EUR	1 094 290	51 486 344,50	1,92
Banques commerciales			161 416 772,63	6,03
INTESA SANPAOLO	EUR	16 144 036	62 364 411,07	2,33
KBC GROUP NV	EUR	982 365	73 225 487,10	2,74
SKANDINAVISKA ENSKILDA BAN-A	SEK	1 951 127	25 826 874,46	0,96
Composants automobiles			21 031 605,28	0,79
FORVIA	EUR	2 422 996	21 031 605,28	0,79
Conglomérats industriels			74 767 056,96	2,79
SIEMENS AG-REG	EUR	396 516	74 767 056,96	2,79
Courrier, fret aérien et logistique			43 010 490,82	1,61
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	1 265 759	43 010 490,82	1,61
Electricité			107 625 936,16	4,02
EDP SA	EUR	24 335 638	75 221 457,06	2,81
IBERDROLA SA	EUR	2 436 427	32 404 479,10	1,21
Equipement et services pour l'énergie			41 921 040,64	1,57
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	3 187 354	41 921 040,64	1,57
Equipements électriques			54 649 774,00	2,04
NEXANS SA	EUR	524 470	54 649 774,00	2,04
Equipements et fournitures médicaux			30 571 456,00	1,14
ESSILORLUXOTTICA	EUR	129 760	30 571 456,00	1,14
Equipements et instruments électroniques			53 165 250,63	1,99
HALMA PLC	GBP	1 634 698	53 165 250,63	1,99
Gestion et promotion immobilière			275,29	0,00
TERACT RTS 16-11-25	EUR	550 571	275,29	0,00
Logiciels			132 387 570,86	4,94
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	1 159 586	38 846 131,00	1,45
GETLINK SE	EUR	2 166 211	33 370 480,46	1,25
SAP SE	EUR	254 638	60 170 959,40	2,24
Machines			41 666 658,81	1,56
SIG GROUP AG	CHF	2 186 917	41 666 658,81	1,56
Matériaux de construction			30 018 702,60	1,12
IMERYS SA	EUR	1 064 493	30 018 702,60	1,12
Métaux et minerais			33 121 610,49	1,24
NORSK HYDRO ASA	NOK	6 228 441	33 121 610,49	1,24

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			26 093 165,97	0,97
LONZA GROUP NOM.	CHF	45 702	26 093 165,97	0,97
Producteur et commerce d'énergie indépendants			95 984 825,60	3,59
AIR LIQUIDE PF25	EUR	43 026	6 751 639,92	0,25
AIR LIQUIDE PF	EUR	341 707	53 620 662,44	2,01
AIR LIQUIDE SA	EUR	226 947	35 612 523,24	1,33
Produits alimentaires			88 822 016,32	3,32
DANONE	EUR	747 563	48 681 302,56	1,82
UNILEVER PLC	EUR	731 427	40 140 713,76	1,50
Produits chimiques			119 526 186,87	4,46
DSM-FIRMENICH AG	EUR	591 589	57 810 077,08	2,15
GIVAUDAN-REG	CHF	4 953	20 931 960,15	0,78
SYMRISE AG	EUR	281 120	28 856 968,00	1,08
WACKER CHEMIE AG	EUR	170 291	11 927 181,64	0,45
Produits de soins personnels			43 477 508,55	1,62
L'OREAL	EUR	68 104	23 281 352,40	0,87
L'OREAL SA-PF	EUR	59 079	20 196 156,15	0,75
Produits pharmaceutiques			283 785 432,06	10,61
ASTRAZENECA PLC	GBP	470 926	59 623 286,99	2,23
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	1 208 242	101 134 420,38	3,78
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	201 381	54 827 476,69	2,05
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	354 840	68 200 248,00	2,55
Produits pour l'industrie du bâtiment			105 949 139,00	3,96
ASSA ABLOY AB-B	SEK	912 200	26 054 884,41	0,97
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	811 045	69 506 556,50	2,60
NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	2 748 632	10 387 698,09	0,39
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			172 420 525,77	6,44
AIXTRON SE	EUR	1 499 951	22 829 254,22	0,85
ASML HOLDING NV	EUR	150 557	102 183 035,90	3,82
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	1 038 643	32 613 390,20	1,22
S.O.I.T.E.C.	EUR	169 763	14 794 845,45	0,55
Services aux collectivités			68 787 233,18	2,57
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	2 537 338	68 787 233,18	2,57
Services aux entreprises			29 854 086,56	1,12
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	654 050	11 642 090,00	0,43
MEDINCELL SA	EUR	1 095 788	18 211 996,56	0,69
Services aux professionnels			87 078 574,83	3,25
RELX PLC	GBP	1 983 923	87 078 574,83	3,25
Services de télécommunication diversifiés			98 210 832,75	3,67
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	3 399 475	98 210 832,75	3,67
Services de télécommunication mobile			28 477 722,17	1,06
VODAFONE GROUP PLC	GBP	34 473 471	28 477 722,17	1,06
Services financiers diversifiés			108 117 241,11	4,04
ADYEN NV	EUR	19 792	28 441 104,00	1,06

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SMURFIT WESTROCK PLC	GBP	1 526 326	79 676 137,11	2,98
Services liés aux technologies de l'information			34 623 937,65	1,29
CAPGEMINI SE	EUR	218 931	34 623 937,65	1,29
Soins et autres services médicaux			80 429 983,55	3,00
AMPLIFON SPA	EUR	1 450 307	36 040 128,95	1,35
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	1 323 490	44 389 854,60	1,65
Textiles, habillement et produits de luxe			79 567 974,00	2,97
HERMES INTERNATIONAL	EUR	34 267	79 567 974,00	2,97
TITRES D'OPC			92 726 927,26	3,46
OPCVM			92 726 927,26	3,46
Gestion collective			92 726 927,26	3,46
MIROVA BIODIVERSITY EQUITY FUND Z NPF CAP	EUR	12 500	1 308 000,00	0,05
MIROVA CLIMATE EQUITY FUND I NPF EUR CAP	EUR	228 750	18 084 975,00	0,68
MIROVA EURO SHORT TERM SUST BD EUR I CAP	EUR	70 000	7 413 000,00	0,28
OSTRUM SRI MONEY Part I-C	EUR	2 192	29 070 172,48	1,08
OSTRUM SRI MON PLUS IC FCP	EUR	220	24 205 500,00	0,90
PhiTrust Active Investors France C	EUR	36 583	12 645 279,78	0,47
Total			2 656 273 848,65	99,22

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	2 656 273 848,65
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	23 215 166,56
Autres passifs (-)	-2 216 395,80
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	2 677 272 619,41

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action IMPACT ES ACTIONS EUROPE I	EUR	123 902,2755	21 607,9374

IMPACT ES ACTIONS EUROPE

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 512 024 389,27	2 326 240 330,97
Actions et valeurs assimilées	2 399 208 599,10	2 268 181 398,11
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 399 208 599,10	2 268 181 398,11
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	112 815 790,17	58 058 932,86
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	112 815 790,17	58 058 932,86
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	2 002 169,83	2 019 783,18
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 002 169,83	2 019 783,18
COMPTES FINANCIERS	12 712 789,00	12 278 632,34
Liquidités	12 712 789,00	12 278 632,34
TOTAL DE L'ACTIF	2 526 739 348,10	2 340 538 746,49

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 487 252 805,95	2 249 975 902,39
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-19 142 561,86	40 995 655,26
Résultat de l'exercice (a,b)	57 937 515,04	48 856 130,13
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	2 526 047 759,13	2 339 827 687,78
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	691 588,97	711 058,71
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	691 588,97	711 058,71
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	2 526 739 348,10	2 340 538 746,49

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	247 055,43	11 846,62
Produits sur actions et valeurs assimilées	68 286 787,45	56 487 310,70
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	68 533 842,88	56 499 157,32
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	9 376,35	26 181,67
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	9 376,35	26 181,67
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	68 524 466,53	56 472 975,65
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	9 943 801,63	9 384 381,58
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	58 580 664,90	47 088 594,07
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-643 149,86	1 767 536,06
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	57 937 515,04	48 856 130,13

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations sont valorisées sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés quotidiennement auprès des teneurs de marchés et converties si nécessaire en euro suivant le WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011439082 - IMPACT ES ACTIONS EUROPE I : Taux de frais maximum de 0,40% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action IMPACT ES ACTIONS EUROPE I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	2 339 827 687,78	2 603 215 986,31
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	198 891 290,14	315 011 731,48
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-245 739 785,40	-166 792 958,89
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	146 378 097,99	147 775 943,85
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-158 090 059,37	-99 445 035,58
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-8 396 251,17	-8 520 182,29
Différences de change	12 194 045,69	-14 959 265,33
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	182 402 068,57	-483 547 125,84
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	340 033 690,88	157 631 622,31
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-157 631 622,31	-641 178 748,15
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	58 580 664,90	47 088 594,07
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	2 526 047 759,13	2 339 827 687,78

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 712 789,00	0,50
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	12 712 789,00	0,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 DKK		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	301 022 189,66	11,92	131 849 782,21	5,22	111 270 400,13	4,40	105 991 741,23	4,20
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	178 895,47	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 435,84	0,00	321,32	0,00	2 382,80	0,00	9 001,92	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	2 002 169,83
TOTAL DES CRÉANCES		2 002 169,83
DETTES		
	Frais de gestion fixe	691 588,97
TOTAL DES DETTES		691 588,97
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		1 310 580,86

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	9 773,3334	198 891 290,14
Actions rachetées durant l'exercice	-12 276,9221	-245 739 785,40
Solde net des souscriptions/rachats	-2 503,5887	-46 848 495,26
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	122 362,4180	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	9 943 801,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			100 310 257,45
	LU2636738325	Mirova Biodiversity Solutions Equity Fund Z NPF CAP	1 276 000,00
	LU2478819050	MIROVA EURO SHORT TERM SUST BD EUR I CAP	7 174 300,00
	LU2193677163	MIROVA GBL ENVIRON EQT FD I NPF EUR CAP	10 990 799,10
	LU1956003500	MIROVA WOM LEADERS EQTY FD I EUR CAP	5 333 661,95
	FR0007075122	OSTRUM SRI MONEY I C	75 535 496,40
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			100 310 257,45

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	57 937 515,04	48 856 130,13
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	57 937 515,04	48 856 130,13

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	57 937 515,04	48 856 130,13
Total	57 937 515,04	48 856 130,13

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-19 142 561,86	40 995 655,26
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-19 142 561,86	40 995 655,26

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-19 142 561,86	40 995 655,26
Total	-19 142 561,86	40 995 655,26

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	1 620 178 919,87	1 947 502 716,64	2 603 215 986,31	2 339 827 687,78	2 526 047 759,13
Nombre de titres	97 173,3028	104 796,8596	117 407,3975	124 866,0067	122 362,4180
Valeur liquidative unitaire	16 673,0868	18 583,5980	22 172,5039	18 738,7083	20 643,9836
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	177,37	530,36	1 071,52	328,31	-156,44
Capitalisation unitaire sur résultat	340,77	212,63	357,07	391,26	473,49

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AIXTRON SE	EUR	759 073	29 345 762,18	1,16
ALLIANZ SE-REG	EUR	174 148	42 135 108,60	1,67
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	1 086 415	48 731 144,83	1,93
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	3 548 286	77 175 220,50	3,06
FRESENIUS	EUR	801 297	22 492 406,79	0,89
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	881 704	33 328 411,20	1,32
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	250 534	15 670 901,70	0,62
SIEMENS AG-REG	EUR	80 487	13 676 351,04	0,54
SYMRISE AG	EUR	286 467	28 543 571,88	1,13
WACKER CHEMIE AG	EUR	114 975	13 141 642,50	0,52
TOTAL ALLEMAGNE			324 240 521,22	12,84
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	989 234	58 087 820,48	2,30
UMICORE	EUR	651 708	16 227 529,20	0,64
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	469 785	37 066 036,50	1,47
TOTAL BELGIQUE			111 381 386,18	4,41
DANEMARK				
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	700 929	65 640 251,24	2,60
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	2 303 137	66 209 530,97	2,62
TOTAL DANEMARK			131 849 782,21	5,22
ESPAGNE				
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	15 030 671	56 808 421,04	2,25
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	780 742	21 923 235,36	0,87
IBERDROLA SA	EUR	2 282 033	27 087 731,71	1,07
TOTAL ESPAGNE			105 819 388,11	4,19
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	57 867	10 191 536,04	0,40
AIR LIQUIDE PF 25	EUR	39 115	6 888 933,80	0,28
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE	EUR	307 845	54 217 661,40	2,15
ALSTOM	EUR	547 505	6 668 610,90	0,26
AXA	EUR	2 025 220	59 723 737,80	2,37
CAPGEMINI SE	EUR	155 531	29 356 476,25	1,16
CREDIT AGRICOLE	EUR	4 292 237	55 163 829,92	2,18
DANONE	EUR	1 010 648	59 304 824,64	2,34
DASSAULT SYST.	EUR	457 208	20 224 595,88	0,80
ESSILORLUXOTTICA	EUR	141 699	25 732 538,40	1,02
EUROAPI SASU	EUR	1 167 291	6 688 577,43	0,27
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	1 684 485	34 397 183,70	1,36
GETLINK SE	EUR	1 397 714	23 153 132,41	0,92
HERMES INTERNATIONAL	EUR	32 015	61 430 382,00	2,43
IMERYS EX IMETAL	EUR	668 689	19 044 262,72	0,75
L'OREAL	EUR	11 734	5 287 927,10	0,21
L'OREAL SA-PF	EUR	59 079	26 623 951,35	1,05
MEDINCELL SA	EUR	969 039	6 977 080,80	0,27

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NEXANS SA	EUR	534 340	42 346 445,00	1,68
RENAULT SA	EUR	1 442 901	53 250 261,41	2,11
SAINT-GOBAIN	EUR	1 270 944	84 721 127,04	3,36
SOITEC SA	EUR	168 781	27 308 765,80	1,08
TERACT RTS 16-11-25	EUR	1 088 164	1 088,16	0,00
TERACT SA	EUR	1 254 383	2 345 696,21	0,09
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	2 196 646	62 736 209,76	2,49
WORLDLINE SA	EUR	1 798 393	28 180 818,31	1,12
TOTAL FRANCE			811 965 654,23	32,15
IRLANDE				
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	1 277 438	45 834 475,44	1,81
TOTAL IRLANDE			45 834 475,44	1,81
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	856 312	26 836 818,08	1,06
INTESA SANPAOLO	EUR	25 375 315	67 079 645,20	2,66
TOTAL ITALIE			93 916 463,28	3,72
LUXEMBOURG				
BENEVOLENTAI	EUR	1 495 375	1 615 005,00	0,06
TOTAL LUXEMBOURG			1 615 005,00	0,06
NORVEGE				
NORSK HYDRO ASA	NOK	4 111 335	25 067 104,69	0,99
TOTAL NORVEGE			25 067 104,69	0,99
PAYS-BAS				
ALFEN BEHEER BV	EUR	412 588	24 870 804,64	0,99
ASML HOLDING NV	EUR	122 361	83 413 493,70	3,30
TOTAL PAYS-BAS			108 284 298,34	4,29
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	17 814 864	81 146 705,52	3,21
TOTAL PORTUGAL			81 146 705,52	3,21
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	755 923	92 467 645,26	3,66
AVIVA PLC-B SHARE	GBP	13 510 422	67 774 282,42	2,68
HALMA PLC	GBP	1 843 304	48 584 690,28	1,93
RELX PLC	GBP	1 538 658	55 221 584,21	2,18
UNILEVER PLC	EUR	643 610	28 225 516,55	1,12
VODAFONE GROUP PLC	GBP	46 732 510	36 973 987,49	1,46
TOTAL ROYAUME-UNI			329 247 706,21	13,03
SUEDE				
ASSA ABLOY AB	SEK	1 389 873	36 243 443,24	1,43
NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	2 914 990	18 538 629,42	0,74
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN	SEK	2 096 773	26 142 563,88	1,03
TOTAL SUEDE			80 924 636,54	3,20
SUISSE				
DSM FIRMENICH	EUR	398 316	36 645 072,00	1,46
GIVAUDAN-REG	CHF	7 674	28 757 896,10	1,13
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	313 750	82 512 504,03	3,27
TOTAL SUISSE			147 915 472,13	5,86

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 399 208 599,10	94,98
TOTAL Actions et valeurs assimilées			2 399 208 599,10	94,98
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
OSTRUM SRI MONEY I C	EUR	5 915	75 535 496,40	2,99
PhiTrust Active Investors France C	EUR	36 583	12 505 532,72	0,49
TOTAL FRANCE			88 041 029,12	3,48
LUXEMBOURG				
Mirova Biodiversity Solutions Equity Fund Z NPF CAP	EUR	12 500	1 276 000,00	0,05
MIROVA EURO SHORT TERM SUST BD EUR I CAP	EUR	70 000	7 174 300,00	0,28
MIROVA GBL ENVIRON EQT FD I NPF EUR CAP	EUR	147 310	10 990 799,10	0,44
MIROVA WOM LEADERS EQTY FD I EUR CAP	EUR	36 016,3546	5 333 661,95	0,21
TOTAL LUXEMBOURG			24 774 761,05	0,98
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			112 815 790,17	4,46
TOTAL Organismes de placement collectif			112 815 790,17	4,46
Créances			2 002 169,83	0,08
Dettes			-691 588,97	-0,02
Comptes financiers			12 712 789,00	0,50
Actif net			2 526 047 759,13	100,00

Action IMPACT ES ACTIONS EUROPE I	EUR	122 362,4180	20 643,9836	
-----------------------------------	-----	--------------	-------------	--

IMPACT ES OBLIG EURO

COMPTES ANNUELS
31/12/2024

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	1 497 501 987,60
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 497 501 987,60
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissement (E)	29 119 112,72
OPCVM	29 119 112,72
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	2 197 496,66
Opérations temporaires sur titres (H)	89 847 621,13
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	21 610 182,92
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	68 237 438,21
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	1 618 666 218,11
Créances et comptes d'ajustement actifs	107 637 420,93
Comptes financiers	6 666 389,49
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	114 303 810,42
Total de l'actif I+II	1 732 970 028,53

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	1 581 984 516,69
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	47 025 241,29
Capitaux propres I	1 629 009 757,98
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	1 629 009 757,98
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	67 959 416,62
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	67 959 416,62
Instruments financiers à terme (B)	2 651 513,34
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	70 610 929,96
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	33 349 340,59
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	33 349 340,59
Total Passifs : I+II+III+IV	1 732 970 028,53

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	28 035 739,56
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	28 920,56
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	8 298 103,44
Sous-total produits sur opérations financières	36 362 763,56
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	-8 259 936,54
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-957 784,39
Sous-total charges sur opérations financières	-9 217 720,93
Total revenus financiers nets (A)	27 145 042,63
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-11 061 733,37
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-11 061 733,37
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	16 083 309,26
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-861 472,85
Sous-total revenus nets I = (C+D)	15 221 836,41
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-75 735 657,93
Frais de transactions externes et frais de cession	-176 359,52
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-75 912 017,45
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	4 818 295,44
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-71 093 722,01

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	110 264 311,11
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-194 245,18
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	110 070 065,93
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-7 172 939,04
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	102 897 126,89
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	47 025 241,29

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Ce Compartiment :

Promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable

A un objectif d'investissement durable.

Le Compartiment a pour objectif de surperformer l'indice de référence MSCI Europe net de frais sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans, en investissant dans des sociétés dont les activités sont liées à des thèmes d'investissement durable au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière intégrant la prise en compte des critères ESG (Environnemental, Social, Gouvernance). L'indice MSCI Europe est calculé en cours de clôture, dividendes nets réinvestis et en euro.

Les investissements dans des modèles économiquement durables présentant des caractéristiques sociales et/ou environnementales ne sont effectués qu'à condition qu'ils n'entraient pas ces objectifs environnementaux et sociaux et que les sociétés sélectionnées suivent des pratiques de bonne gouvernance.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	1 598 635 814,92	1 862 640 420,75	1 481 840 968,04	1 712 720 839,59	1 629 009 757,98
Nombre de titres	120 508,1628	144 899,2858	143 297,0670	153 379,6131	141 671,7585
Valeur liquidative unitaire	13 265,7886	12 854,7246	10 341,0418	11 166,5481	11 498,4791
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	159,28	120,48	-244,67	-317,61	-501,82
Capitalisation unitaire sur revenu	73,49	53,24	49,63	79,47	107,44

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

L'exercice couvre la période du 30 décembre 2023 au 31 décembre 2024.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation
S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation
Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »
Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0011439116 - Action IMPACT ES OBLIG EURO I : Taux de frais maximum de 0,65 % TTC
La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action IMPACT ES OBLIG EURO I	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	1 712 720 839,59
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	187 384 779,03
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-321 337 218,38
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	16 083 309,26
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-75 912 017,45
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	110 070 065,93
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 629 009 757,98

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	16 762,8254	187 384 779,03
Actions rachetées durant l'exercice	-28 470,6800	-321 337 218,38
Solde net des souscriptions/rachats	-11 707,8546	-133 952 439,35
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	141 671,7585	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
IMPACT ES OBLIG EURO I FR0011439116	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 629 009 757,98	141 671,7585	11 498,4791

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	1 497 501,98	1 497 501,98	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	89 846,71	89 846,71	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 666,39	0,00	0,00	0,00	6 666,39
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	-67 959,42	0,00	-67 959,42	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	243 108,58	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		1 830 457,27	-67 959,42	0,00	6 666,39

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	[1 - 3 ans] (*)	[3 - 5 ans] (*)	[5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	5 602,28	8 840,46	23 320,84	247 910,33	194 494,82	608 093,12	409 240,14
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	3 557,02	1 430,91	18 290,49	40 855,82	25 712,47
Comptes financiers	6 666,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-67 959,42
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	142 931,96	84 505,62	25 887,36	-10 216,36
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	12 268,67	8 840,46	26 877,86	392 273,20	297 290,93	674 836,30	356 776,83

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	GBP	SEK	CAD	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 621,89	164,16	11,74	5,71	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 621,89	164,16	11,74	5,71	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 403 165,97	85 463,94	8 872,07
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	70 608,17	17 930,94	1 307,60
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	-15 000,00
Solde net	1 473 774,14	103 394,88	-4 820,33

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instrument financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS FRANCE	1,37	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
NATIXIS ASSET MANAGEMENT FINANCE	21 610,18	0,00
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
NATIXIS ASSET MANAGEMENT FINANCE	68 237,44	0,00
Créances		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE	582,44	0,00
Caceis Bank	92 534,65	0,00
NATIXIS ASSET MANAGEMENT FINANCE	10 451,56	0,00
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
NATIXIS ASSET MANAGEMENT FINANCE	0,00	67 959,42
Instrument financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS FRANCE	0,00	455,38
Dettes		
Collatéral espèces		
NATIXIS ASSET MANAGEMENT FINANCE	0,00	32 298,10

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	2 300 641,42
	Dépôts de garantie en espèces	1 747 515,50
	Collatéraux	103 568 649,92
	Autres créances	20 614,09
Total des créances		107 637 420,93
Dettes		
	Rachats à payer	119 441,25
	Frais de gestion fixe	931 796,98
	Collatéraux	32 298 102,36
Total des dettes		33 349 340,59
Total des créances et des dettes		74 288 080,34

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11 061 733,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			29 119 112,72
	LU2478872968	MIROVA EURO HIGH YLD SUST EUR Z NPF CAP	15 980 869,80
	FR0010831693	OSTRUM SRI CASH PLUS I	13 138 242,92
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			29 119 112,72

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	15 221 836,41
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	15 221 836,41
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	15 221 836,41

Action IMPACT ES OBLIG EURO I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	15 221 836,41
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	15 221 836,41
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	15 221 836,41
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	15 221 836,41
Total	15 221 836,41
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-71 093 722,01
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-71 093 722,01
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-71 093 722,01

Action IMPACT ES OBLIG EURO I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-71 093 722,01
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-71 093 722,01
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-71 093 722,01
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-71 093 722,01
Total	-71 093 722,01
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			1 497 501 987,60	91,92
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 497 501 987,60	91,92
Assurance			13 826 387,12	0,85
MUNICH RE 1.25% 26-05-41	EUR	4 300 000	3 779 711,78	0,23
UNIQA VERSICHERUNGEN AG 3.25% 09-10-35	EUR	10 000 000	10 046 675,34	0,62
Automobiles			6 610 424,56	0,41
KNORR BREMSE AG 3.25% 30-09-32	EUR	9 000	9 215,36	0,00
RENAULT 1.25% 24-06-25 EMTN	EUR	1 800 000	1 790 459,26	0,11
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	3 300 000	3 309 735,90	0,21
RENAULT 2.5% 02-06-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 501 014,04	0,09
Banques commerciales			240 702 578,10	14,78
BANCO BPM 4.875% 17-01-30 EMTN	EUR	4 200 000	4 629 598,03	0,28
BANCO DE BADELL 1.125% 11-03-27	EUR	3 200 000	3 166 223,78	0,19
BANCO DE BADELL 2.625% 24-03-26	EUR	1 800 000	1 834 805,84	0,11
BANCO DE BADELL 3.5% 27-05-31	EUR	4 600 000	4 630 488,55	0,28
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	6 400 000	6 983 597,59	0,43
BANCO DE BADELL 5.125% 10-11-28	EUR	3 600 000	3 833 036,01	0,24
BANKINTER 3.5% 10-09-32	EUR	9 100 000	9 282 704,32	0,57
Bayerische Landesbank 1.0% 23-09-31	EUR	2 100 000	2 002 212,49	0,12
BAYER LAND BK 3.75% 07-02-29	EUR	4 000 000	4 260 455,74	0,26
BBVA 3.5% 26-03-31 EMTN	EUR	600 000	630 130,19	0,04
BK IRELAND GROUP 5.0% 04-07-31	EUR	6 600 000	7 323 878,05	0,45
BNP PAR 0.5% 04-06-26	EUR	3 300 000	3 274 945,77	0,20
BPER BANCA 4.0% 22-05-31 EMTN	EUR	2 900 000	3 057 113,66	0,19
BPER BANCA 4.25% 20-02-30 EMTN	EUR	172 000	185 272,59	0,01
CA 1.875% 22-04-27	EUR	2 700 000	2 701 675,85	0,17
CAIXABANK 0.5% 09-02-29 EMTN	EUR	5 500 000	5 111 064,95	0,31
CAIXABANK 0.625% 21-01-28 EMTN	EUR	3 100 000	2 988 634,19	0,18
CAIXABANK 4.625% 16-05-27 EMTN	EUR	11 000 000	11 582 529,86	0,71
CASA ITALIA 3.5% 15-07-33 EMTN	EUR	2 200 000	2 309 566,93	0,14
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.125% 20-02-37	EUR	2 000 000	2 002 558,03	0,12
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875% 07-05-27	EUR	5 500 000	5 280 645,68	0,32
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.875% 22-05-28	EUR	4 500 000	4 749 359,18	0,29
CREDITO EMILIANO 1.125% 19-01-28	EUR	10 200 000	9 956 609,61	0,61
CRELAN 5.25% 23-01-32	EUR	3 800 000	4 319 654,36	0,27
CRELAN 6.0% 28-02-30 EMTN	EUR	5 900 000	6 792 845,07	0,42
DE VOLKSBANK NV 0.375% 03-03-28	EUR	2 600 000	2 386 107,97	0,15
DE VOLKSBANK NV 1.75% 22-10-30	EUR	4 500 000	4 469 715,00	0,27
DE VOLKSBANK NV 4.125% 27-11-35	EUR	5 300 000	5 326 189,99	0,33
INTE 3.85% 16-09-32 EMTN	EUR	7 200 000	7 377 748,27	0,45
LANDESBANK LAND BADEN WUERT 0.375% 18-02-27	EUR	2 700 000	2 562 890,46	0,16
MIZUHO FINANCIAL GROUP 3.46% 27-08-30	EUR	7 200 000	7 371 565,15	0,45
MONTE PASCHI 3.375% 16-07-30	EUR	10 700 000	11 098 485,59	0,68
NATWEST GROUP 3.575% 12-09-32	EUR	12 200 000	12 446 169,26	0,81
NATWEST GROUP 3.673% 05-08-31	EUR	2 900 000	3 005 806,94	0,18
NCG BAN 0.5% 08-09-27 EMTN	EUR	6 400 000	6 163 857,53	0,38

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RAIFFEISENBANK A S E 4.959% 05-06-30	EUR	1 600 000	1 705 108,73	0,10
RCI BANQUE 0.5% 14-07-25 EMTN	EUR	225 000	222 560,97	0,01
RCI BANQUE 1.125% 15-01-27	EUR	3 548 000	3 452 740,27	0,21
RCI BANQUE 4.625% 13-07-26	EUR	7 278 000	7 573 690,19	0,46
SBAB BANK AB STATENS BOSTADSFINAN AB 0.5% 13-05-25	EUR	1 500 000	1 492 333,77	0,09
SBAB BANK AB STATENS BOSTADSFINAN AB 1.875% 10-12-25	EUR	9 400 000	9 337 047,04	0,57
SBAB BANK AB STATENS BOSTADSFINAN AB 4.875% 26-06-26	EUR	8 200 000	8 472 406,25	0,52
SHINHAN BANK 3.32% 29-01-27	EUR	4 300 000	4 490 238,58	0,28
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP 3.318% 07-10-31	EUR	5 500 000	5 569 352,59	0,34
SYDBANK 4.125% 30-09-27 EMTN	EUR	6 600 000	6 809 459,59	0,42
UNICAJA BANCO SA E 3.5% 12-09-29	EUR	8 600 000	8 761 986,30	0,54
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	4 800 000	5 087 680,44	0,31
UNICREDIT BANK AUSTRIA AG 2.875% 10-11-28	EUR	2 600 000	2 629 830,90	0,16
Composants automobiles			90 071,75	0,01
FORVIA 2.375% 15-06-29	EUR	100 000	90 071,75	0,01
Conglomérats industriels			7 731 553,45	0,47
KONINKLIJKE PHILIPS NV 3.75% 31-05-32	EUR	7 400 000	7 731 553,45	0,47
Courrier, fret aérien et logistique			9 655 599,41	0,59
HAMBURGER HOCHBAHN 0.125% 24-02-31	EUR	11 400 000	9 655 599,41	0,59
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			4 727 464,18	0,29
KESKO OY 3.5% 02-02-30	EUR	4 700 000	4 727 464,18	0,29
Eau			14 295 543,35	0,88
ALLIANDER 3.0% 07-10-34 EMTN	EUR	1 900 000	1 904 280,47	0,12
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 0.125% 16-09-25	EUR	9 600 000	9 344 191,56	0,57
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 4.5% 06-04-27	EUR	2 900 000	3 047 071,32	0,19
Electricité			67 861 438,63	4,17
ACCIONA ENERGIA FINANCIACION FILIALES 3.75% 25-04-30	EUR	5 400 000	5 589 341,01	0,34
AMPRION 3.125% 27-08-30 EMTN	EUR	5 800 000	5 845 904,22	0,36
AMPRION 3.45% 22-09-27	EUR	900 000	922 892,05	0,06
AMPRION 3.971% 22-09-32	EUR	1 400 000	1 466 984,17	0,09
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 3.75% 16-01-36	EUR	300 000	316 100,41	0,02
ENBW ENERGIE BADENWUERTTEMBERG 1.875% 29-06-80	EUR	10 500 000	10 363 999,11	0,64
ENBW ENERGIE BADENWUERTTEMBERG 5.25% 23-01-84	EUR	1 200 000	1 324 405,38	0,08
ENEL 6.375% PERP EMTN	EUR	2 600 000	2 870 572,74	0,18
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 3.875% 26-06-28	EUR	2 200 000	2 314 922,27	0,14
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.625% 16-09-54	EUR	7 300 000	7 546 095,00	0,46
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	2 400 000	2 625 983,01	0,16
LEGRAND 3.5% 29-05-29	EUR	4 700 000	4 916 200,00	0,30
ORSTED 1.75% 09-12-19	EUR	5 700 000	5 377 543,19	0,33
REN FINANCE BV 3.5% 27-02-32	EUR	3 400 000	3 514 615,49	0,22
STATNETT SF 3.375% 26-02-36	EUR	3 500 000	3 600 591,72	0,22
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.875% 24-07-33	EUR	4 400 000	4 626 049,10	0,28
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	251 000	268 180,09	0,02
VERBUND AG 3.25% 17-05-31	EUR	4 200 000	4 371 059,67	0,27
Emballage et conditionnement			7 569 577,65	0,46
DS SMITH PLC 08750 1926 1209A 4.375% 27-07-27	EUR	3 000 000	3 159 414,25	0,19
VERALLIA SASU 3.875% 04-11-32	EUR	4 400 000	4 410 163,40	0,27

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Epargne et prêts hypothécaires			4 052 122,59	0,25
Cellnex Finance Company SAU 3.625% 24-01-29	EUR	3 900 000	4 052 122,59	0,25
Equipement et services pour l'énergie			5 099 553,06	0,31
EUROGRID GMBH 1 3.732% 18-10-35	EUR	2 800 000	2 852 116,36	0,17
EUROGRID GMBH 1 3.915% 01-02-34	EUR	2 100 000	2 247 436,70	0,14
Equipements et fournitures médicaux			9 900 699,18	0,61
MEDTRONIC 3.65% 15-10-29	EUR	5 000 000	5 197 150,00	0,32
MEDTRONIC 3.875% 15-10-36	EUR	4 500 000	4 703 549,18	0,29
Equipements et instruments électroniques			10 828 557,22	0,66
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	EUR	10 900 000	10 828 557,22	0,66
FPI de détail			3 560 786,01	0,22
CARMILA 3.875% 25-01-32 EMTN	EUR	3 500 000	3 560 786,01	0,22
FPI Soins de Santé			6 042 878,41	0,37
AEDIFICA NV 0.75% 09-09-31	EUR	5 300 000	4 414 070,88	0,27
COFINIMMO 0.875% 02-12-30	EUR	1 900 000	1 628 807,53	0,10
FPI spécialisé			5 399 973,08	0,33
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	5 700 000	5 399 973,08	0,33
Gestion et promotion immobilière			8 804 190,41	0,54
CASTELLUM HELSINKI FINANCE 0.875% 17-09-29	EUR	10 000 000	8 804 190,41	0,54
Gestion immobilière et développement			2 224 535,12	0,14
CASTELLUM AB 4.125% 10-12-30	EUR	2 200 000	2 224 535,12	0,14
Infrastructure de transports			1 775 726,88	0,11
VRYHTYMA OY 2.375% 30-05-29	EUR	1 800 000	1 775 726,88	0,11
Logiciels			1 094,04	0,00
JOHNSON CONTROLS INTL 4.25% 23-05-35	EUR	1 000	1 094,04	0,00
Logiciels et services			2 767 727,18	0,17
DIGITAL INTREPID HOLDING BV 0.625% 15-07-31	EUR	3 300 000	2 767 727,18	0,17
Machines			3 917 141,70	0,24
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB 0.875% 15-11-29	EUR	3 500 000	3 203 671,30	0,20
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB 3.125% 14-09-28	EUR	700 000	713 470,40	0,04
Marchés de capitaux			30 502 104,16	1,87
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	8 200 000	8 273 646,11	0,50
AIB GROUP 4.625% 20-05-35 EMTN	EUR	3 800 000	4 025 721,56	0,25
BANCO NTANDER 0.625% 24-06-29	EUR	4 200 000	3 889 178,14	0,24
ERSTESTEIERMAERKISCHE BANKA DD 4.875% 31-01-29	EUR	1 300 000	1 409 135,64	0,09
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC 3.467% 05-09-29	EUR	3 100 000	3 216 833,90	0,20
NORDEA BKP 4.125% 29-05-35	EUR	6 400 000	6 730 368,00	0,41
NORDEA BKP 4.875% 23-02-34	EUR	2 700 000	2 957 220,81	0,18
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			9 587 672,66	0,59
IQVIA 2.875% 15-06-28	EUR	4 000 000	3 921 590,00	0,24
TMO 1 3/4 04/15/27	EUR	5 700 000	5 666 082,66	0,35
Papier et industrie du bois			14 370 234,79	0,88
TORNATOR OY 1.25% 14-10-26	EUR	6 500 000	6 352 735,82	0,39

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TORNATOR OYJ 3.75% 17-10-31	EUR	3 800 000	3 878 864,05	0,24
UPM KYMMENE OY 3.375% 29-08-34	EUR	4 100 000	4 138 634,92	0,25
Producteur et commerce d'énergie indépendants			10 231 542,81	0,63
ERG 0.5% 11-09-27 EMTN	EUR	2 700 000	2 538 490,44	0,16
ERG 1.875% 11-04-25 EMTN	EUR	5 500 000	5 557 671,64	0,34
ERG 4.125% 03-07-30 EMTN	EUR	1 000	1 051,29	0,00
STATKRAFT AS 2.875% 13-09-29	EUR	1 905 000	1 926 244,40	0,12
STATKRAFT AS 3.5% 09-06-33	EUR	200 000	208 085,04	0,01
Produits alimentaires			9 152 233,99	0,56
DANONE 1.0% PERP	EUR	2 400 000	2 291 215,56	0,14
DANONE 3.706% 13-11-29 EMTN	EUR	6 600 000	6 861 018,43	0,42
Produits chimiques			2 708 798,25	0,17
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.375% 12-06-29	EUR	2 600 000	2 708 798,25	0,17
Produits pharmaceutiques			9 819 888,02	0,60
MERCK KGAA 1.625% 09-09-80	EUR	4 500 000	4 398 094,73	0,27
MOLNLYCKE HOLDING AB 0.625% 15-01-31	EUR	1 500 000	1 277 182,62	0,08
UCB 4.25% 20-03-30 EMTN	EUR	3 900 000	4 144 610,67	0,25
Produits pour l'industrie du bâtiment			2 828 082,08	0,17
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.625% 09-08-36	EUR	2 800 000	2 828 082,08	0,17
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			3 833 452,04	0,24
ASML HOLDING NV 3.5% 06-12-25	EUR	500 000	505 002,47	0,03
INFINEON TECHNOLOGIES AG 3.375% 26-02-27	EUR	3 200 000	3 328 449,57	0,21
Services aux collectivités			698 310 271,95	42,85
A2A EX AEM 4.5% 19-09-30 EMTN	EUR	4 500 000	4 882 178,22	0,30
A2A SPA EX AEM SPA 1.0% 16-07-29	EUR	4 200 000	3 892 412,71	0,24
ADIF ALTA VELOCIDAD 0.55% 31-10-31	EUR	7 200 000	6 065 743,56	0,37
ADIF ALTA VELOCIDAD 3.5% 30-04-32	EUR	3 200 000	3 340 244,64	0,21
ADIF ALTA VELOCIDAD 3.9% 30-04-33	EUR	8 000 000	8 560 869,04	0,53
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 1.85% 23-05-49	EUR	8 200 000	6 721 655,70	0,41
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22-04-33	EUR	54 500 000	48 833 478,22	3,00
BUNDSOBLIGATION 1.3% 15-10-27	EUR	44 700 000	44 024 105,38	2,70
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.83% 02-07-31	EUR	29 800 000	25 422 882,11	1,56
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 1.25% 22-01-51	EUR	3 200 000	1 868 803,50	0,11
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 1.25% 29-01-40	EUR	25 821 000	18 615 960,37	1,14
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	10 300 000	5 175 988,45	0,32
COMUNIDAD MADRID 0.419% 30-04-30	EUR	11 525 000	10 207 541,57	0,63
COMUNIDAD MADRID 0.42% 30-04-31	EUR	10 600 000	9 130 879,21	0,56
COMUNIDAD MADRID 0.827% 30-07-27	EUR	3 000 000	2 888 241,70	0,18
COMUNIDAD MADRID 3.173% 30-07-29	EUR	6 000 000	6 241 859,32	0,38
COMUNIDAD MADRID 3.596% 30-04-33	EUR	10 800 000	11 480 757,44	0,70
EDP FIN 1.875% 21-09-29 EMTN	EUR	6 800 000	6 503 196,77	0,40
ENGIE 0.375% 21-06-27 EMTN	EUR	6 200 000	5 870 368,93	0,36
ENGIE 0.375% 26-10-29 EMTN	EUR	6 400 000	5 664 376,99	0,35
EUROPEAN UNION 2.625% 04-02-48	EUR	1 520 000	1 402 405,08	0,09
HERA 2.5% 25-05-29 EMTN	EUR	5 465 000	5 456 332,36	0,33
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.625% 18-07-34	EUR	3 100 000	3 223 641,16	0,20
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.871% PERP	EUR	3 700 000	4 002 639,42	0,25

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	9 100 000	9 606 660,58	0,59
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.35% 18-03-31	EUR	4 600 000	4 380 317,86	0,27
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30-04-45	EUR	98 000 000	66 309 600,00	4,04
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	EUR	53 000 000	56 061 431,43	3,44
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-10-31	EUR	48 000 000	51 140 297,14	3,14
JUNTA DE ANDALUCIA 0.5% 30-04-31	EUR	13 600 000	11 714 594,74	0,72
NATL GRID 3.875% 16-01-29 EMTN	EUR	7 600 000	8 124 807,62	0,50
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40	EUR	4 000 000	2 936 664,26	0,18
NETHERLANDSQUE 0.25% 30-04-31	EUR	16 800 000	14 367 000,99	0,88
NETHERLANDSQUE 0.45% 30-04-32	EUR	10 100 000	8 514 578,10	0,52
NETHERLANDSQUE 1.125% 30-04-29	EUR	4 600 000	4 352 905,64	0,27
REGION WALLONNE 1.25% 03-05-34	EUR	14 200 000	12 012 921,84	0,74
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-08-30	EUR	61 000 000	54 340 630,00	3,34
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-08-50	EUR	54 000 000	28 419 660,00	1,74
REPUBLIQUE SUD KOREA 0.0% 15-10-26	EUR	18 300 000	17 449 782,00	1,07
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 5.625% 22-02-36	EUR	11 100 000	11 218 165,87	0,69
SLOVENIA GOVERNMENT BOND 0.125% 01-07-31	EUR	29 400 000	25 053 709,40	1,54
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42	EUR	88 500 000	60 696 961,23	3,73
VEOLIA ENVIRONNEMENT 5.993% PERP	EUR	1 900 000	2 133 021,40	0,13
Services aux entreprises			6 967 258,64	0,43
DERICHEBOURG 2.25% 15-07-28	EUR	1 000 000	971 140,00	0,06
ELIS EX HOLDELIS 3.75% 21-03-30	EUR	2 000 000	2 096 058,08	0,13
FCC SERVICIOS MEDIO AMBIENTE 3.715% 08-10-31	EUR	500 000	505 312,47	0,03
SECHE ENVIRONNEMENT 2.25% 15-11-28	EUR	3 600 000	3 394 748,09	0,21
Services aux professionnels			11 881 760,89	0,73
BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27	EUR	6 400 000	6 279 481,18	0,39
BUREAU VERITAS 1.875% 06-01-25	EUR	5 500 000	5 602 279,71	0,34
Services clientèle divers			15 378 014,62	0,94
ISS GLOBAL AS 0.875% 18-06-26	EUR	5 400 000	5 282 066,96	0,32
ISS GLOBAL AS 3.875% 05-06-29	EUR	4 200 000	4 399 276,77	0,27
LEASYS 3.875% 12-10-27 EMTN	EUR	2 000 000	2 050 303,29	0,13
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	EUR	3 500 000	3 646 367,60	0,22
Services de télécommunication diversifiés			33 007 111,48	2,03
BRITISH TEL 3.75% 13-05-31	EUR	3 600 000	3 806 365,81	0,23
KPN 6.0% PERP	EUR	1 800 000	1 919 784,58	0,12
NBN 3.5% 22-03-30 EMTN	EUR	4 700 000	4 926 448,58	0,30
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	3 500 000	3 862 696,85	0,24
TELEFONICA EUROPE BV 2.502% PERP	EUR	4 200 000	4 167 312,03	0,26
TELEFONICA EUROPE BV 6.135% PERP	EUR	2 200 000	2 468 466,30	0,15
TELEFONICA EUROPE BV 6.75% PERP	EUR	4 900 000	5 611 538,40	0,35
TELEFONICA EUROPE BV 7.125% PERP	EUR	1 800 000	1 999 410,16	0,12
TELENOR AS 4.0% 03-10-30 EMTN	EUR	4 000 000	4 245 088,77	0,26
Services de télécommunication mobile			12 208 062,47	0,75
AMERICAN TOWER 4.125% 16-05-27	EUR	11 600 000	12 208 062,47	0,75
Services financiers diversifiés			113 626 702,43	6,98
A1 TOWERS 5.25% 13-07-28	EUR	5 000 000	5 451 036,99	0,33
ABB FINANCE B V 0.0% 19-01-30	EUR	7 400 000	6 427 048,00	0,39
AGCO INTL HOLDINGS BV 0.8% 06-10-28	EUR	2 300 000	2 095 439,58	0,13

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANCA TRANSILVANIA 5.125% 30-09-30	EUR	1 101 000	1 137 739,31	0,07
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 1.875% 18-06-29	EUR	900 000	848 900,34	0,05
CAIXA GEN S A 0.375% 21-09-27	EUR	7 600 000	7 291 804,38	0,45
CASSA DEP 3.625% 13-01-30 EMTN	EUR	8 500 000	8 943 098,27	0,55
CASSA DEP 3.875% 13-02-29	EUR	13 100 000	13 991 312,90	0,86
COLOPLAST FINANCE BV 2.25% 19-05-27	EUR	900 000	902 354,79	0,06
CTP NV 0.625% 27-09-26 EMTN	EUR	4 692 000	4 535 137,44	0,28
CTP NV 0.875% 20-01-26 EMTN	EUR	4 861 000	4 808 129,72	0,30
CTP NV 3.875% 21-11-32	EUR	7 500 000	7 450 838,01	0,46
CTP NV 4.75% 05-02-30 EMTN	EUR	3 200 000	3 482 999,08	0,21
DIGITAL DUTCH FINCO BV 1.0% 15-01-32	EUR	400 000	341 760,85	0,02
DIGITAL DUTCH FINCO BV 1.5% 15-03-30	EUR	3 400 000	3 147 523,45	0,19
DIGITAL DUTCH FINCO BV 3.875% 13-09-33	EUR	4 600 000	4 710 815,89	0,29
DLR 2 1/2 01/16/26	EUR	3 300 000	3 367 656,67	0,21
KOREA HOUSING FINANCE 4.082% 25-09-27	EUR	4 000 000	4 197 734,25	0,26
PSA BANQUE FRANCE 3.875% 19-01-26	EUR	1 200 000	1 255 351,21	0,08
STEDIN HOLDING NV 2.375% 03-06-30	EUR	5 200 000	5 102 368,22	0,31
SUEZ SACA 5.0% 03-11-32 EMTN	EUR	4 500 000	4 961 277,74	0,30
TENNET HOLDING BV 4.625% PERP	EUR	2 900 000	3 039 303,29	0,19
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 0.0% 27-10-25	EUR	4 000 000	3 912 040,00	0,24
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 3.5% 13-01-28	EUR	1 104 000	1 162 052,42	0,07
VESTEDA FINANCE BV 0.75% 18-10-31	EUR	900 000	759 700,97	0,05
VESTEDA FINANCE BV 1.5% 24-05-27	EUR	2 400 000	2 341 885,15	0,14
VESTEDA FINANCE BV 4.0% 07-05-32	EUR	4 000 000	4 236 603,84	0,26
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.75% 10-09-26	EUR	3 639 000	3 724 789,67	0,23
Services liés aux technologies de l'information			1 472 408,63	0,09
CAPGEMINI SE 1.75% 18-04-28	EUR	1 500 000	1 472 408,63	0,09
SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire			1 007,49	0,00
NYKREDIT 3.5% 10-07-31 EMTN	EUR	1 000	1 007,49	0,00
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			20 891 262,11	1,28
CITYCON TREASURY BV 5.0% 11-03-30	EUR	701 000	707 709,05	0,04
EQUINIX EUROPE 2 FINANCING CORPORATION 3.25% 15-03-31	EUR	8 400 000	8 406 213,70	0,52
ICADE PROMOTION 0.625% 18-01-31	EUR	2 100 000	1 764 806,09	0,11
PROLOGIS INTL FUND II 3.7% 07-10-34	EUR	3 700 000	3 726 161,03	0,23
UNIBAIL RODAMCO SE 3.875% 11-09-34	EUR	5 400 000	5 454 500,79	0,33
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	EUR	800 000	831 871,45	0,05
Transport routier et ferroviaire			53 278 495,01	3,27
DEUTSCHE BAHN FINANCE 0.625% 08-12-50	EUR	2 274 000	1 206 937,34	0,07
DEUTSCHE BAHN FINANCE 1.875% 24-05-30	EUR	5 641 000	5 462 839,45	0,34
EAST JAPAN RAILWAY 3.533% 04-09-36	EUR	4 500 000	4 593 429,62	0,28
EAST JAPAN RAILWAY 3.976% 05-09-32	EUR	8 400 000	9 002 378,96	0,55
EAST JAPAN RAILWAY 4.11% 22-02-43	EUR	8 100 000	8 853 261,49	0,54
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 0.375% 25-03-28	EUR	2 000 000	1 861 455,62	0,11
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 4.125% 23-05-29	EUR	11 200 000	11 950 154,52	0,74
SNCF RESEAU 2.25% 20-12-47	EUR	3 000 000	2 240 979,04	0,14
WABTEC TRANSPORTATION NETHERLANDS BV 1.25% 03-12-27	EUR	8 500 000	8 107 058,97	0,50

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			29 119 112,72	1,79
OPCVM			29 119 112,72	1,79
Gestion collective			29 119 112,72	1,79
MIROVA EURO HIGH YLD SUST EUR Z NPF CAP	EUR	130 980	15 980 869,80	0,98
OSTRUM SRI CASH PLUS I	EUR	121	13 138 242,92	0,81
CRÉANCES REPRÉSENTATIVES DE TITRES PRÊTÉS			21 609 267,00	1,33
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			21 609 267,00	1,33
Banques commerciales			6 000 948,41	0,38
BPER BANCA 4.25% 20-02-30 EMTN	EUR	2 728 000	2 938 509,47	0,18
RCI BANQUE 0.5% 14-07-25 EMTN	EUR	3 096 000	3 062 438,94	0,20
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			1 307 596,48	0,08
KESKO OY 3.5% 02-02-30	EUR	1 300 000	1 307 596,48	0,08
Electricité			5 501 431,42	0,34
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	5 149 000	5 501 431,42	0,34
Logiciels			4 922 079,80	0,30
JOHNSON CONTROLS INTL 4.25% 23-05-35	EUR	4 499 000	4 922 079,80	0,30
Producteur et commerce d'énergie indépendants			399 405,01	0,02
STATKRAFT AS 2.875% 13-09-29	EUR	395 000	399 405,01	0,02
Services financiers diversifiés			2 671 158,90	0,16
BANCA TRANSILVANIA 5.125% 30-09-30	EUR	399 000	412 314,25	0,03
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 3.5% 13-01-28	EUR	2 146 000	2 258 844,65	0,13
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			806 646,98	0,05
CITYCON TREASURY BV 5.0% 11-03-30	EUR	799 000	806 646,98	0,05
INDEMNITÉS SUR TITRES PRÊTÉS			915,92	0,00
TITRES FINANCIERS DONNÉS EN PENSION			68 237 438,21	4,19
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			68 237 438,21	4,19
Assurance			502 333,77	0,03
UNIQA VERSICHERUNGEN AG 3.25% 09-10-35	EUR	500 000	502 333,77	0,03
Automobiles			3 624 708,32	0,22
KNORR BREMSE AG 3.25% 30-09-32	EUR	3 540 000	3 624 708,32	0,22
Banques commerciales			14 791 554,01	0,91
BANCO DE BADELL 5.125% 10-11-28	EUR	4 000 000	4 258 928,90	0,26
BAYER LAND BK 3.75% 07-02-29	EUR	1 000 000	1 065 113,93	0,07
BBVA 3.5% 26-03-31 EMTN	EUR	4 300 000	4 515 933,04	0,27
BPER BANCA 4.0% 22-05-31 EMTN	EUR	2 000 000	2 108 354,25	0,13
DE VOLKSBANK NV 0.375% 03-03-28	EUR	1 000 000	917 733,84	0,06
RCI BANQUE 0.5% 14-07-25 EMTN	EUR	500 000	494 579,93	0,03
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	1 350 000	1 430 910,12	0,09
Composants automobiles			5 404 305,00	0,33
FORVIA 2.375% 15-06-29	EUR	6 000 000	5 404 305,00	0,33
Eau			2 305 181,62	0,14
ALLIANDER 3.0% 07-10-34 EMTN	EUR	2 300 000	2 305 181,62	0,14

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Electricité			3 889 604,89	0,24
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 3.75% 16-01-36	EUR	2 200 000	2 318 069,68	0,14
RED ELECTRICA 4.625% PERP	EUR	1 500 000	1 571 535,21	0,10
Logiciels			547 019,32	0,03
JOHNSON CONTROLS INTL 4.25% 23-05-35	EUR	500 000	547 019,32	0,03
Producteur et commerce d'énergie indépendants			4 875 804,79	0,30
ERG 4.125% 03-07-30 EMTN	EUR	3 099 000	3 257 961,72	0,20
STATKRAFT AS 2.875% 13-09-29	EUR	1 600 000	1 617 843,07	0,10
Produits pharmaceutiques			851 455,08	0,05
MOLNLYCKE HOLDING AB 0.625% 15-01-31	EUR	1 000 000	851 455,08	0,05
Produits pour l'industrie du bâtiment			3 737 108,46	0,23
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.625% 09-08-36	EUR	3 700 000	3 737 108,46	0,23
Services aux collectivités			7 147 207,05	0,44
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.625% 18-07-34	EUR	1 700 000	1 767 803,22	0,11
SLOVENIA GOVERNMENT BOND 0.125% 01-07-31	EUR	4 600 000	3 919 968,14	0,24
VEOLIA ENVIRONNEMENT 5.993% PERP	EUR	1 300 000	1 459 435,69	0,09
Services aux entreprises			5 311 355,82	0,33
ELIS EX HOLDELIS 3.75% 21-03-30	EUR	1 500 000	1 572 043,56	0,10
FCC SERVICIOS MEDIO AMBIENTE 3.715% 08-10-31	EUR	3 700 000	3 739 312,26	0,23
Services de télécommunication diversifiés			5 153 453,63	0,32
TELEFONICA EUROPE BV 6.75% PERP	EUR	4 500 000	5 153 453,63	0,32
Services financiers diversifiés			3 349 538,02	0,21
STEDIN HOLDING NV 2.375% 03-06-30	EUR	1 000 000	981 224,66	0,06
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 3.5% 13-01-28	EUR	2 250 000	2 368 313,36	0,15
SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire			3 625 955,03	0,22
NYKREDIT 3.5% 10-07-31 EMTN	EUR	3 599 000	3 625 955,03	0,22
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			3 120 853,40	0,19
ICADE PROMOTION 0.625% 18-01-31	EUR	2 600 000	2 184 998,02	0,13
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	EUR	900 000	935 855,38	0,06
DETTES REPRÉSENTATIVES DES TITRES DONNÉS EN PENSION			-67 830 706,95	-4,16
INDEMNITÉS SUR TITRES DONNÉS EN PENSION			-128 709,67	-0,01
Total			1 548 509 304,83	95,06

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0325	717	0,00	-1 010 970,00	84 505 620,00
EURO BUND 0325	194	0,00	-644 080,00	25 887 360,00
EURO SCHATZ 0325	1 336	0,00	-541 080,00	142 931 960,00
XEUR FGBX BUX 0325	-77	617 540,00	0,00	-10 216 360,00
Sous-total 1.		617 540,00	-2 196 130,00	243 108 580,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		617 540,00	-2 196 130,00	243 108 580,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
BNP 050824	-5 000 000	683,33	0,00	-5 000 000,00
ITRAXX 5Y S41	-5 000 000	683,33	0,00	-5 000 000,00
ITRX 5Y S41V1	-5 000 000	0,00	-455 383,33	-5 000 000,00
Sous-total 4.		1 366,66	-455 383,33	-15 000 000,00
Total		1 366,66	-455 383,33	-15 000 000,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 548 509 304,83
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	-1 578 590,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	-454 016,67
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	115 882 400,42
Autres passifs (-)	-33 349 340,60
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	1 629 009 757,98

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action IMPACT ES OBLIG EURO I	EUR	141 671,7585	11 498,4791

IMPACT ES OBLIG EURO

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	265 097 722,43	141 503 810,39
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 704 890 668,28	1 408 915 275,68
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 411 892 647,29	1 230 710 009,69
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 411 892 647,29	1 230 710 009,69
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	30 630 139,87	27 491 501,18
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	30 630 139,87	27 491 501,18
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	259 940 011,12	138 678 744,81
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	21 404 460,50	7 868 140,56
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	238 535 550,62	130 810 604,25
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 427 870,00	12 035 020,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 427 870,00	12 035 020,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	12 033 346,17	34 972 273,42
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	12 033 346,17	34 972 273,42
COMPTES FINANCIERS	7 246 779,82	77 929 551,97
Liquidités	7 246 779,82	77 929 551,97
TOTAL DE L'ACTIF	1 989 268 516,70	1 663 320 911,46

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 749 246 392,11	1 509 790 259,44
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-48 715 857,05	-35 061 595,02
Résultat de l'exercice (a,b)	12 190 304,53	7 112 303,62
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 712 720 839,59	1 481 840 968,04
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	233 075 900,28	163 252 892,53
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	230 567 171,39	151 217 872,70
Dettes représentatives de titres donnés en pension	230 567 171,39	151 217 872,70
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	2 508 728,89	12 035 019,83
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 427 870,00	12 035 019,83
Autres opérations	80 858,89	0,00
DETTES	43 471 776,83	18 227 050,89
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	43 471 776,83	18 227 050,89
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	1 989 268 516,70	1 663 320 911,46

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 0323	0,00	23 150 000,00
FGBL BUND 10A 0323	0,00	104 748 840,00
XEUR FGBX BUX 0323	0,00	28 670 880,00
EURO BUND 0324	26 346 240,00	0,00
XEUR FGBX BUX 0324	15 730 920,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
SG 20/12/28	1 000 000,00	0,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	0,00	24 141 180,00
EURO BOBL 0324	128 464 560,00	0,00
EURO SCHATZ 0324	124 870 740,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	9 022 874,25	531 493,77
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	19 245 433,93	17 829 227,20
Produits sur titres de créances	34 826,44	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	362 476,52	1 154 519,40
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	28 665 611,14	19 515 240,37
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	6 195 325,46	237 555,11
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	233 122,74	1 206 699,47
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	6 428 448,20	1 444 254,58
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	22 237 162,94	18 070 985,79
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	10 311 111,92	10 789 007,11
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	11 926 051,02	7 281 978,68
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	264 253,51	-169 675,06
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	12 190 304,53	7 112 303,62

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations sont valorisées sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés quotidiennement auprès des teneurs de marchés et converties si nécessaire en euro suivant le WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011439116 - IMPACT ES OBLIG EURO I : Taux de frais maximum de 0,65 % TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action IMPACT ES OBLIG EURO I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 481 840 968,04	1 862 640 420,75
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	254 070 620,06	267 774 778,63
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-146 976 957,68	-281 573 127,67
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 294 802,75	6 211 236,46
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-59 108 612,63	-80 058 627,34
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	16 224 722,73	42 435 591,67
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-6 781 684,06	-3 208 355,00
Frais de transactions	-120 945,04	-172 930,41
Différences de change	-22 087,20	44 192,01
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	170 942 170,49	-348 074 079,74
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-165 641 671,03	-336 583 841,52
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	336 583 841,52	-11 490 238,22
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-11 568 208,89	8 539 890,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	201 171,11	11 769 380,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-11 769 380,00	-3 229 490,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	11 926 051,02	7 281 978,68
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 712 720 839,59	1 481 840 968,04

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 411 892 647,29	82,44
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	1 411 892 647,29	82,44
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Crédit	1 000 000,00	0,06
Taux	42 077 160,00	2,46
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	43 077 160,00	2,52
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	253 335 300,00	14,79
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	253 335 300,00	14,79

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 097 722,43	15,48
Obligations et valeurs assimilées	1 411 892 647,29	82,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	259 937 551,09	15,18	0,00	0,00	2 460,03	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 246 779,82	0,42
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	230 567 171,39	13,46	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	42 077 160,00	2,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	253 335 300,00	14,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	265 097 722,43	15,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	3 913 503,94	0,23	142 256 130,90	8,31	303 111 056,75	17,70	962 611 955,70	56,20
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	56 677 470,20	3,31	16 515 348,35	0,96	186 747 192,57	10,90
Comptes financiers	7 246 779,82	0,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 567 171,39	13,46
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 077 160,00	2,46
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	124 870 740,00	7,29	128 464 560,00	7,50	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 SEK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	881 307,84	0,05	154 545,59	0,01	11 950,05	0,00	5 765,23	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	1 667 483,60
	Collatéraux	10 357 273,73
	Autres créances	8 588,84
TOTAL DES CRÉANCES		12 033 346,17
DETTES		
	Frais de gestion fixe	876 705,54
	Collatéraux	42 595 071,29
TOTAL DES DETTES		43 471 776,83
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-31 438 430,66

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	23 996,2983	254 070 620,06
Actions rachetées durant l'exercice	-13 913,7522	-146 976 957,68
Solde net des souscriptions/rachats	10 082,5461	107 093 662,38
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	153 379,6131	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 311 111,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			30 630 139,87
	LU2478872968	MIROVA EURO HIGH YLD SUST EUR Z NPF CAP	6 716 140,80
	LU0552643685	MIROVA EURO SUSTAN. CORP BD IA EUR	23 913 999,07
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			30 630 139,87

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	12 190 304,53	7 112 303,62
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	12 190 304,53	7 112 303,62

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	12 190 304,53	7 112 303,62
Total	12 190 304,53	7 112 303,62

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-48 715 857,05	-35 061 595,02
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-48 715 857,05	-35 061 595,02

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-48 715 857,05	-35 061 595,02
Total	-48 715 857,05	-35 061 595,02

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	1 232 568 089,61	1 598 635 814,92	1 862 640 420,75	1 481 840 968,04	1 712 720 839,59
Nombre de titres	96 909,4176	120 508,1628	144 899,2858	143 297,0670	153 379,6131
Valeur liquidative unitaire	12 718,7648	13 265,7886	12 854,7246	10 341,0418	11 166,5481
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	253,24	159,28	120,48	-244,67	-317,61
Capitalisation unitaire sur résultat	85,34	73,49	53,24	49,63	79,47

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dépôts				
Collat. especes p/e	EUR	264 278 002,74	265 097 722,43	15,48
TOTAL Dépôts			265 097 722,43	15,48
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AMPRION 3.45% 22-09-27	EUR	1 000 000	1 022 149,02	0,06
AMPRION 3.971% 22-09-32	EUR	1 500 000	1 581 907,83	0,09
BAYER LAND BK 1.0% 23-09-31	EUR	2 300 000	1 995 104,84	0,12
BAYER LAND BK 3.75% 07-02-29	EUR	4 300 000	4 492 657,67	0,26
BERLIN HYP AG 0.375% 25-01-27	EUR	8 900 000	8 239 032,36	0,48
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-50	EUR	37 000 000	20 734 800,00	1,21
BUNDSOBLIGATION 0.0% 10-10-25	EUR	1	0,96	0,00
DBR 0 08/15/30	EUR	104 500 000	92 477 275,00	5,40
ENBW ENERGIE BADENWUERTTEMBERG 1.125% 05-11-79	EUR	9 500 000	9 315 448,48	0,54
ENBW ENERGIE BADENWUERTTEMBERG 1.875% 29-06-80	EUR	11 500 000	10 870 043,20	0,64
HAMBURGER HOCHBAHN 0.125% 24-02-31	EUR	16 400 000	13 676 483,45	0,80
LBBW 0.375% 18-02-27 EMTN	EUR	7 000 000	6 374 461,78	0,37
MERCK KGAA 1.625% 09-09-80	EUR	5 000 000	4 681 751,37	0,27
MUNICH RE 1.25% 26-05-41	EUR	8 000 000	6 710 255,74	0,40
TOTAL ALLEMAGNE			182 171 371,70	10,64
AUSTRALIE				
TLSAU 1 04/23/30	EUR	700 000	629 137,05	0,04
TOTAL AUSTRALIE			629 137,05	0,04
AUTRICHE				
A1 TOWERS 5.25% 13-07-28	EUR	5 500 000	5 966 504,59	0,35
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 1.85% 23-05-49	EUR	8 200 000	6 804 056,20	0,39
HYPO NOE GRUPPE BANK AG 0.375% 25-06-24	EUR	2 000 000	1 965 874,43	0,11
UNIQA VERSICHERUNGEN AG 3.25% 09-10-35	EUR	11 500 000	11 194 866,04	0,66
TOTAL AUTRICHE			25 931 301,26	1,51
BELGIQUE				
AEDIFICA NV 0.75% 09-09-31	EUR	100 000	80 059,70	0,01
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22-04-33	EUR	59 500 000	53 782 833,58	3,14
COFINIMMO	EUR	2 100 000	1 708 969,56	0,10
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	15 300 000	7 855 659,59	0,45
CRELAN 6.0% 28-02-30 EMTN	EUR	6 500 000	7 001 765,27	0,41
EUROPEAN UNION 0.4% 04-02-37	EUR	24 100 000	17 933 757,49	1,05
EUROPEAN UNION 2.625% 04-02-48	EUR	1 520 000	1 453 072,32	0,09
KBC GROUPE 4.375% 06-12-31	EUR	8 400 000	8 893 978,75	0,52
REGION WALLONNE 1.25% 03-05-34	EUR	14 200 000	12 026 654,31	0,70
TOTAL BELGIQUE			110 736 750,57	6,47
CHILI				
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.83% 02-07-31	EUR	24 900 000	20 777 191,34	1,21
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 1.25% 22-01-51	EUR	200 000	115 275,86	0,01
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 1.25% 29-01-40	EUR	21 821 000	15 561 855,39	0,90
TOTAL CHILI			36 454 322,59	2,12
COREE DU SUD				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KOREA HOUSING FINANCE 4.082% 25-09-27	EUR	1 000 000	1 044 733,01	0,06
REPUBLIQUE SUD KOREA 0.0% 15-10-26	EUR	18 300 000	16 865 463,00	0,98
TOTAL COREE DU SUD			17 910 196,01	1,04
DANEMARK				
COLOPLAST FINANCE BV 2.25% 19-05-27	EUR	4 500 000	4 434 155,41	0,26
ISS GLOBAL AS 0.875% 18-06-26	EUR	5 900 000	5 563 213,33	0,33
ORSTED 1.75% 09-12-19	EUR	6 300 000	5 546 049,74	0,32
TOTAL DANEMARK			15 543 418,48	0,91
ESPAGNE				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 0.5% 08-09-27	EUR	7 000 000	6 407 368,52	0,37
ACCIONA ENERGIA FINANCIACION FILIALES 3.75% 25-04-30	EUR	5 900 000	5 988 335,57	0,35
ADIF ALTA VELOCIDAD 0.55% 31-10-31	EUR	7 200 000	5 889 540,59	0,34
ADIF ALTA VELOCIDAD 3.9% 30-04-33	EUR	5 500 000	5 910 007,28	0,35
BANCO DE BADELL 1.125% 11-03-27	EUR	3 500 000	3 356 674,43	0,20
BANCO DE BADELL 2.625% 24-03-26	EUR	2 000 000	2 002 581,15	0,11
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	6 000 000	6 485 331,15	0,38
BANCO DE BADELL 5.125% 10-11-28	EUR	8 300 000	8 797 016,25	0,52
BANCO NTANDER 0.625% 24-06-29	EUR	2 600 000	2 313 390,99	0,13
BANCO NTANDER 1.125% 23-06-27	EUR	7 900 000	7 427 920,61	0,43
BANKINTER 0.625% 06-10-27	EUR	1 000 000	912 989,81	0,05
CAIXABANK 0.5% 09-02-29 EMTN	EUR	6 000 000	5 324 778,90	0,31
CAIXABANK 0.625% 21-01-28 EMTN	EUR	5 100 000	4 739 388,08	0,27
CAIXABANK 4.625% 16-05-27 EMTN	EUR	12 100 000	12 713 795,97	0,74
COMUNIDAD MADRID 0.419% 30-04-30	EUR	9 025 000	7 756 347,86	0,45
COMUNIDAD MADRID 0.42% 30-04-31	EUR	10 600 000	8 835 056,56	0,52
COMUNIDAD MADRID 0.827% 30-07-27	EUR	3 000 000	2 816 002,54	0,17
COMUNIDAD MADRID 3.596% 30-04-33	EUR	10 800 000	11 527 705,88	0,68
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	10 000 000	10 324 178,69	0,60
INSTITUTO DE CREDITO OFICIAL 3.05% 31-10-27	EUR	7 000 000	7 138 133,33	0,42
JUNTA DE ANDALUCIA 0.5% 30-04-31	EUR	13 600 000	11 359 644,50	0,66
NETHERLANDSQUE 0.25% 30-04-31	EUR	16 800 000	13 911 811,02	0,82
NETHERLANDSQUE 0.45% 30-04-32	EUR	7 100 000	5 814 965,18	0,34
NETHERLANDSQUE 1.125% 30-04-29	EUR	4 600 000	4 262 465,57	0,25
RED ELECTRICA 4.625% PERP	EUR	100 000	103 935,86	0,01
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42	EUR	58 500 000	39 412 012,62	2,30
TOTAL ESPAGNE			201 531 378,91	11,77
ETATS-UNIS				
AMERICAN TOWER 4.125% 16-05-27	EUR	11 600 000	12 164 775,48	0,71
DLR 2 1/2 01/16/26	EUR	3 300 000	3 294 355,64	0,19
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	5 700 000	5 203 747,72	0,30
QUINTILES IMS 2.875% 15-06-28	EUR	4 000 000	3 830 070,00	0,23
SOUT POWE 1.85% 20-06-26	EUR	1 500 000	1 466 486,48	0,09
TMO 1 3/4 04/15/27	EUR	4 700 000	4 596 812,14	0,26
TOTAL ETATS-UNIS			30 556 247,46	1,78
FINLANDE				
NORDEA BKP 4.875% 23-02-34	EUR	1 000	1 045,18	0,00
TORNATOR OY 1.25% 14-10-26	EUR	7 100 000	6 668 436,39	0,39
TOTAL FINLANDE			6 669 481,57	0,39

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
ALTAREA COGEDIM 1.75% 16-01-30	EUR	6 500 000	5 123 018,63	0,29
AXA 1.375% 07-10-41 EMTN	EUR	6 000 000	4 988 676,07	0,29
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.875% 18-06-29	EUR	100 000	92 453,47	0,01
BNP PAR 0.5% 04-06-26	EUR	3 600 000	3 454 919,41	0,20
BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27	EUR	7 000 000	6 621 283,70	0,38
BUREAU VERITAS 1.875% 06-01-25	EUR	2 300 000	2 293 435,55	0,14
CA 0.125% 09-12-27 EMTN	EUR	13 400 000	11 902 354,13	0,70
CA 1.875% 22-04-27	EUR	5 500 000	5 379 883,77	0,32
CA 4.375% 27-11-33 EMTN	EUR	2 900 000	3 061 277,16	0,18
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS 3.0% 25-11-27	EUR	6 100 000	6 217 832,00	0,37
CAPGEMINI SE 1.75% 18-04-28	EUR	1 600 000	1 547 362,71	0,09
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 2.125% 10-06-28	EUR	6 400 000	6 233 526,03	0,36
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875% 07-05-27	EUR	6 000 000	5 589 609,67	0,32
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.875% 25-10-29	EUR	7 000 000	6 842 822,46	0,40
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.875% 22-05-28	EUR	4 900 000	5 129 553,22	0,30
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.25% 01-12-32	EUR	1 100 000	1 162 735,16	0,07
DANONE 1.0% PERP	EUR	1 900 000	1 742 227,43	0,10
DANONE 3.706% 13-11-29 EMTN	EUR	7 200 000	7 548 077,51	0,44
DERICHEBOURG 2.25% 15-07-28	EUR	1 100 000	1 044 384,00	0,06
ENGIE 0.375% 21-06-27 EMTN	EUR	6 800 000	6 230 079,74	0,36
ENGIE 0.375% 26-10-29 EMTN	EUR	7 000 000	6 001 148,77	0,35
FAURECIA 2.375% 15-06-29	EUR	6 700 000	6 134 168,25	0,36
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-06-44	EUR	6 000 001	3 776 418,33	0,22
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39	EUR	46 488 000	40 858 783,32	2,39
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 0.125% 16-09-25	EUR	10 500 000	9 879 893,81	0,57
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 4.5% 06-04-27	EUR	6 200 000	6 555 834,26	0,38
ICADE 0.625% 18-01-31	EUR	5 200 000	4 139 788,38	0,24
IDF 1.375% 20-06-33 EMTN	EUR	800 000	707 176,77	0,04
LEGRAND 3.5% 29-05-29	EUR	5 200 000	5 487 781,64	0,32
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	3 800 000	4 133 803,63	0,25
PSA BANQUE FRANCE 3.875% 19-01-26	EUR	1 300 000	1 358 358,78	0,08
RCI BANQUE 0.5% 14-07-25 EMTN	EUR	4 200 000	4 023 026,23	0,24
RCI BANQUE 4.625% 13-07-26	EUR	8 000 000	8 360 701,64	0,48
RCI BANQUE 4.875% 14-06-28	EUR	4 800 000	5 186 826,89	0,30
RENAULT 1.25% 24-06-25 EMTN	EUR	2 000 000	1 937 823,06	0,12
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	3 600 000	3 545 498,26	0,21
RENAULT 2.5% 02-06-27 EMTN	EUR	1 700 000	1 657 611,85	0,10
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.125% 15-01-27	EUR	3 900 000	3 697 200,53	0,22
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.375% 06-04-25	EUR	2 100 000	2 154 541,13	0,12
SECHE ENVIRONNEMENT 2.25% 15-11-28	EUR	4 000 000	3 616 595,38	0,21
SNCF RESEAU 0.75% 25-05-36	EUR	9 000 000	6 889 677,05	0,40
SNCF RESEAU 1.0% 09-11-31 EMTN	EUR	13 200 000	11 592 804,07	0,68
SNCF RESEAU 2.25% 20-12-47	EUR	400 000	322 672,26	0,01
SOCIETE DU GRAND PARIS 1.125% 25-05-34	EUR	1 700 000	1 431 951,66	0,08
SOCIETE NATLE SNCF 3.125% 02-11-27	EUR	6 000 000	6 117 862,30	0,36
SUEZ SACA 5.0% 03-11-32 EMTN	EUR	5 000 000	5 579 316,67	0,32
UNIBAIL RODAMCO SE 4.125% 11-12-30	EUR	4 100 000	4 237 072,07	0,25

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VEOLIA ENVIRONNEMENT 5.993% PERP	EUR	800 000	847 164,84	0,05
VILL DE 1.75% 25-05-31 EMTN	EUR	10 000 000	9 470 725,68	0,56
TOTAL FRANCE			261 907 739,33	15,29
IRLANDE				
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	8 100 000	7 913 086,97	0,46
BK IRELAND GROUP 0.375% 10-05-27	EUR	11 000 000	10 261 113,77	0,59
BK IRELAND GROUP 5.0% 04-07-31	EUR	7 200 000	7 873 344,00	0,46
ESB FIN 4.25% 03-03-36 EMTN	EUR	6 300 000	6 863 428,28	0,40
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.35% 18-03-31	EUR	4 600 000	4 376 272,59	0,26
JOHNSON CONTROLS INTL 4.25% 22-05-35	EUR	3 900 000	4 242 174,49	0,25
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.375% 12-06-29	EUR	5 300 000	5 550 921,55	0,33
SMURFIT KAPPA ACQUISITIONS 2.875% 15-01-26	EUR	4 800 000	4 798 016,00	0,28
TOTAL IRLANDE			51 878 357,65	3,03
ITALIE				
A2A EX AEM 4.5% 19-09-30 EMTN	EUR	1 458 000	1 554 786,10	0,09
A2A SPA EX AEM SPA 1.0% 16-07-29	EUR	16 100 000	14 334 669,31	0,84
ACEA 0.25% 28-07-30 EMTN	EUR	10 700 000	8 820 074,90	0,52
CASSA DEP 3.875% 13-02-29	EUR	13 100 000	13 846 140,11	0,81
CREDITO EMILIANO 1.125% 19-01-28	EUR	11 200 000	10 515 868,71	0,61
ENEL 6.375% PERP EMTN	EUR	2 900 000	3 122 850,02	0,18
ERG SPA LANTERN 0.5% 11-09-27	EUR	3 000 000	2 718 052,13	0,16
ERG SPA LANTERN 1.875% 11-04-25	EUR	6 000 000	5 967 049,67	0,35
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 0.375% 25-03-28	EUR	1 600 000	1 429 135,74	0,08
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 4.125% 23-05-29	EUR	8 200 000	8 647 954,57	0,51
HERA 2.5% 25-05-29 EMTN	EUR	5 465 000	5 355 001,79	0,31
INTE 0.75% 04-12-24 EMTN	EUR	2 000 000	1 947 629,51	0,11
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30-04-45	EUR	83 000 000	52 720 266,56	3,08
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	EUR	6 000 000	6 170 782,95	0,36
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-10-31	EUR	1 000 000	1 049 223,83	0,06
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	EUR	3 900 000	4 049 389,82	0,24
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.875% 24-07-33	EUR	4 800 000	5 040 660,07	0,29
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	6 250 000	6 674 762,30	0,39
TOTAL ITALIE			153 964 298,09	8,99
JAPON				
DEVELOPMENT BANK OF JAPAN 3.5% 13-09-27	EUR	2 600 000	2 701 140,99	0,16
EAST JAPAN RAILWAY 3.976% 05-09-32	EUR	8 200 000	8 846 783,74	0,51
EAST JAPAN RAILWAY 4.11% 22-02-43	EUR	7 400 000	8 104 108,99	0,47
TOTAL JAPON			19 652 033,72	1,14
LITUANIE				
LIETUVOS ENERGIJA UAB 2.0% 14-07-27	EUR	3 162 000	3 030 345,55	0,17
TOTAL LITUANIE			3 030 345,55	0,17
LUXEMBOURG				
DIGITAL INTREPID HOLDING BV 0.625% 15-07-31	EUR	3 300 000	2 602 700,62	0,15
EIB 0 1/2 11/13/37	EUR	21 000 000	15 523 341,15	0,91
TOTAL LUXEMBOURG			18 126 041,77	1,06
MEXIQUE				
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 1.35% 18-09-27	EUR	28 000 000	26 320 188,20	1,54
TOTAL MEXIQUE			26 320 188,20	1,54

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NORVEGE				
STATKRAFT AS 2.875% 13-09-29	EUR	8 700 000	8 805 772,98	0,51
STATKRAFT AS 3.5% 09-06-33	EUR	200 000	210 916,14	0,02
TELENOR AS 4.0% 03-10-30 EMTN	EUR	4 400 000	4 698 956,44	0,27
TOTAL NORVEGE			13 715 645,56	0,80
PAYS-BAS				
ABB FINANCE 3.25% 16-01-27	EUR	3 500 000	3 652 958,63	0,21
ABB FINANCE B V 0.0% 19-01-30	EUR	8 100 000	6 831 702,00	0,40
AGCO INTL HOLDINGS BV 0.8% 06-10-28	EUR	5 300 000	4 662 915,38	0,27
ASML HOLDING NV 0.625% 07-05-29	EUR	2 000 000	1 800 210,87	0,11
ASML HOLDING NV 3.5% 06-12-25	EUR	6 500 000	6 572 329,37	0,39
CTP NV 0.625% 27-09-26 EMTN	EUR	8 650 000	7 804 492,75	0,45
CTP NV 0.875% 20-01-26 EMTN	EUR	8 000 000	7 492 019,73	0,43
DEUTSCHE BAHN FINANCE 0.625% 08-12-50	EUR	2 500 000	1 383 234,97	0,08
DEUTSCHE BAHN FINANCE 1.875% 24-05-30	EUR	1 300 000	1 244 263,03	0,07
DE VOLKSBANK NV 0.375% 03-03-28	EUR	8 000 000	6 994 121,97	0,41
DE VOLKSBANK NV 1.75% 22-10-30	EUR	100 000	94 598,04	0,01
DIGITAL DUTCH FINCO BV 1.0% 15-01-32	EUR	400 000	322 860,49	0,02
DIGITAL DUTCH FINCO BV 1.5% 15-03-30	EUR	3 400 000	3 003 183,21	0,17
EDP FIN 1.875% 21-09-29 EMTN	EUR	7 500 000	7 054 484,02	0,42
GLOBAL SWITCH FINANCE BV 1.375% 07-10-30	EUR	9 500 000	8 640 592,10	0,50
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	EUR	10 000 000	9 561 405,46	0,56
KPN 6.0% PERP	EUR	2 000 000	2 079 322,30	0,13
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40	EUR	23 000 000	17 162 729,18	1,01
STEDIN HOLDING NV 2.375% 03-06-30	EUR	5 600 000	5 423 133,03	0,32
STELLANTIS NV 4.375% 14-03-30	EUR	2 763 000	3 020 961,91	0,18
TELEFONICA EUROPE BV 2.502% PERP	EUR	4 600 000	4 331 229,54	0,25
TELEFONICA EUROPE BV 6.135% PERP	EUR	2 400 000	2 611 020,05	0,15
TELEFONICA EUROPE BV 7.125% PERP	EUR	300 000	327 033,47	0,02
TENNET HOLDING BV 2.995% PERP	EUR	6 300 000	6 391 825,08	0,37
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 0.0% 27-10-25	EUR	12 400 000	11 715 768,00	0,68
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 3.5% 13-01-28	EUR	2 538 000	2 674 471,04	0,16
VESTAS WIND SYSTEMS FINANCE BV 1.5% 15-06-29	EUR	4 400 000	4 070 170,23	0,24
VESTEDA FINANCE BV 0.75% 18-10-31	EUR	1 000 000	806 507,87	0,05
VESTEDA FINANCE BV 1.5% 24-05-27	EUR	2 600 000	2 478 398,85	0,14
WABTEC TRANSPORTATION NETHERLANDS BV 1.25% 03-12-27	EUR	8 500 000	7 852 119,32	0,45
TOTAL PAYS-BAS			148 060 061,89	8,65
PORTUGAL				
BCP 1.75% 07-04-28 EMTN	EUR	3 500 000	3 320 161,78	0,19
CAIXA GEN 0.375% 21-09-27 EMTN	EUR	8 300 000	7 687 008,26	0,45
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 3.875% 26-06-28	EUR	2 400 000	2 517 676,79	0,15
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	1 900 000	2 053 721,68	0,12
TOTAL PORTUGAL			15 578 568,51	0,91
ROYAUME-UNI				
BRITISH TEL 3.75% 13-05-31	EUR	4 000 000	4 211 751,48	0,25
DS SMITH PLC 08750 1926 1209A 4.375% 27-07-27	EUR	3 300 000	3 461 553,75	0,21
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 0.125% 20-07-28	EUR	3 900 000	3 436 798,39	0,20
NATL GRID 3.875% 16-01-29 EMTN	EUR	3 000 000	3 198 329,59	0,18

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL ROYAUME-UNI			14 308 433,21	0,84
SLOVENIE				
SLOVENIA GOVERNMENT BOND 0.125% 01-07-31	EUR	34 100 000	28 125 517,89	1,64
TOTAL SLOVENIE			28 125 517,89	1,64
SUEDE				
MOLNLYCKE HOLDING AB 0.625% 15-01-31	EUR	2 700 000	2 203 671,21	0,13
SBAB BANK AB STATENS BOSTADSFINAN AB 0.5% 13-05-25	EUR	1 700 000	1 636 998,65	0,10
SBAB BANK AB STATENS BOSTADSFINAN AB 1.875% 10-12-25	EUR	10 300 000	10 026 426,93	0,59
SBAB BANK AB STATENS BOSTADSFINAN AB 4.875% 26-06-26	EUR	9 000 000	9 324 905,16	0,54
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB 0.875% 15-11-29	EUR	5 800 000	5 091 074,40	0,29
SVENSKA KULLAGERFABRIKEN AB 3.125% 14-09-28	EUR	800 000	808 733,97	0,05
TOTAL SUEDE			29 091 810,32	1,70
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 411 892 647,29	82,43
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			1 411 892 647,29	82,43
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
LUXEMBOURG				
MIROVA EURO HIGH YLD SUST EUR Z NPF CAP	EUR	59 880	6 716 140,80	0,39
MIROVA EURO SUSTAN. CORP BD IA EUR	EUR	133 471	23 913 999,07	1,40
TOTAL LUXEMBOURG			30 630 139,87	1,79
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			30 630 139,87	1,79
TOTAL Organismes de placement collectif			30 630 139,87	1,79
Créance représentative de titres prêtés				
ESPAGNE				
RED ELECTRICA 4.625% PERP	EUR	1 500 000	1 559 037,83	0,09
TOTAL ESPAGNE			1 559 037,83	0,09
FINLANDE				
NORDEA BKP 4.875% 23-02-34	EUR	2 999 000	3 134 482,91	0,18
TOTAL FINLANDE			3 134 482,91	0,18
FRANCE				
DANONE 1.0% PERP	EUR	1 700 000	1 558 835,07	0,09
VEOLIA ENVIRONNEMENT 5.993% PERP	EUR	2 700 000	2 859 181,35	0,17
TOTAL FRANCE			4 418 016,42	0,26
IRLANDE				
JOHNSON CONTROLS INTL 4.25% 22-05-35	EUR	300 000	326 321,11	0,02
TOTAL IRLANDE			326 321,11	0,02
ITALIE				
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 0.375% 25-03-28	EUR	400 000	357 283,93	0,02
TOTAL ITALIE			357 283,93	0,02
JAPON				
EAST JAPAN RAILWAY 3.976% 05-09-32	EUR	1 000 000	1 078 876,07	0,06
TOTAL JAPON			1 078 876,07	0,06
PAYS-BAS				
DE VOLKSBANK NV 1.75% 22-10-30	EUR	4 900 000	4 635 304,14	0,27
TELEFONICA EUROPE BV 7.125% PERP	EUR	1 700 000	1 853 189,65	0,11
TOTAL PAYS-BAS			6 488 493,79	0,38
ROYAUME-UNI				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 0.125% 20-07-28	EUR	4 100 000	3 613 044,46	0,21
NATL GRID 3.875% 16-01-29 EMTN	EUR	400 000	426 443,95	0,03
TOTAL ROYAUME-UNI			4 039 488,41	0,24
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			21 402 000,47	1,25
Indemnités sur titres prêtés			2 460,03	0,00
Titres donnés en pension				
ALLEMAGNE				
BAYER LAND BK 3.75% 07-02-29	EUR	4 200 000	4 388 177,26	0,26
BUNDSOBLIGATION 0.0% 10-10-25	EUR	53 999 999	51 943 139,04	3,02
TOTAL ALLEMAGNE			56 331 316,30	3,28
BELGIQUE				
AEDIFICA NV 0.75% 09-09-31	EUR	5 700 000	4 563 403,18	0,27
TOTAL BELGIQUE			4 563 403,18	0,27
CHILI				
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.83% 02-07-31	EUR	900 000	750 982,82	0,04
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 1.25% 22-01-51	EUR	3 000 000	1 729 137,95	0,10
TOTAL CHILI			2 480 120,77	0,14
COREE DU SUD				
KOREA HOUSING FINANCE 4.082% 25-09-27	EUR	3 000 000	3 134 199,01	0,19
TOTAL COREE DU SUD			3 134 199,01	0,19
ESPAGNE				
ADIF ALTA VELOCIDAD 3.9% 30-04-33	EUR	2 500 000	2 686 366,94	0,16
BANCO DE BADELL 5.0% 07-06-29	EUR	1 000 000	1 080 888,52	0,07
BANCO NTANDER 0.625% 24-06-29	EUR	2 000 000	1 779 531,53	0,10
CAIXABANK 0.625% 21-01-28 EMTN	EUR	1 800 000	1 672 725,21	0,10
COMUNIDAD MADRID 0.419% 30-04-30	EUR	2 500 000	2 148 572,82	0,12
NETHERLANDSQUE 0.45% 30-04-32	EUR	3 000 000	2 457 027,54	0,14
TOTAL ESPAGNE			11 825 112,56	0,69
ETATS-UNIS				
TMO 1 3/4 04/15/27	EUR	1 000 000	978 045,14	0,06
TOTAL ETATS-UNIS			978 045,14	0,06
FRANCE				
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.875% 18-06-29	EUR	900 000	832 081,20	0,05
BUREAU VERITAS 1.875% 06-01-25	EUR	3 700 000	3 689 439,79	0,21
CA 4.375% 27-11-33 EMTN	EUR	500 000	527 806,41	0,02
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS 3.0% 25-11-27	EUR	800 000	815 453,38	0,05
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.25% 01-12-32	EUR	2 400 000	2 536 876,72	0,14
DANONE 1.0% PERP	EUR	1 000 000	916 961,80	0,06
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-06-44	EUR	8 399 999	5 286 984,16	0,31
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39	EUR	14 100 000	12 392 635,62	0,73
IDF 1.375% 20-06-33 EMTN	EUR	2 500 000	2 209 927,39	0,13
PSA BANQUE FRANCE 3.875% 19-01-26	EUR	1 000 000	1 044 891,37	0,06
SNCF RESEAU 2.25% 20-12-47	EUR	2 600 000	2 097 369,70	0,13
SOCIETE DU GRAND PARIS 1.125% 25-05-34	EUR	7 300 000	6 148 968,91	0,35
TOTAL FRANCE			38 499 396,45	2,24
IRLANDE				
JOHNSON CONTROLS INTL 4.25% 22-05-35	EUR	800 000	870 189,64	0,05
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.375% 12-06-29	EUR	1 300 000	1 361 546,79	0,08

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL IRLANDE			2 231 736,43	0,13
ITALIE				
A2A EX AEM 4.5% 19-09-30 EMTN	EUR	3 542 000	3 777 127,84	0,22
A2A SPA EX AEM SPA 1.0% 16-07-29	EUR	500 000	445 176,07	0,03
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 4.125% 23-05-29	EUR	3 000 000	3 163 885,82	0,18
HERA 2.5% 25-05-29 EMTN	EUR	500 000	489 936,12	0,03
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	EUR	19 000 000	19 540 812,67	1,14
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-10-31	EUR	45 000 000	47 215 072,13	2,76
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	500 000	533 980,98	0,03
TOTAL ITALIE			75 165 991,63	4,39
JAPON				
EAST JAPAN RAILWAY 4.11% 22-02-43	EUR	1 500 000	1 642 724,79	0,10
TOTAL JAPON			1 642 724,79	0,10
PAYS-BAS				
DEUTSCHE BAHN FINANCE 1.875% 24-05-30	EUR	4 900 000	4 689 914,50	0,28
STEDIN HOLDING NV 2.375% 03-06-30	EUR	1 200 000	1 162 099,93	0,06
STELLANTIS NV 4.375% 14-03-30	EUR	1 237 000	1 352 490,00	0,08
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 3.5% 13-01-28	EUR	3 462 000	3 648 155,53	0,22
VESTAS WIND SYSTEMS FINANCE BV 1.5% 15-06-29	EUR	7 100 000	6 567 774,68	0,38
TOTAL PAYS-BAS			17 420 434,64	1,02
PORTUGAL				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	700 000	756 634,30	0,04
TOTAL PORTUGAL			756 634,30	0,04
ROYAUME-UNI				
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 0.125% 20-07-28	EUR	2 000 000	1 762 460,71	0,10
NATL GRID 3.875% 16-01-29 EMTN	EUR	5 000 000	5 330 549,32	0,32
TOTAL ROYAUME-UNI			7 093 010,03	0,42
SLOVENIE				
SLOVENIA GOVERNMENT BOND 0.125% 01-07-31	EUR	19 900 000	16 413 425,39	0,96
TOTAL SLOVENIE			16 413 425,39	0,96
TOTAL Titres donnés en pension			238 535 550,62	13,93
Dettes représentatives des titres données en pension			-229 176 882,69	-13,38
Indemnités sur titres données en pension			-1 390 288,70	-0,08

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0324	EUR	1 077	1 602 250,00	0,09
EURO BUND 0324	EUR	-192	-858 240,00	-0,05
EURO SCHATZ 0324	EUR	1 172	825 620,00	0,05
XEUR FGBX BUX 0324	EUR	-111	-1 287 600,00	-0,07
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			282 030,00	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes			282 030,00	0,02
Autres instruments financiers à terme				
Credit Default Swap				
SG 20/12/28	EUR	-1 000 000	-80 858,89	-0,01
TOTAL Credit Default Swap			-80 858,89	-0,01
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-80 858,89	-0,01
TOTAL Instruments financier à terme			201 171,11	0,01
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-282 030	-282 030,00	-0,02
TOTAL Appel de marge			-282 030,00	-0,02
Créances			12 033 346,17	0,71
Dettes			-43 471 776,83	-2,54
Comptes financiers			7 246 779,82	0,42
Actif net			1 712 720 839,59	100,00

Action IMPACT ES OBLIG EURO I	EUR	153 379,6131	11 166,5481	
-------------------------------	-----	--------------	-------------	--

Annexe 5

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31/12/2024
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code du commerce au titre de l'exercice clos le 31/12/2024

SICAV IMPACT ES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

SICAV IMPACT ES

43 avenue Pierre MENDES FRANCE
75013 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la SICAV IMPACT ES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) IMPACT ES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique



Signature numérique de
Bertrand DESPORTES
Date : 2025.03.10 17:13:07
+01'00'

Bertrand DESPORTES

Associé

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2020-07, modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Conformément à l'article 423-1 du Règlement ANC 2020-07 les comptes annuels de la SICAV comportent uniquement les éléments suivants :

- la liste des compartiments, avec pour chacun d'eux sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour la tenue de la comptabilité ;
- la liste des compartiments ouverts et des compartiments fermés au cours de l'exercice ;
- les comptes annuels établis comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe établis pour chacun des compartiments existant à la clôture, dans sa devise de comptabilité, conformément aux dispositions du règlement.

Pour les règles et méthodes comptables applicables par chacun des compartiments ainsi que les compléments d'information les concernant il convient de se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

La SICAV IMPACT ES est constitué de 2 compartiments :

- IMPACT ES ACTIONS EUROPE
- IMPACT ES OBLIG EURO

SICAV IMPACT ES

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2024

SICAV IMPACT ES
43 avenue Pierre MENDES FRANCE
75013 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la SICAV IMPACT ES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, date de la signature numérique



Signature numérique de
Bertrand DESPORTES
Date : 2025.03.10
17:20:29 +01'00'

Bertrand DESPORTES

Associé